LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 13 MAI 1965

PRIX 10c

Fiers d'un congrès "fantas", les membres de La Relève cherchent à remplir un rôle dans les organisations adultes

Le 5e congrès annuel de la Relève Franco-Manitobaine, tenu à l'Institut Collégial de St-Norbert samedi dernier 8 mai, a attiré des centaines de jeunes délégués représentant 25 des 28 écoles secondaires franco-manitobaines. En effet, seules les écoles éloignées de Ste-Rose-du-Lac, St-Lazare et Dunrea n'étaient pas représentées.

Les jeunes eux-mêmes avaient organisé leur congrès avec beaucoup d'initiative et de débrouillardise. Ils contribuèrent au déroulement du programme, presque à la minute, avec dignité, sérieux, efficacité, tout en sachant alléger sans cesse l'atmosphère par leur souriante et exhubérante joie. Et il est remarquable que la langue française tint constamment la place d'honneur. Oui vraiment, cette jeunesse a donné la preuve qu'elle sait prendre ses responsabilités d'aujourd'hui et qu'elle se prépare généreusement à "la relève". Pas surprenant qu'une des grandes décisions de cette journée remarquable fut la demande, par la jeunesse franco-manitobaine, d'une place active au sein même de l'Association d'Education. Elle se sent prête maintenant à travailler de concert avec ses aînés.

La journée commence

De 9 h. à 10 h. a.m., les délégués arrivèrent de tous les coins du Manitoba français. Dès l'entrée dans la magnifique école secondaire de St-Norbert, chacun inscrivait son nom dans le registre, payait sa cotisation, et recevait l'insigne du congrès qu'il arborerait fièrement toute la journée. Au groupe s'ajoutèrent de très nombreux instituteurs et institutrices et quelques curés, et aussi des adultes responsables du mouvement.

A 10 h. exactement, M. Claude Comeault, président provincial, lança son message de bienvenue aux congressistes. Il les félicita du beau travail accompli dans chaque division au cours des derniers mois, et les invita à participer activement à ce congrès qui veut être un examen sérieux du travail accompli et une préparation de la tâche à entreprendre durant la nouvelle année. "Le succès de cette journée, dit-il, ne dépend pas totalement de l'exécutif qui l'organise, mais surtout de l'attentive participation des congressistes eux-mêmes."

M. Fernand Paquin vint ensuite souhaiter la bienvenue à tous ces jeunes, de la part de la commission scolaire de St-Norbert. Puis le dévoué secrétaire provincial, M. Edouard Mousseau, fit la lecture des grandes lignes, voeux et suggestions de congrès de l'an dernier, résumant le tout en ces dix points: 1—Que La Relève vise à un groupe restreint qui entraîne la masse; 2—Que des clubs soient formés là où c'est possible; 3—Que les membres se joignent librement à La Relève sans pression de la part des instituteurs; 4—Que le recrutement se fasse sans contrainte, très discrètement; 5—Que le programme "Choix des Jeunes" soit prolongé, de 12 h. 15 à 12 h. 45; 6—Que l'on se serve de ce programme pour annoncer les danses, pièces de théâtre, rapports de réunions dans les centres; 7—Que La Relève n'achète pas d'autres pièces et que les centres échangent celles que nous avons présentement; 8—Que les clubs existants, plutôt que l'école, soient taxés; 9—Que les écoles qui n'ont pas payé leurs taxes n'aient pas le droit de vote au congrès; 10—Qu'Otterburne soit en charge de la page de La Relève. Le secrétaire provincial a laissé clairement entendre qu'on a vraiment mis en pratique tous ces points.

Rapports télégraphiques

Ce fut ensuite le moment de la présentation de divers rapports "télégraphiques" des activités du Comité Central et de chaque Division. C'était impressionnant d'écouter ces rapports des activités les plus variées et les plus fructueuses du Comité Central, des divisions de La Montagne, de la Rivière-Rouge, de la Seine, Langevin (9 écoles privées et paroissiales), des Ecoles éloignées, de St-Boniface et du Cheval-Blanc. L'unité dans la diversité, l'imagination créatrice, le dévouement continuel, la fidélité ardente, rien n'y manquait.

A noter que M. Edouard Mousseau fit aussi la lecture du bilan financier, c'est-à-dire des recettes (contributions de différentes écoles) et des dépenses de l'année écoulée. Les jeunes ont certainement le sens des affaires, car ils possèdent en banque la jolie somme de $146.19, alors que le 22 octobre dernier ils n'avaient que $35.96.

(Suite à la huitième page)







Au 5e congrès de La Relève, le club des photographes de l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface eut constamment l'un ou l'autre de ses membres dans la salle du congrès pour prendre des photos des meilleurs moments de la journée. Voici cinq de ces photos: à gauche, en haut, M. Georges Prescott (Otterburne) et Mlle Monique Ducharme (St-Charles), nouveaux président et vice-présidente de La Relève au niveau provincial; à gauche, en bas, Charles Comeault, président provincial sortant de charge, au moment où il souhaite aux convives une cordiale bienvenue avant le grand banquet du congrès et, à l'avant-plan, Son Exc. Mgr Antoine Hacault, un des quatre nouveaux membres honoraires de La Relève; à droite, en haut, plus de 500 jeunes participent à la soirée récréative qui, avec M. Christian LeRoy comme maître de cérémonies, termina gaiement une journée de profondes réflexions, de sérieuses résolutions; au centre, les lauréats provinciaux des concours oratoire et déclamatoire: Lina LeGal, Louis Dubé, Yvette Lanthier, Gaétane Fontaine et Henri Pallet; en bas, le comité central sortant de charge à qui vont tous les honneurs du congrès de La Relève Franco-Manitobaine: Claude Comeault, président provincial, Alice Roy, vice-présidente provinciale, Edouard Mousseau, secrétaire-trésorier provincial.

M. Louis LeGal, de St-Adolphe, a été réélu, samedi dernier, président général de la Fédération des APM de langue française du Manitoba.

L'Assemblée annuelle, qui eut lieu au Juniorat des Oblats, à St-Boniface, a fait le bilan de l'année tel que révélé dans les rapports généraux et locaux.

"Journée de la récolte" de commenter le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier provincial, par rapport à la journée des études du mois de septembre dernier, "Journée des semences".

Après une magistrale conférence de M. le Dr F. P. Doyle, sur l'éducation supérieure, les congressistes ont été gratifiés d'un "mot de la fin" par Mgr l'archevêque, qui leur donnait comme consigne "Des APM, partout, chez nous".

Voir rapport de cette journée en sixième page.

Une chapelle à la mémoire du P. Lelièvre

QUEBEC (CCC) — La maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, près de Québec, sera agrandie au cours des prochains mois et une chapelle à la mémoire du R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., fondateur de la maison, y sera érigée.

La nouvelle partie de la maison aura comme centre une chapelle élevée à la mémoire du Père Lelièvre qui fonda la maison en 1923, et qui fut jusqu'à sa mort un grand apôtre du Sacré-Coeur.

Depuis sa fondation, la maison de Jésus-Ouvrier a reçu dans ses murs quelque 175,000 retraitants. En 1923, elle ne comptait que 23 chambres, puis le nombre passa à 60 et à 80. Une fois les travaux terminés, la maison comptera 110 chambres et plusieurs salles de conférence et de réunion.

Le VIIe Congrès mondial de la Presse catholique

NEW YORK (CCC) — Le VIIe Congrès mondial de la Presse catholique se déroulera à New York, du 18 au 22 mai, sur le thème: "La vérité dans la liberté". Conjointement à ce congrès se tiendra la 55e rencontre annuelle de la presse catholique américaine.

La rencontre mondiale débutera par un discours d'ouverture prononcé par M. Raimondo Manzini, directeur de "L'Osservatore Romano" et président de l'Union internationale de la Presse catholique.

Parmi les divers exposés qui seront présentés au congrès, il y aura notamment: Rapports entre liberté et autorité; Conscience et liberté religieuse; Liberté dans la Presse catholique; Liberté politique et presse catholique; Liberté et droits civiques; Liberté et création artistique.

La journée du 20 mai sera marquée par une visite et une réunion des journalistes aux Nations unies où M. U. Thant, secrétaire général, prononcera un discours sur le thème: Liberté et ordre international.

Le même jour, le cardinal Lawrence Shehan, archevêque de Baltimore, président du département de la presse de la N.C.W.C., présidera à la remise des prix nationaux de journalisme et du livre catholique.

Dans la soirée du 20 mai, une réception sera offerte par le maire de New York, M. Robert Wagner, avec la participation de M. Humphrey, vice-président des Etats-Unis, et du cardinal Spellman, archevêque de New York, qui prendront tous deux la parole.

Le VIIe Congrès mondial de la Presse catholique se clôturera par les élections des Bureaux des diverses Fédérations constituant l'Union internationale de la Presse catholique.

La législature manitobaine approuve les "Shared Services"

Le Bill 141, apportant des amendements à l'Acte du Département d'Education et à l'Acte des Ecoles publiques du Manitoba, dans le but d'autoriser des Services Partagés (Shared Services) a été approuvé par l'Assemblée législative mardi. L'assentiment du lieutenant-gouverneur au nom de la Reine sera donné à la loi en fin de session.

Ces changements ont été proposés à l'Assemblée à l'ouverture de la session, au début de l'année 1964, et ont été confiés pour étude et enquête à un comité spécial intersessionnel de la chambre. Le rapport de ce comité, comportant des modifications importantes au plan initial, a été soumis aux législateurs pendant la session courante, muni de l'endossement du gouvernement. Des débats et des manoeuvres très mouvementés ont marqué cette première étape, ainsi que le progrès du bill que le gouvernement a présenté, immédiatement après l'approbation du rapport.

L'étude du bill en comité des amendements, vendredi dernier, a occasionné une longue série de présentations par les "défenseurs" des écoles publiques et les "champions" des écoles privées, durant l'après-midi et la soirée. Le comité a rejeté une motion de renvoi et a ensuite étudié le bill, article par article. Le lundi soir, le Free Press n'a pas hésité à demander, en éditorial, que le bill soit retiré ou défait. Le vote final en chambre a été le suivant: 36 voix affirmatives, 9 voix négatives, 9 absences.

Deux amendements nécessaires

Il fallait deux amendements pour ouvrir la voie à ce partage des services scolaires, parce que la partie ayant trait à la gratuité des manuels scolaires affecte une section de l'Acte du Département d'Education, tandis que l'autre partie, ayant trait au transport des élèves et à d'autres services, relève d'une section de l'Acte des Ecoles Publiques.

Il est à remarquer aussi que, pour recevoir les manuels, une école privée doit remplir les conditions posées dans l'Acte de la Fréquentation scolaire, à savoir: visite et approbation de l'école par l'inspecteur et rapports réguliers sur les présences, tandis que, pour accéder aux bénéfices du transport et de cours, il faut que l'école privée qui conclut l'entente avec la commission scolaire publique soit sur une liste officielle (Schedule C, 54 institutions) ou bien remplisse d'autres conditions assez méticuleuses et exigeantes.

Dans les deux textes d'amendements, il y a une autre nuance à remarquer, le rôle de la commission scolaire publique étant de moindre importance quant à la distribution de manuels scolaires qu'il ne l'est pour régler les autres formes de services partagés.

Au point de vue pécuniaire, il est évident que ces amendemens n'apportent pas une solution substantielle au problème du financement des écoles privées. On estime à $150,000 la valeur des manuels en cause, les livres de bibliothèques scolaires et de consultation, ainsi que les fournitures et équipement d'écoles n'étant pas compris dans ce privilège. Pour ce qui est du transport et de la fréquentation à temps partiel de cours donnés dans les écoles publiques, les avantages, pour le moment, ne semblent pas impliquer de dépenses considérables.

Evénement historique

Mais comme la fleur du printemps qui annonce de grandes perturbations dans les profondeurs de la terre, ainsi l'approbation législative du projet des "Shared Services" est un événement historique dans la province. Qu'une majorité respectable de législateurs manitobains approuvent un tel changement des rapports entre écoles publiques et écoles privées (y compris les institutions secondaires, Collège de St-Boniface, Juniorat, etc.) représente une victoire plus frappante que celle d'une recommandation unanime d'une Commission Royale dont les membres ne sont pas obligés de faire face aux électeurs. Quand on se souvient de la puissance et de la profondeur de l'hostilité et de l'incompréhension qui se sont manifestées depuis six ans au Manitoba à l'égard du moindre accroc aux privilèges des écoles publiques, il faut qualifier simplement le geste de cette semaine: miracle.

Les gens qui regardent surtout le passé lointain (et par le fait même curieusement sacré) n'éprouveront pas de l'enthousiasme pour ce geste minime et équivoque, tandis que ceux qui regardent plutôt vers l'avenir entrevoiront avec satisfaction un commencement d'entente totale et parfaite. La vérité se trouve quelque part entre ces extrêmes, et elle est assez évidente en comparaison des ténèbres récentes pour justifier une joie profonde.

Les artisans de ce "pont" sont nombreux, et déjà on en désigne comme y ayant joué un rôle décisif. Cela s'explique facilement si l'on considère que dans un compromis les deux forces opposées peuvent voir un peu de leurs objectifs respectifs. Mais le crédit principal, en autant qu'il y en a, de ce qui s'est fait cette semaine, revient évidemment en premier lieu, au chef du gouvernement actuel. L'unanimité du conseil des ministres et la majorité presque parfaite de son caucus, ne s'explique pas autrement que par la ténacité du premier ministre. Il fallait aussi que ce pas ait un cachet non-partisan, ce qui donne un poids non-négligeable à l'appui final du chef de l'opposition et de plusieurs autres législateurs de ce côté.

Il faudra revenir sur cette législation pour en faire ressortir les modalités d'application immédiate et les possibilités pour l'avenir. Pour le moment on peut se contenter de s'en réjouir, non seulement parce qu'une barrière, vieille de 70 ans, vient d'être entrouverte, mais surtout parce qu'il s'est fait un travail de lumière et de justice dans le coeur de plusieurs, en cette occasion. La glace est brisée.

R. D.

L'Amicale du Collège de Gravelbourg discute en réunions plusieurs projets

Le Collège Mathieu de Gravelbourg subirait de profondes transformations au cours des prochaines années si les projets actuels des autorités du collège et les voeux de la population se réalisent. Les récentes réunions tenues à Willow-Bunch et à St-Denis ont manifesté à neuf un accord de base entre les besoins et les voeux de la population et les projets de développement du Collège Mathieu. Celui-ci s'apprête à célébrer son "Cinquantenaire" dans un avenir rapproché et veut le marquer par un élan nouveau.

Les projets, qui ont été discutés à St-Denis et Willow-Bunch et qui affecteraient la structure actuelle du collège, sont la co-éducation au niveau des Arts, le développement de concentrations de sujets au niveau des Arts, un changement possible de site, un nouveau statut pour le cours d'immatriculation comme pour le cours des Arts.

D'autre part il faut en même temps créer dans la population une nouvelle valorisation des études avancées et d'une éducation basée sur la culture. C'est pour accomplir cette besogne d'éducation populaire comme pour se renseigner à des sources directes que l'Amicale du Collège Mathieu multiplie ses assemblées dans les principaux centres français.

A Willow-Bunch

A Willow-Bunch, le R. P. Henri Légaré, O.M.I., exposa quelle figure nouvelle le collège aimerait prendre à l'occasion de son cinquantenaire. Tout en restant fidèle à ses objectifs du début, le collège veut s'équiper pour répondre aux besoins nouveaux de la population de langue française. Le besoin d'une telle institution dans le contexte social et politique actuel semble plus grand que jamais.

Il faut d'autre part voir le problème du côté de la population, des parents canadiens-français. Veulent-ils de l'éducation, de la culture française pour leurs enfants? Si oui, sont-ils prêts à en payer le prix, qui n'est pas simplement d'ordre monétaire? Quelle sorte d'éducation convient-il de donner aux filles en 1965? Le collège pourrait-il faire plus au point de vue influence française dans la province? Une batterie de panélistes s'affaira à discuter ces sujets.

M. Roger Lalonde

M. Roger Lalonde, de la compagnie d'assurance La Familiale, s'occupa à démolir certaines des objections entretenues à l'égard des études supérieures surtout dans les milieux ruraux. "Même pour être bon fermier, aujourd'hui, il faut plus que l'instruction élémentaire. Quant à la secondaire, elle est presque indispensable pour toute activité ou emploi au dehors. Et si nous voulons que nos enfants puissent obtenir leur part de succès, de réalisations, d'influence dans la vie, il faut leur donner la préparation nécessaire par des études poussées".

Cette préparation, selon M. Lalonde, ne se donne bien que dans un collège qui seul possède une ambiance, une atmosphère qui stimule la culture. Le "High School" ne donne qu'un cours académique et la mentalité y est presque élémentaire.

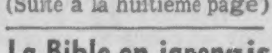
Quant aux dépenses spéciales que le collège occasionne, il faut les mesurer non seulement dans l'immédiat, mais aussi par les revenus supérieurs qu'il assure pour plus tard. "C'est aussi une question de valeurs, dit M. Lalonde, l'éducation supérieure donne au jeune homme un caractère et une formation qu'il n'aurait pas ailleurs. On peut en avoir la preuve en interrogeant les parents des étudiants au collège".

"Je veux garder mes enfants le plus longtemps possible à la maison, entend-on souvent aussi. C'est normal, surtout pour l'enfance jusqu'à dix ou onze ans; mais de douze à vingt ans, les influences externes sont plus fortes que la famille; l'influence des parents baisse beaucoup à cet âge-là".

A une cinquième objection, selon laquelle on exige trop de français pour aller au collège, M. Lalonde répond: "Actuellement il se passe deux révolutions au Canada, l'une au Québec, l'autre en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan; on demande partout plus de français et de professeurs et institutrices pour l'enseigner. Quant à l'utilité du français, elle n'est peut-être pas d'ordre monétaire ou actuelle; mais il faut voir plus loin que le présent, si nous voulons survivre, nous développer et jouer notre rôle au Canada".

"Dire qu'il y a encore des gens qui trouvent qu'il y a trop de français à l'école!"

(Suite à la douzième page)



La Bible en japonais

TOKIO (CCC) — Récemment paraissait la première édition de la Bible en japonais courant.

Les 5,000 exemplaires de la première édition, parue en novembre 1964, sont déjà épuisés et la deuxième édition (également 5,000 volumes) est en cours d'impression.

De plus, le 27 mars dernier, un Comité — présidé par le sénateur Kokichi Nadao, un non-chrétien qui fut à quatre reprises Ministre de l'Instruction Publique — a offert, dans un grand hôtel de Tokyo, une réception en l'honneur du Père Frédéric Barbaro, Salésien, qui, avec l'aide de son confrère le Père Del Col et du professeur Louise Sue Ogata, a mené à bien cette traduction.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

L'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, a prorogé, mardi soir, la quatrième session de la 27e Législature manitobaine. Nous publierons la semaine prochaine le dernier rapport sur la session, la plus longue depuis 1923. Voir sommaire en quatorzième page.

"Opération 203"

"Opération" est un mot magique en province de Québec actuellement. C'est le nom donné aux croisades variées que mène le ministre de l'Education, l'hon. Gérin-Lajoie, pour renouveler le système d'enseignement. Et on sait quel chambardement il entraîne!

"Opération 203" est le nom du coup d'épaule à donner au Comité scolaire de Saskatoon qui a souligné par une grève scolaire, courte, mais dispendieuse, sa ténacité pour la cause de l'enseignement du français partout, malgré l'article 203 de l'Acte scolaire.

Trente généreux donateurs ont contribué à date $399.00. Moyenne extraordinaire! Peut-être trop élevée et gênante! Non! Bienvenue à toute offrande! "Opération 203" veut être un geste du coeur autant que de la bourse.

Envoyez vos dons à: "Opération 203", Secrétariat de l'ACFC, 1902, Broadway, Saskatoon.

QUATRIEME LISTE

M. J.-R. Verret, North Battleford	$10.00
M. John-M.-G. Tremblay, Radville	10.00
M. A. Nadeau, Somerset, Man.	5.00
M. Joseph Girardin, Regina	15.00
M. le Dr Millette, Melville	20.00
A.F.C.I.S., Prince-Albert	25.00
M. Clotaire Denis, St-Denis	25.00
Anonyme, St-Denis	25.00

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA


Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gogné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)
Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)
Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00, à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le séparatisme n'est pas mort

Dans un des discours les plus lucides qui ont été prononcés à l'Assemblée législative de Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, chef adjoint de l'Union Nationale, a signalé trois faits qu'il avait présents à l'esprit en parlant de l'indépendance du Québec. Vingt pour cent de la population de son comté est de langue anglaise, vingt pour cent de la population de sa province est de langue anglaise, vingt pour cent de la nation canadienne-française vit dans les neuf autres provinces. En d'autres mots, un Québec entièrement libre aurait toujours à faire face au problème d'une minorité importante dans ses frontières et à l'autre problème de ses rapports avec les compatriotes abandonnés. En se souvenant de ces deux problèmes, il refusait donc de considérer l'option séparatiste comme la seule possible, et préférait la classer en cinquième lieu parmi cinq degrés possibles d'indépendance.

La controverse au sujet de l'indépendance a évolué depuis ce temps, avec des hausses et des baisses entre statu quo et séparation totale. Il y a six mois, après la réaction contre la visite de la Reine, l'affirmation de la force des modérés dans le Québec et l'éveil de l'inquiétude d'autorités anglo-saxonnes semblaient indiquer qu'une série d'ententes pratiques mettrait fin à ce chapitre du mécontentement québécois.

Mais il ne faut pas se faire illusion, la tranquillité actuelle est décevante et transitoire. Indice numéro un, M. Lesage, après avoir lancé une campagne à fond en faveur de la formule Fulton-Favreau de rapatriement de la Constitution, a été obligé de la suspendre, à cause de l'opposition de ceux qui y voient une "camisole de force" imposée aux aspirations québécoises. C'est un peu, probablement, pour contrecarrer les effets nocifs de cette campagne prématurée, que M. Lesage est maintenant engagé dans un débat avec Ottawa sur le droit provincial de conclure des traités avec des puissances étrangères.

Sur une échelle moins élevée, on étudiera aussi avec profit comment la presse québécoise a exploité la "grève scolaire" de Saskatoon. ("La Presse" de Montréal vient de publier un article d'une page, le mercredi 5 mai, sur cet incident, avec manchette ainsi conçue: "La grève scolaire de Saskatoon donne une nouvelle actualité à l'angoissante question — peut-on encore sauver la minorité française?")

Et, pendant ces mois de "tranquillité", le lecteur averti des journaux de langue française aurait pu se constituer toute une documentation de coupures au sujet du schisme au coeur de plusieurs organisations, avec la retraite de l'élément québécois, ou, dans les sociétés québécoises, la retraite de l'élément séparatiste. Les partis politiques, par exemple, sont tous pratiquement divisés en deux ailes, l'une québécoise, l'autre "nationale". Le fameux ordre de Jacques-Cartier lui-même se serait dissout, pour revivre en deux secteurs, celui du Québec et celui des minorités. Aux journées d'études de l'ACELF à Sherbrooke, on a évité de justesse un schisme semblable.

C'est à la lumière de ces observations qu'il faut donner une certaine importance à un discours qui a été pas mal ignoré par la presse du pays. Il s'agit d'une causerie de M. Georges-Henri Fortin, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec, prononcée lors d'un congrès régional à Chicoutimi, le 25 avril. Le sujet: "La Société St-Jean-Baptiste s'en va-t-elle vers le séparatisme?"

Après avoir décrit les activités de la Société depuis trois ans, en marge du débat constitutionnel, M. Fortin résume ainsi sa position actuelle: "Officiellement, donc, la Société St-Jean-Baptiste n'est pas séparatiste, du moins pas encore." Pour expliquer cette phrase, à la fois claire et obscure, il compare la solution séparatiste à celle de la "grève" syndicale: " . . . la solution du dernier recours . . . l'arme qu'on a à la table des négociations . . . rejeter le séparatisme à priori avant même d'entreprendre les négociations, ce serait une bêtise . . . le droit à l'indépendance pour un peuple, c'est certes plus qu'une sorte de droit de grève."

M. Fortin ajoute qu'il y a une tendance qui mènerait à l'option vers l'indépendance . . . un travail d'évolution. Pour le moment donc: "une plus grande émancipation."

Parlant explicitement du "séparatisme", il ajoute: ". . . c'est l'attitude politique la plus claire et la plus radicale sans aucun doute, mais c'est aussi celle qui exerce fatalement un attrait certain chez la plupart des Canadiens français." Partant de ce principe, M. Fortin a demandé qu'on ait une attitude positive à l'égard des indépendantistes. Il trouve que ce groupe fait un travail utile en obligeant les autres à s'efforcer davantage. Il ne veut pas qu'on les traite de "bêtes noires" ou d'"extrémistes". Ils sont simplement de ces "gens pressés, chez nous, qui deviennent de plus en plus nombreux."

Cette mise au point vient à l'heure. On oublie en effet, trop facilement, que même parmi les gens "pondérés" et "modérés" l'effort actuel pour améliorer la situation du Québec à l'intérieur d'une Confédération modifiée repose sur une "hypothèse". M. Claude Ryan, du "Devoir", a été formel sur ce point. Ses commentaires présupposent une option pour "l'hypothèse canadienne". Mais dans son cas, comme dans celui de bien d'autres, le jour pourrait venir où il n'y aura plus moyen d'espérer que l'hypothèse se réalise pleinement. Et alors ce serait, à contrecoeur, mais définitivement, le choix séparatiste.

Le rôle des minorités, dans cette évolution, est délicat mais clair. Elles doivent profiter de l'ambiance pour faire connaître les difficultés toujours graves de leur situation. On risque ainsi d'affaiblir la volonté des Québécois qui voient, dans le séparatisme, l'abandon des minorités. Pourquoi ne pas abandonner les mourants? Mais en même temps on fait ressortir les modifications réelles qui permettraient au Québec de justifier sa présence au sein de la Confédération, à cause de son utilité aux minorités.

Il y a certainement plusieurs autres problèmes à peser dans l'orientation de l'avenir du Québec. Mais celui-ci peut être prépondérant et il comporte un avantage non négligeable, une solution facile à définir, à savoir que les minorités françaises en dehors du Québec puissent jouir du même traitement que la minorité anglophone du Québec.

M. Fortin vient de le dire, ça presse.

Où habitent nos vieillissants?

Dans la livraison de janvier-février 1965 de Bien-être Social Canadien, périodique publié par le Conseil canadien du Bien-être, Mlle Lucie Mesnard, du Conseil des Oeuvres de Montréal aborde la question de l'habitation des personnes âgées. Elle distingue trois groupes de vieillards et souligne leurs besoins respectifs:

"La première catégorie dite des 'indépendants' a besoin de petits appartements d'une pièce et demie ou de deux pièces et demie, — localisés dans une conciergerie — confortables, situés au centre de la vie communautaire et aménagés selon certaines exigences propres aux personnes de cet âge.

"La deuxième catégorie, les 'semi-indépendants' qui réclament des soins de garde, auront recours à l'hébergement collectif: la maison de retraite, foyers ou petits hôtels avec services auxiliaires.

"Les invalides seront dirigés vers la maison de convalescence et le nursing home où ils pourront trouver les soins médicaux et sociaux appropriées à leur condition.

"Mlle Mesnard donne ce conseil judicieux: "Il importe, dit-elle, que les logements soient construits dans un milieu social de leur choix, de façon à leur permettre de continuer à participer à la vie de leur milieu propre et de rester ainsi en contact avec leurs amis et leurs enfants. Il serait donc préférable, en autant que cela est possible, que le logement des personnes âgées soit réparti sur l'ensemble des territoires habités, d'autant plus que le fait de concentrer dans un endroit spécifique tend à favoriser la ségrégation et l'isolement".

Les gouvernements se sont préoccupés du bien-être des personnes âgées en particulier par la loi nationale de l'habitation, laquelle prévoit "l'attribution de prêts à long terme et à intérêts modiques au bénéfice de groupes de citoyens constitués en sociétés, telles que les compagnies de logements à dividendes limités. Cette loi a été largement utilisée au cours des dernières années en particulier dans certaines provinces de l'ouest et dans le centre du Canada. On constate, avec regret, que le Québec, pour des raisons inconnues, n'a pas tiré avantage de cette loi autant que les autres provinces".

Mlle Mesnard est d'avis que des services à domicile sont très utiles. "Combien de personnes âgées, faute de logement équipé, se décident d'aller vivre en institution, prenant ainsi la place des vieillards malades, d'une part, et d'autre part, ayant à envisager le problème de vivre avec des personnes malades autour d'elles le reste de leur vie. Par conséquent, il faut considérer que l'aide à domicile doit non seulement éviter l'hospitalisation et épargner ainsi des charges considérables à la collectivité, mais encore rendre la vie des vieux jours moins sombre par une aide matérielle et un réconfort moral".

Mais l'étude des besoins des personnes âgées est nécessaire si l'on veut "élaborer un plan complet de mesures sociales. Cela nécessite une réflexion concertée tant de la part des vieillards eux-mêmes que de toutes autres personnes engagées dans ce champ d'action, tant du secteur privé que public".

S.O.S.

Révérend Père,

Je me permets de me présenter à vous: je suis un prêtre coréen ordonné il y a 13 ans. Sitôt après l'ordination, sans aucune expérience, j'ai été nommé curé dans une paroisse de la ville de Pusan où il n'y avait pas d'église. J'ai dû construire une église avec mes pauvres paroissiens et, grâce à Dieu, j'ai réussi à réaliser ce projet cinq ans après, avec une salle paroissiale et même un petit jardin d'enfants.

En mars 1963, j'ai été nommé curé dans une autre paroisse nouvellement érigée. Dans cette nouvelle paroisse, en ce temps-là, il y avait 250 catholiques au sein d'une population de 20,000. Actuellement le nombre des catholique est triplé: 620 catholiques. Au moment de ma nomination dans cette nouvelle paroisse, il n'y avait absolument rien, ni église, ni presbytère, si ce n'est une petite maison où je peux à peine loger. La nécessité d'une église était inévitable. C'est pourquoi, le 15 août de la même année 1963, j'ai osé commencer à construire une petite église sans aucun fonds, laissant tout à la Providence.

Les paroissiens me donnaient 100 ou 200 ou 1,000 won, faisant tant de sacrifices dans leur pauvreté. (Un dollar américain vaut 255 won coréens.) Après presque deux ans, aujourd'hui, nous avons réalisé la moitié de cette construction. Nos fidèles et moi-même, nous nous inquiétons beaucoup de cette situation misérable. En ce moment difficile, je ne sais pas quoi faire, ni avancer ni reculer. Nous sommes épuisés et venons vous demander de bien vouloir nous aider. Quelle que soit votre générosité (un ou deux dollars . . .), elle nous encouragera à finir ce projet que j'ai osé entreprendre il y a deux ans. Pour terminer complètement cette église à moitié finie, il faudra presque $5,000.

Avec nos fidèles, je prie Dieu pour les amis de cette église.

Respectueusement vôtre en Jésus-Christ,

Rév. Gregorius Kim,
Curé de Hai-Un-Dai,
Pusan, Korea.

Les "idoles" des jeunes

PARIS (CCC) — L'Institut pédagogique de France a procédé à une enquête au sujet des "idoles" des jeunes. A la question de savoir qui sont vraiment les héros aux yeux des jeunes, la réponse est on ne peut plus claire: l'ensemble de la jeunesse n'attache aucune importance aux "idoles" qui lui ont été abusivement attribuées.

L'enquête opérée sur une base aussi large que possible quant au milieu social révèle les onze noms les plus souvent cités parmi les personnalités "pour lesquelles la jeunesse éprouve le plus d'estime et de sympathie" sont: Napoléon 1er, Louis Pasteur, Victor Hugo, Charles de Gaulle, Albert Schweitzer, St-Exupéry, Mozart, Van Gogh, Jeanne d'Arc, Jean Marais et John Kennedy.

Et les "idoles" sont-elles radicalement exclues? Non. Elvis Presley, Brigitte Bardot, Johnny Halliday et quelques autres arrivent en tête de liste . . . dans les centres de rééducation de jeunes délinquants!

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a reçu un doctorat honoris causa, jeudi soir dernier, à l'occasion de la convocation de United College, qui eut lieu dans l'église St. Stephen's Broadway. Sur la photo (Free Press) l'on voit le moment cérémonial de la remise des insignes, par le professeur Gerald Bedford, tandis que le recteur du collège, le docteur Wilfred Lockhart, présente ses félicitations. La présentation du candidat a été faite par le professeur V. Leathers dans les deux langues officielles du pays.

L'Institut Vanier devient une réalité

OTTAWA (Le Droit)— Moins d'un an après le mémorable et premier congrès canadien de la famille, à Ottawa, en juin dernier, la capitale a été le théâtre de la séance inaugurale du conseil du nouvel institut Vanier de la famille.

A Rideau Hall, résidence officielle même de ceux qui ont conçu et sont demeurés les grands artisans de l'initiative susceptible de favoriser "l'épanouissement de la paix et du bonheur au sein de la cellule-mère de la société, la famille", à savoir le Gouverneur général et Mme Georges-P. Vanier, on a procédé à la formation du conseil et à l'élection des principaux dirigeants.

C'est ainsi que le Dr Wilder Penfield, éminent neurologue montréalais, devient le premier président de l'Institut Vanier de la famille, tandis que les trois vice-présidences ont été respectivement confiées à Mme Malcolm Wallace McCutcheon, d'Ottawa; à M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales à l'Université de Montréal, et au juge Alfred M. Monnin, de St-Boniface, de la Cour d'appel du Manitoba.

La fonction de secrétaire honoraire sera occupée par M. Murray Ballantyne, de Montréal, et celle de trésorier honoraire par M. F.W. Troop, d'Ottawa. M. Raymond Doyle, d'Ottawa, agira comme secrétaire à la direction.

Bien-être familial

Dans son premier mot comme président de l'organisme, le Dr Penfield a dit que "l'Institut Vanier de la famille est unique au Canada et qu'il veut se consacrer au bien-être familial, mais en tant qu'institut, il se donne surtout pour objectif de faire une étude approfondie d'un ensemble particulier de problèmes, soit ceux qui entourent le foyer et la famille dans la société moderne".

Parlant au nom de son épouse et de lui-même, le général Vanier a confié que "bien que nous éprouvons un certain sentiment de réussite, cet événement ne marque pas un aboutissement, mais plutôt un point de départ", ajoutant plus loin comment "nous avons trouvé un stimulant dans l'urgente préoccupation d'un grand nombre de Canadiens qui, devant l'intérêt qu'a suscité le congrès de la famille, estiment que quelque chose se fera pour consolider la famille, cellule fondamentale de notre société".

"Notre oeuvre dépendra du soutien que nous trouverons auprès du public, de mentionner le général Vanier. Il ne s'agit pas d'une entreprise nébuleuse dans une tour d'ivoire, mais bien d'une oeuvre qui se situe au niveau des réalités pratiques de la vie quotidienne. Elle touche la famille et, partant, chacun de nous. Tous, nous sommes en cause, continuait-il, et je fais un appel pressant à tous les Canadiens de collaborer à cette oeuvre."

Orientation utile

Le Dr Penfield expliqua comment l'institut Vanier différera d'une commission royale "en ceci que son travail de recherche se poursuivra pendant plusieurs générations" et que "les études qu'il fera seront sur une base permanente".

"Par ailleurs, l'institut Vanier fournira en ce domaine une orientation utile visant à compléter, sans jamais le remplacer, le travail des organismes religieux et bénévoles, sur le plan gouvernemental et dans le secteur privé."

Durant la même conférence de presse, le Dr Penfield rappelait que "nous aurions tout à gagner à nous efforcer de solutionner les problèmes sociaux au niveau de la famille plutôt que sur le plan judiciaire. Pour ma part, affirmait-il, je suis étonné que, dans les autres pays, on n'ait pas fait ressortir cette nécessité dans les milieux gouvernementaux".

Il ajoutait aussi que "pendant très longtemps, ce sont surtout l'homme de Dieu et le médecin qui se sont penchés sur l'homme. Aujourd'hui, cependant, même si l'homme est resté sensiblement ce qu'il était autrefois, il a créé autour de lui, à l'aide de la science, une société nouvelle et étrange. L'homme de Dieu et le médecin ont besoin d'aide et il leur faut s'y prendre d'une autre façon.

"Ceux qui s'intéressent aux oeuvres et aux sciences possèdent la formation nécessaire pour aborder le problème de l'homme d'une nouvelle façon et, de plus, sont disposés à le faire. Ils ont commencé leur travail, fait-il alors remarquer, mais ils ont besoin d'un apport que l'institut Vanier leur fournira."

Plus tôt, le Dr Penfield avait dit: "Dieu a créé l'homme. A son tour, l'homme a créé autour de lui, au hasard des choses peut-être, sa propre civilisation en évolution constante. Le moment est venu pour l'homme d'agir avec détermination, de protéger contre la désagrégation celle qui est la première et la plus importante institution de la société, la famille".

L'institut Vanier de la famille sera autonome, a-t-on annoncé, sauf en ceci qu'il sera responsable au public canadien. Il aura son bureau principal à Ottawa et un personnel administratif réparti dans les diverses provinces.

Parmi les projets immédiats de l'organisme, il faudra tout d'abord procéder à l'engagement d'un secrétaire général, qui agira comme directeur de la recherche, ainsi que d'un directeur associé, puis on verra à l'organisation d'une campagne nationale de souscription visant à obtenir les fonds nécessaires tant au paiement des frais courants qu'à la création d'une fondation sans laquelle un institut scientifique de sociologie de ce genre ne pourrait exister.

Paix et bonheur

Avant de se séparer de ses invités, le Gouverneur général a ajouté: "Je vous avoue en toute simplicité que ma femme et moi depuis longtemps rêvons d'accroître, dans une petite mesure au moins, la paix et le bonheur au sein de la famille.

L'organisme que vous avez jugé bon d'appeler l'institut Vanier de la famille, incarne une cause très chère à nos coeurs. Je veux que vous sachiez combien nous vous sommes reconnaissants de partager avec nous les aspirations de toute notre vie."

LES OISEAUX

Voici le printemps et sa symphonie palpitante des sons de la nature. C'est la vie ouverte. Tout s'entend à l'extérieur. De tous ces sons accoutumés, quel plus délicieux ramage que celui que nous servent copieusement nos oiseaux du Manitoba. Ne nous arrêtons-nous pas quelquefois pour les applaudir de la joie qu'ils nous apportent? Ces précurseurs de belle saison, on les attend anxieusement au printemps, même la corneille bruyante. Elle nous assure que l'été n'est pas loin enfin. Avez-vous vu ce rouge-gorge qui suit vos pas au moment des semences. J'en ai déjà épié qui déterrait les grains à mesure dans la terre fraîche. On ne lui tord pas le cou pour cela. On le gronde amicalement en le voyant s'enfuir.

Quelle jolie chose que l'hirondelle ou ce volier d'étourneaux s'entassant en grand nombre sur le faîte d'un arbre. Qu'ils sont tapageurs, n'est-ce pas? Mais on ne voudrait pas ne pas les y voir. Et ce minuscule oiseau-mouche qui se cache tout entier dans une corolle de fleurs. Puis il y a les mouettes, celles que nous appelons les mauves, qui présagent les pluies dans leur doucereuse plainte, survolant les rives des eaux.

Le matin, dans les campagnes, on entend gémir la tourterelle. Elle se fait rare et pourtant on dit qu'il y en avait tellement au début de la colonie de la rivière Rouge qu'on les abattait chaque jour pour en faire des tourtières. Ce bel oiseau appartient à la famille des pigeons et a un duvet gris mauve bien joli. Le pic devient effronté et voilà qu'il vient taper sa batterie sur les cheminées et les toits. Autrefois il se contentait des arbres nus et des poteaux de téléphone. Puis il y a le roitelet, le bel oiseau rouge à cocarde noire, qu'il pavane orgueilleusement déployant sa supériorité. Même les oiseaux n'échappent pas à cet instinct. Qui n'a vu planer sur les hauteurs cet oiseau de proie que nos anciens appelaient avec raison les "mangeurs de poules". Plus au nord on trouve les faisans, les pélicans même (ceux qui, en cas d'urgence, se saignent la poitrine pour nourrir leur couvée). J'ai vu des cygnes, des hérons, des sarcelles et de magnifiques oiseaux bleus que je n'ai jamais pu identifier. Je connais un homme qui collectionnait les serins sauvages.

Parlons des poules de prairies et des perdrix qui faisaient les danses du matin avec leur imitation de tambours. Oh, comme Dieu fait bien les choses. Et puis, sans oublier que ces chairs délicieuses faisaient et font des mets de pachas. N'oublions pas nos petits canards des baies manitobaines. Les oiseaux sont intéressants et je vous relate deux faits authentiques pour le prouver.

Quand j'enseignais dans les parages de la Petite Poule d'eau au lac Winnipegosis, j'habitais la sacristie de l'église, puisqu'il n'y avait pas dans le temps de logis bâti pour les professeurs. J'y étais d'ailleurs fort confortable, et bien rassurée par l'intimité de l'autel de l'autre côté du mur. Or, on chauffait cette chapelle en hiver avec un gros poêle de fonte. Au printemps, on organisait une corvée pour nettoyer tuyaux et fournaise. On en était pas encore rendu là, je dirais que nous étions entre le dégel et les vacances d'été. Mes enfants et deux filles en pension partageaient ce logis avec moi. Mon mari venait entre ses contrats de construction de ponts. Cette fois-ci nous étions seuls. Et voilà qu'une nuit ma petite me dit: "Ecoute, maman, il y a du bruit dans la chapelle". En effet, il y avait un bruit sourd. Je n'étais pas trop brave. Nous n'avions pas, bien entendu, d'électricité. Munie de ma lampe de poche, qui n'éclairait pas si bien, j'entrouvre la porte. Je demande: "Y a-t-il quelqu'un?". Naturellement, pas de réponse. Tout s'immobilisa pour recommencer quelques minutes plus tard. Enfin, le coeur serré, car même si l'expérience me fit penser à mille inquiétudes qu'on peut trouver en pays de mission, je résolus de trouver ce qui nous dérangeait ainsi. "Ça vient du tuyau", me dit mon enfant avec raison. Je n'osais pas remuer le tuyau, sachant dès lors que c'était une petite bête, surtout celle qui laisse son parfum derrière elle. Pourtant, il n'y avait pas d'odeur. Je remis au matin notre enquête.

Pour me rassurer, je demandai aux gamins des alentours de venir m'aider. Ils en étaient fort heureux. Nous détachâmes les feuilles de tuyaux. Ce n'était pas petite tâche, car il y en avait long et tout cela avait été bien serré par des broches. Enfin, on réussit. Et de là, apeuré par tout le brouhaha, nous fila sur la tête un gros oiseau tout noir tout barbouillé. Il alla se loger sur le banc du confessionnal de M. le curé. Les garçons, fins chasseurs et trappeurs, se firent un plaisir de le capturer. "C'était, m'ont-ils dit, un canard de bois 'Wood duck'." Et vint le nettoyage et la réparation.

Plus près de nous, un printemps de campagne, je vis moi-même un oiseau se ramasser des ficelles et des brindilles pour décorer son nid. Or, il passa soudain au-dessus de nous. Il traînait une longue corde au bout de laquelle pendait une étiquette rouge quelconque. Va sans dire que l'oiseau ne s'arrêta pas près de nous. Ce n'est que le lendemain qu'un garçon du voisinage trouva le nid bel et bien encerclé d'une ficelle avec étiquette rouge sur laquelle on pouvait lire un mot "Sold". C'était aussi gentil que surprenant.

Chérissons nos beaux oiseaux. Apprenons à les connaître. Soignons-les en hiver . . . et en été au besoin. Construisons de ces jolies maisonnettes dans les arbres du parterre ou sur un tronc coupé. Le ramage, la beauté de ces belles créatures vous raviront incessamment.

Manie TOBIE.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

L'Institut des Petites Soeurs de la Ste-Famille célébrait le 75e anniversaire de sa fondation. C'était en 1890 que la Rév. Mère Marie-Léonie fondait cet institut à Memramcook, N.-B. En 1895, la maison-mère se transportait à Sherbrooke, Qué. Comme on le sait, cette communauté, vouée au service des prêtres et des maisons d'éducation, dirige plusieurs maisons dans l'Ouest. Dans l'archidiocèse de St-Boniface, ces religieuses exercent leur zèle à l'archevêché, au Collège de St-Boniface, au Juniorat de la Ste-Famille et au Petit Séminaire. En Saskatchewan, elles ont deux maisons à Gravelbourg et une à Prince-Albert. En Alberta, elles ont une maison à St-Paul.

Lors d'un concours de diction au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, les élèves suivants ont fait montre de beaux talents: Pierre Marcon, Roger Fréchette, Raymond Bérard, Edouard Fleury, Laurent Bisson, Eugène Bernardin, Adrien Jubinville, Louis Gosselin, Denis Hupé, Raymond Fleury, Albert Vermette, Ovide Poirier, Armand McCarthy, Albert Vandal, Robert LaFlèche, Robert Audet, Maurice Emond, Edmond Lacasse, Claude Bisson et Georges Gareau. Le R. P. Léon Massé, S.J., était l'adjudicateur de l'Association d'Education.

Le correspondant de Wolseley, Sask., nous donnait la description suivante de l'état de son village et des environs: "En raison des pluies torrentielles de la semaine dernière, les cours d'eau inondèrent terrains et chemins. Dans le village, le ruisseau Wolf inondait une partie des propriétés et une trentaine de familles durent évacuer. Les dommages causés sont très considérables".

Il y a 20 ans (1945)

Enfin! La guerre mondiale commencée en 1939 prenait fin. En effet, le lundi 7 mai 1945, dans une école de Reims qui servait de quartier général au général Eisenhower, les commandants de l'armée allemande se rendaient sans conditions. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, et partout dans les pays vainqueurs, la population manifesta sa joie par des démonstrations triomphantes.

En prévision des élections fédérales qui devaient avoir lieu le 11 juin, les partis politiques de St-Boniface avaient nommé leur porte-couleur respectif. Le candidat libéral était M. Fernand Viau, capitaine de l'armée attaché aux quartiers généraux de Winnipeg; M. le maire George McLean, de St-Boniface, était le candidat conservateur; M. Evariste-R. Gagnon était choisi par le CCF; M. C. A. Bailey briguait les suffrages pour le parti Crédit Social. On se rappellera que M. Viau, successeur du sénateur J. P. Howden, sortit vainqueur dans cette lutte.

Il y a 30 ans (1935)

Le ministre de la Santé en Ontario, l'hon. David Croll, voulait profiter de l'anniversaire des quintuplées Dionne pour lancer "la semaine de l'adoption des enfants". A cette occasion, M. et Mme Oliva Dionne, parents des quintuplées, adressaient une demande au ministère en vue de l'adoption de leurs cinq fillettes. On sait que le gouvernement les avait déclarées pupilles de l'état.

Parmi les infirmières de l'hôpital de St-Boniface qui recevaient des médailles pour leurs succès au cours de leurs trois années d'entrainement, notons les noms suivants: Mlles Sarah Sherwood, Jeanne Aubin, Liliane Blais, Margaret Ward, Myrtle Bertram, Anna Carroll, Irène Thieman et Irma Pierce.

Le village de Letellier, Man., se préparait pour l'arrivée prochaine de l'hydro. Tous étaient très occupés à installer les fils électriques dans leurs demeures et dépendances.

Les lauréats à l'école primaire de St-Pierre étaient: 8e, année, Laurent Sicotte, J.-B. Mulaire et Aurèle Préfontaine; 7e, Victor Joubert, Ovide Lambert et P.-E. Proulx; 6e, Albert Carrière, Marcel Tétreault et Pierre Gagné; 5e, Lucien Fréchette, Jean Lahale et René Préfontaine; 4e, Germain Lavergne, Jules Sicotte et Denis Joubert; 3e, Maxime Desaulniers, Léon Joubert et Roland Rajotte; 2e A, Yves Joubert, Bernard Préfontaine et Paul Turenne; 2e B, Gérard Gagné, Albert Tessier et Denis Ruest; 1ère A, Rémi Grégoire, Gilles Mulaire et Jules Lambert; 1ère B, Norbert Préfontaine, Victor Lambert, Fernand Lavallée et Robert Turenne.

Il y a 40 ans (1925)

Son Exc. Mgr J. T. Kidd, évêque-élu de Calgary, recevait la consécration épiscopale des mains de Son Exc. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada. Le nouvel évêque fut intronisé le 12 mai par Son Exc. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton.

Un M. François Madec, venu de France pour s'établir à Mariapolis, Man., pris de nostalgie, quittait sa patrie d'adoption pour retourner en France. Après deux ans d'efforts infructueux pour se rétablir dans son pays natal, M. Madec revenait au Canada. Au cours d'une interview, il s'exclamait: "Vive le Canada! Jy suis, j'y reste!".

Les lauréats à l'école de Ste-Anne-des-Chênes (couvent) étaient: 11e année, Flora et Jeanne Nadeau; 10e, Anna Bisson et Marguerite Levasseur; 9e, Antoinette Boulet et Eva Girouard; 8e, Marie Aubertin, Aurélie Duguay, Yvonne Owens et Germaine Lavergne; 7e, Léonie Lahaye et Jane McAdams; 6e, Yvonne Guay et Michel St-Jacques; 5e, Nathalia Desmarais et Arthur Lacerte; 4e, Laura Perron et Marguerite Koensgen; 3e, Marguerite Guay et Jeanne Tougas; 2e, Reine Girouard, Charles Bernier, Omer Demers et Alice Blanchette; 1ère, Henri Boucher, René Demers, Léo Duhamel et Ephrem Bohémier; cours préparatoire, Eloi Bohémier et Alphée DeMontigny.

En traversant le pont qui relie les deux rives de la Seine, au pied de la rue Desautels à St-Boniface, un jeune écolier de l'Académie Provencher, John Serytuk, voulut montrer son agilité en marchant sur la rampe du pont. Mal lui en fut, car, après quelques pas, il tomba dans la rivière. Il a dû son salut au courage d'un compagnon qui se précipita dans l'eau pour le ramener sur la rive. Le sauveteur, Daniel O'Meara, en plus de félicitations bien méritées, reçut une médaille spéciale du Club Kiwanis.

Il y a 50 ans (1915)

Le Cercle La Vérendrye de St-Boniface lançait une souscription à travers les centres canadiens-français du Manitoba en vue d'obtenir des fonds pour venir en aide aux Franco-ontariens, persécutés pour leur langue et pour leur foi. Les contributions venaient de partout, car les Franco-manitobains se sentaient solidaires de leurs compatriotes ontariens et des sommes imposantes étaient versées à cette souscription.

Le correspondant de St-Claude, Man., révélait que dix pour cent des réservistes français de ce village qui avaient répondu à l'appel de la patrie étaient tombés au champ d'honneur.

Toujours à St-Claude, deux comités exécutifs étaient élus. Pour la Société St-Jean-Baptiste, on élisait M. H.-H. Fortin à la présidence, assisté de M. A. Jacques, vice-président, M. B. Bélanger, secrétaire-trésorier, M. J. Martin, secrétaire-correspondant, et M. A. Jobin, commissaire. A l'A.C.-J.C., on élisait à la présidence M. J. Martin; M. A. St-Pierre avait été choisi comme vice-président et M. A. Picton, secrétaire.

La guerre des sous-marins allemands s'amplifiait et ils en étaient rendus au point où on n'épargnait même pas les navires transportant des civils. Ainsi, au large de la côte de l'Irlande, le paquebot "Lusitania" était torpillé. Cette tragédie suivait une attaque sans avertissement et se déroulait en plein jour, soit vers deux heures de l'après-midi. On estime à environ 1,400 le nombre des victimes de ce navire qui coula dans l'espace de 21 minutes. C'est à la suite de ce lâche attentat que les Etats-Unis décidèrent de participer au conflit et s'alignèrent du côté des alliés.

Me Henri Lacerte, avocat de Montréal, est venu s'établir au Manitoba. Il faisait d'abord partie de l'étude de Me L.-A. Delorme. (Comme on le sait, M. Lacerte est toujours actif comme magistrat de la cour de police de St-Boniface et juge de la cour juvénile de cette ville.)

L'Ontario français veut conserver et développer son école confessionnelle

"Toujours à l'enseigne de la consolidation de nos forces et à leur épanouissement, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario est de plus en plus déterminée à promouvoir l'école confessionnelle franco-ontarienne, tout particulièrement au niveau secondaire, ainsi que la formation de chefs dans tous les milieux de l'Ontario français".

Cette affirmation était faite par le président général de l'ACFEO, M. Roger-N. Séguin, d'Ottawa, lors de la présentation des divers voeux des commissions d'étude du dix-septième congrès général de l'organisme franco-ontarien, la semaine dernière, au Château Laurier, à Ottawa.

En définitive, l'ACFEO, par la voix des délégués venus de tout l'Ontario français, s'est prononcée en faveur du maintien et du développement de l'école confessionnelle et française en Ontario.

Pour le Christ j'ai accepté de tout perdre, je regarde tout comme déchets, afin de gagner le Christ, et d'être trouvé en Lui, n'ayant plus ma justice à moi, celle qui vient de la Loi, mais la justice par la foi au Christ, celle qui vient de Dieu et s'appuie sur la foi. (Phil 3, 8-9)



M. Louis-J. Touchette, élève de Philo I au Collège de St-Boniface, vient de commencer la campagne de propagande en faveur du journal à St-Boniface, à St-Vital et dans les autres paroisses du Grand-Winnipeg, aidé de son frère, Maurice. Ils sont les fils de Mme Célestine Touchette, d'Aubigny. Nous souhaitons que les abonnés du journal et nos compatriotes leur fassent bon accueil.

M. Guy Frégault

La vie française hors du Québec n'est pas une question de dollars

MONTREAL (La Presse) — La vie française en dehors du Québec ne peut pas consister uniquement en une question de dollars, a déclaré le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, à la suite du reportage consacré par un journaliste montréalais au récent conflit scolaire de Saskatoon. En effet, après avoir étudié la grève des parents qui refusèrent d'envoyer leurs enfants à une école de cette ville de la Saskatchewan, ce journaliste analyse les conditions suivant lesquelles à son avis, le groupe de cette province pourrait garder son identité linguistique et il affirme que si "le Québec se contente d'afficher de bons sentiments . . . la minorité canadienne-française se retrouvera dans les pommes" (sic). Plus loin, il soutient que "ces beaux sentiments virent à la rigolade quand on apprend que le ministère des Affaires culturelles a, en 1964, octroyé une subvention de $1,000 (ni plus ni moins) à l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan".

M. Frégault fait observer que cette subvention a été accordée à la demande du R. P. Benoit Paris, O.M.I., alors visiteur des écoles françaises de la province, en vue de permettre l'achat de livres. La même année, c'est-à-dire en 1963-1964, une subvention de $5,000 était octroyée à la Société St-André de North Battleford, en vue de l'aider dans un projet-pilote au point de vue des loisirs: une subvention de $5,000 était octroyée au Collège Mathieu de Gravelbourg, en vue de l'aider à compléter sa bibliothèque; une subvention de $600 était octroyée à l'hebdomadaire "La Relève", de Gravelbourg; une subvention de $200 était octroyée au Ciné-Club de Gravelbourg, comme fonds de roulement; soit, au total $11,800. Par conséquent, le chiffre de $1,000 constitue environ le douzième de la vérité.

En outre, comme la vie française ne se mesure pas à la quantité de dollars versés, il reste que le rayonnement culturel du Québec se fait sentir même en Saskatchewan, puisque des livres ont aussi été donnés dans quelques institutions secondaires. La subvention de $1,000 pour l'achat de livres fut consacrée surtout à la distribution de volumes dans les classes du degré primaire ou élémentaire. Lorsque le ministère a envoyé un professionnel du théâtre en vue de se renseigner sur l'activité dans ce domaine, la Saskatchewan a été parcourue du nord au sud. Lors du congrès annuel de l'ACFC, un prix a été tiré au sort parmi les congressistes afin de permettre au gagnant de visiter le Québec, grâce à une subvention du ministère.

Dans un tel domaine, a souligné le sous-ministre, les comparaisons sont particulièrement odieuses. Néanmoins, il faut tout de même tenir compte de l'ampleur relative des groupes en présence. Il ne faut pas oublier que huit provinces sur neuf (le Québec étant naturellement exclu) comptent des minorités organisées. Il y a donc une proportion à respecter et si désireux soit-il de faire davantage, le Québec ne peut cependant pas, surtout tant que l'information ne sera pas poussée plus avant sur les besoins réels de ces groupes, abandonner le principe suivant lequel il aide ceux qui s'aident eux-mêmes.



La brillante jeune artiste canadienne, Monique Miville-Deschênes, sera avec nous, le 17 mai, et présentera à l'intention de la population franco-manitobaise un récital de ses plus jolies chansons.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

La réunion régulière du Conseil de la Ville de St-Boniface eut lieu lundi soir dernier 10 mai. Le greffier demanda que M. Fernand Marion soit nommé greffier suppléant du 10 au 24 mai, car lui-même doit accompagner la délégation de la ville au congrès des maires et municipalités à Windsor, Ont.

Le maire de Powerview, M. Desbiens, remercia la ville et le conseil pour un cadeau quelque peu extraordinaire: celui des cellules de prisonniers qui se trouvaient dans l'ancienne station de police. Avis aux visiteurs futurs: les barreaux de ces cellules sont encore solides.

Le chef des pompiers sera requis d'étudier et de faire rapport sur la demande de l'International Laboratories pour permission d'entreposer des liquides dans des réservoirs qui ne sont pas souterrains.

La Commission du Musée soumis plusieurs rapports ayant trait à la rénovation de la vieille maison provinciale des Soeurs Grises et révéla qu'il lui faudrait environ $140,000 de plus pour mener à bonne fin ce travail. Il faudra sans doute faire appel aux autorités fédérales encore une fois.

M. Hugo Pittoors, du Lamond Boulevard dans le Parc Windsor, se présenta de nouveau devant le conseil pour demander qu'on reconsidère le refus de lui accorder la permission d'ériger une clôture de 8 pieds de hauteur à l'arrière de sa propriété afin de protéger les enfants contre la tentation d'envahir sa propriété pour prendre leurs ébats dans la piscine de 24 par 48 pieds qu'il se propose de construire. Sa propriété est voisine d'un terrain de jeux et ceci pourrait constituer un danger, croit-il. La clôture qu'il se propose d'ériger serait de fibre de verre, de couleur pastel variée, et protégerait aussi les enfants infirmes ou aveugles à qui M. Pittoors veut donner des leçons de natation, contre la curiosité du public. Cette demande a déjà été refusée par le comité aviseur du Métro, et M. Pittoors en appelle maintenant au Municipal Board et demande à la Ville de ne pas s'opposer à sa requête. Le conseil fut très sympathique à la demande de M. Pittoors, mais vu que ceci va à l'encontre des règlements de la Ville en ce qui concerne la hauteur des clôtures, certains échevins furent d'avis que le conseil ne devrait pas changer d'avis à ce sujet. Toutefois le conseil vota de ne pas se faire représenter par l'avocat de la ville devant le Municipal Board et d'attendre la décision de cette commission. M. Pittoors pourra alors soumettre une requête modifiée, variant la hauteur de la clôture sur les côtés de sa propriété, et ainsi la ville serait disposée à étudier cette nouvelle requête.

M. le Maire avise le conseil que le gouverneur général du Canada et Mme Vanier visiteront notre ville le samedi 29 mai, et qu'il y aura réception des distingués visiteurs au gymnase Notre-Dame à 10 h. 45 a.m. Le maire espère que les citoyens s'y rendront en grand nombre, et que nos Guides et Scouts seront bien représentés à cette occasion. Le gouverneur général et Mme Vanier assisteront aussi à la messe de 10 h. 30 a.m. le lendeman, dimanche 30 mai, à la cathédrale de St-Boniface.

L'échevin St-Hilaire fit un court rapport du congrès du Conseil de Sécurité où il avait représenté officiellement la ville. A cette occasion il reçut au nom de la ville la plaque décernée à St-Boniface qui n'a pas eu à enregistrer d'accident fatal de la route en 1964. Ceci est dû aux mesures de sécurité prises par la ville, et aussi à l'efficacité de notre corps de policiers.

L'échevin Lonergan rapporta qu'à la réunion de l'organisation des mesures d'urgence "EMO" on décida de faire une liste de tous les édifices publics qui pourraient être utilisés en cas d'urgence.

M. le Maire révéla que le conseil a décidé de construire trois patinoires, au lieu d'une grande arène sportive. Ces patinoires seraient placées, soit près des bibliothèques municipales, ou des écoles. Grâce à des concours sportifs qui s'y dérouleraient, elles contribueraient à susciter un esprit de camaraderie entre les diverses sections de la ville. La ville continuera cependant ses démarches auprès des gouvernements supérieurs pour obtenir des octrois pour le Centre Louis-Riel.

La Société contre le Cancer annonça que sa campagne va bon train et se déclara très satisfaite des résultats obtenus dans St-Boniface. Elle remercia le conseil de ville pour l'aide et la publicité qu'il lu accorda.

Amalgamation

M. le Maire, répondant à une question par rapport à la demande d'un échevin de Winnipeg (question présentement devant le conseil de Winnipeg) que toutes les municipalités du Grand-Winnipeg soient amalgamées en une seule ville, réitéra la position prise par lui-même et par ses devanciers que la Ville de St-Boniface s'est toujours opposé à l'amalgamation et l'est encore. Il ajouta toutefois que nous sommes prêts à écouter ceux qui voudraient étudier la question de deux villes ou autres projets similaires.

L'échevin McGurran se déclare heureux de voir que la ville s'occupe activement du développement physique des enfants par la création de terrains de jeux et de patinoires qu'on se propose de terminer pour le Centenaire, mais il croit que la ville devrait voir à protéger ces mêmes enfants contre les dangers qu'offre la littérature immonde qui s'étale sur les comptoirs de nombreux magasins.

Mercredi soir à 7 h. aura lieu une réception en l'honneur de la délégation des patrouilles scolaires qui nous représenteront à leur congrès.

Les règlements 4540 et 4546 furent adoptés, abrégeant les règlements concernant la fermeture des magasins le mercredi après-midi, ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture.

L'échvein Guyot proposa la nomination d'un comité pour étudier le financement et le choix des emplacements des trois patinoires que la ville se propose de construire.

L'échevin Van Belleghem donna avis qu'à la prochaine réunion du conseil il proposera un amendement au règlement du zonage, afin de permettre l'érection de clôtures de 8 pieds de hauteur.

M. le Maire dit qu'il annoncera prochainement un projet de construction d'un grand hôtel, probablement aux environs des Tours Eiffel.

Nous souhaitons bon voyage et des études fructueuses à M. le Maire et aux autres délégués au congrès des Maires et Municipalités, qui aura lieu à Windsor Ont., la semaine prochaine.

A lundi prochain.

Délimitation des zones scolaires dans la division de St-Boniface

La Commission scolaire de St-Boniface vient de faire distribuer une carte sur laquelle les parents d'écoliers peuvent voir à quelle école il faut envoyer leurs enfants l'année prochaine dans la région de Windsor Park.

On y distingue quatre zones, ayant comme base les écoles élémentaires Prendergast, Frontenac, Howden et Général Vanier, avec classes de la première à la sixième année.

On signale que les enfants qui suivent le cours "Français" de la première à la sixième année, fréquenteront l'école Général Vanier, si leur résidence se trouve à l'est du chemin Speers, ou bien sur ce chemin, et tous les autres iront à l'école Frontenac.

Tous les élèves de Windsor Park, des septième et huitième années, fréquenteront l'école secondaire intermédiaire (Junior High) Beliveau.

Ecoles St-Boniface

Tous les élèves de la neuvième année, qui résident à l'ouest du Chemin Speers ou bien sur ce chemin, fréquenteront l'Institut Collégial de Windsor Park. Les autres iront à l'école secondaire intermédiaire Beliveau.

La première zone scolaire se trouve dans le coin sud-ouest de la région, entouré des limites suivantes: ligne de chemin de fer CPR, ligne entre Blueberry Bay et Bentwood Bay, boulevard Drake jusqu'à la ligne imaginaire entre Blackberry Bay et Burning Bush Bay, ligne entre Blackberry Bay et Burning Bush Bay, ligne imaginaire prolongeant la rue Betournay, rue Betournay jusqu'à la ligne entre Harper et Heather, Bibeau Road, Speers Road jusqu'à Cottonwood et Crescent une ligne imaginaire en arrière des maisons sur le Chemin Speers.

La deuxième zone scolaire se trouve dans l'angle nord-ouest ayant au sud une frontière commune avec la première zone et à l'ouest une frontière commune avec la zone trois.

La troisième zone, dans l'angle nord-est, suit l'avenue De Bournonl jusqu'à la première ruelle (?) au sud du chemin Elizabeth, allant vers l'est jusqu'à Harper, ensuite vers le sud sur la Harper, mais au tournant vers l'est de cette avenue la ligne exclut les maisons sur la Harper jusqu'au chemin Bibeau, Allant vers l'est sur le Bibeau, on inclut les résidences du côté est du chemin Speers entre Bibeau et Betournay, et ensuite les résidences du côté sud du Betournay à l'exception de celles qui se trouvent à l'ouest et l'est au carrefour avec la rue Dussault.

La quatrième zone occupe le coin sud-est, entre le chemin Speers et la rue Betournay, à l'exception des résidences qui appartiennent aux première et troisième zones telles qu'indiquées plus haut.

Traduction de la Bible en Hindi

ALLAHABAD (CCC) — La première traduction catholique de l'Ancien Testament en Hindi, faite par le R. P. Stanislas Wald, S.V.D., vient d'être imprimée par la Société Editrice S. Paul.

Le Père Wald, qui travaille en Inde depuis plus de trente ans, avait été chargé en 1956 par les évêques du pays de faire cette traduction. Il fut aidé dans sa tâche par quelques-uns des meilleurs connaisseurs de l'hindi, par les professeurs du Séminaire d'Allahabad et par un excellent centre littéraire protestant.

Cette traduction a été imprimée en même temps qu'un texte hindi revisé du Nouveau Testament, de sorte qu'ainsi c'est toute la Bible que l'on peut se procurer en un seul volume et pour le prix de cinq roupies, soit un peu plus d'un dollar.

Festival annuel de la Chanson Française au Théâtre Playhouse, le mardi 25 mai

Le Festival de la Chanson Française dédié à Son Exc. Mgr Antoine Hacault, auxiliaire à St-Boniface, aura lieu le mardi 25 mai, à 8 h. 30 p.m. au théâtre Playhouse. Les billets sont en vente au Collège de St-Boniface. Téléphone Ch 7-4819.

Le festival comporte, comme par les années passées, une pièce de résistance "Une Rose Effeuillée, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus"; cantate en trois parties pour choeur, soli et orchestre à cordes, paroles de Marcel Jousse, S.J., et musique du chanoine Louis Boyer, une petite opérette, des chansons de folklore et, inévitablement, des chansons auxquelles participera la foule.

Parlons maintenant de l'opérette. C'est l'inimitable Armand LaFlèche qui est le meneur de jeu dans une petite fantaisie sur de vieux airs qui a précisément pour titre "Jeu". Vedette hautement acclamé, M. LaFlèche vous régalera avec ses commentaires mi-sérieux mi-bonasses sur le train de vie au temps des contes de fées. Soutenu de jeunes et de moins jeunes modernes le meneur vous fera revivre les vieux airs par un mélange de fable et de vingtième siècle. Connaissez-vous "Tide"? Quelque soit votre réponse il vous faudra venir au Playhouse pour connaitre le produit "à la Caron". Alors à bientôt.

Paul REGNIER
président.

Monique Miville-Deschênes sera bientôt à St-Boniface

A cet endroit du fleuve où l'eau douce se change en eau salée, il y a St-Jean-Port-Joli, un vieux petit village. C'est là qu'habite le chansonnier Monique Miville-Deschênes. Dans une maison couleur d'octobre, mais qui donne le goût d'y hiverner.

Avec ses yeux bleus, sa blondeur de blé de mer et ses joues maquillées de soleil, Monique Deschênes pourrait être une très jolie paysanne.

Elle est tout simplement Monique Deschênes: une fille dans la vingtaine qui fait des chansons et qui en a enregistré douze sur son premier microsillon, pour la Compagnie Select. Monique est bien connue du public de la chanson; elle a fait plusieurs apparitions à la télévision, une série radiophonique avec Pierre Perrault à Radio-Canada, et plusieurs récitals à Montréal et en province.

Et voici, comment s'exprime Monique! "Pour moi, écrire durant la semaine est une nécessité et chanter le dimanche est une sorte de luxe. J'ai autant besoin d'écrire que de manger, me baigner durant l'été, faire de la raquette l'hiver, aimer, respirer . . ." Ces quelques mots révèlent un peu Monique Deschênes. Elle est simple, saine, équilibrée. Et, chez elle, comme chez la plupart des gens qui vivent dans la nature, cette harmonie procède d'une constante et d'un ordre cyclique des saisons, des choses et des gens.

Monique Deschênes sait où elle va, parce qu'elle va lentement et elle avance lentement, parce qu'elle ne croit pas aux vertus de la vitesse, du désordre et des tempêtes. Elle ne force pas la serrure, par peur de briser la clef.

Pour elle, tous les matins sont des surprises et des naissances. Avec des regards neufs, tout est nouveau: les canards sur la grève, les coquillages, la mer . . .

Et Monique ajoute cette jolie phrase qui la définit bien: "Je laisse tomber la pluie . . . mais ce n'est pas moi qui vais essayer de crever les nuages . . ."

Il y a deux ans, Monique Deschênes chantait son pays, les oiseaux, la mer, l'amour et l'idéal des gars qui croient en la vie et qui veulent transcender ce qu'elle a d'éphémère et de prosaïque.

Elle chante encore les mêmes choses. Mais avec tellement plus de force et de sobriété. Car l'expérience du métier et celle de la vie lui ont permis une retenue, une maitrise qui ressemblent à de la maturité.

Et pour vous en convaincre, venez l'écouter à son premier récital au Manitoba, qui aura lieu le 16 mai, à 8 h. 30 le soir, en la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. Les billets sont en vente à CKSB, à la Librairie Lumen et Chez Huot: $1.00 pour les étudiants et $1.50 pour les adultes.

Ceci est un communiqué de l'Association Québec-Manitoba. (La majeure partie de ce communiqué a été tiré du volume "Chansonniers du Québec" — Christian Larsen.)

N. P.

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

Une semaine de silence, ça repose les lecteurs, mais ça n'empêche pas les clercs-servants d'être actifs. Une maladie commune, peut-être provoquée par le printemps, se développait chez les chefs d'équipes: Ankylose (abolition plus ou moins complète des mouvements d'une articulation naturellement mobile.) Il fallait donc trouver un remède. Les réparages au Camp Notre-Dame étaient la pilule nécessaire.

Deux fois déjà, les chefs disponibles (Denis trouve le moyen de se faire mal au genou, Bernard et Richard préfèrent do-mi-la-sol: Bonne Excuse ! ! !), travaillent de leur mieux, toujours prêts à servir, dans des travaux d'adultes: détruire pour reconstruire.

Nous regrettons que Richard Bérubé n'ait pu nous accompagner. Prompt rétablissement Richard. Quant à Guy nous l'avons oublié dans le Parc Provencher, sans doute attend-il Aimé et Maurice?

Discussion à la dernière réunion du Bureau de Direction

La compréhension

La compréhension n'est pas l'abandon.
Ce n'est pas non plus une fade attitude d'obsession de réussir.
Ce n'est pas une technique.
Une chose à faire ou ne pas faire.

Comprendre quelqu'un c'est tendre à une certaine qualité d'existence, de présence et de relation. C'est un mélange d'humilité et d'attention, d'amitié et de confiance, de silence et d'espérance absolue.

Comprendre c'est d'abord découvrir les virtualités de l'autre, ce lieu secret où est le meilleur de lui-même.

Il nous faut avoir une connaissance naturelle des virtualités de la personne à comprendre. Ça s'acquiert par l'expérience. Se dépouiller de sa volonté propre, faisant abstraction de sa façon d'être et de sentir pour discerner en l'autre toutes les possibilités et les élans. Comprendre c'est participer à la volonté de l'autre. On ne comprend plus quand on ne croit plus en l'autre.

Cette compréhension est nécessaire entre ceux qui se dévouent pour les jeunes. Les jeunes sont tellement incertains et ballottés, qu'un certain besoin de compréhension est nécessaire pour les guider vers un idéal plus élevé que celui que leur offre le siècle actuel. La crainte des responsabilités chez le jeune est connue. Si, chez les éducateurs, il y a manque de compréhension, d'où découle nécessairement un manque de responsabilité, ce manque se reflètera dans leur travail et le jeune, au lieu de s'approcher, s'éloignera.

15 nouveaux chroniqueurs

A partir de la semaine prochaine, les chefs d'équipes, à tour de rôle, nourriront la chronique des Clercs-Servants. La Direction interviendra quand les pressions extérieures la pousseront à le faire.

La Direction.

Sts-Martyrs-Canadiens

L.F.C.

Le dimanche 16 mai, aura lieu le déjeuner-communion à l'hôtel Niakwa. M. Léo Forest du Bien-Etre Social, de St-Boniface, sera l'invité d'honneur. Il fera un exposé des problèmes de la femme seule.

Tel qu'annoncé, l'assemblée générale aura lieu le jeudi 13 mai à 8 h. 30 p.m. en la salle paroissiale. La Rév. Sr Cécile de Rome de l'hôpital Miséricorde, conférencière de renom, donnera une causerie très intéressante sur les problèmes de la "fille-mère"

Mme Aimé Normandeau, nouvelle présidente du comité d'action sociale, annonce que dorénavant, deux autres dames feront partie de ce comité. Mme Jean Joyal sera en charge du maintien des surplis et Mme Alcide Labossière s'occupera de la visite aux malades.

Remerciements aux dames qui ont prêté main-forte au thé de la Société canadienne de l'Hygiène Mentale, aux vingt-deux membres qui se sont rendus au Centre de Réhabilitation, aux trois dames qui ont adressé des enveloppes à la maison et à toutes celles qui ont aidé des patientes mentales à faire leurs emplettes.

Rapport annuel 1964-65

Comité de spiritualité: au cours de l'année écoulée il y eut deux déjeuners - communions, ainsi que la communion mensuelle; adoration des quarante heures; conférence intitulée "Nouvelle Liturgie de la Messe" par M. l'abbé Joseph Pageau, et une autre conférence donnée par le R. P. J.B. Isabelle de la maison des retraites.

Comité d'éducation: une bibliothèque de vacances pour les enfants a été fondée; contribution financière aux bourses scolaires pour examens de français, don d'équipement pour enseignement du catéchisme et du français; timbres usagés ramassés pour les missions des Pères Blancs d'Afrique. Le Petit Séminaire d'Otterburne bénéficia d'un don d'argent, de conserves, de linge usagé, de taies d'oreillers et serviettes.

Comité d'action sociale: Ce comité entreprit l'escorte des patientes mentales dans les magasins deux fois par mois; le maintien des surplis des clercs-servants; le lavage et repassage pendant les mois d'hiver, pour une famille éprouvée; visites et cartes de rétablissement aux malades; médailles et chandelles aux nouveau-nés. A Noël, quatre colis d'une valeur d'environ $68 ont été distribués aux familles pauvres et quarante-trois cadeaux furent donnés à la C.M.H.A.

Comité radio, T.V., Film: appréciation et commentaires des programmes de radio et T.V. (C.B.W.F.T.), furent faits à tous les mois par deux dames. Un film "The Pulse of Life" fut aussi présenté.

Comité civisme et législation: des pamphlets sur la défense civile furent distribués. Les dames furent encouragées à exercer leur droit civil aux élections l'automne dernier.

Coupons Canada Packers: un montant suffisant de coupons furent ramassés pour recevoir dix douzaine de couteaux et fourchettes.

Il y eut le Thé annuel le 31 mai, 1964, avec vente de pâtisseries, table "éléphant blanc", tirages, ainsi que le défilé de Modes "Allô Printemps", qui se déroula le 21 mars, 1965.

Guides et Jeannettes

Le vendredi, 30 avril, eut lieu la réunion hebdomadaire des guides. A cette occasion, l'assemblée fut animée par la présence de Mlle Huguette Sauvageau, Commissaire-adjointe nationale, accompagnée de Mme Denise Fournier, commissaire diocésaine. Mlle Sauvageau fait cette tournée à tous les deux ans. Une rencontre avec toutes les cheftaines et assistantes-Jeannettes eut lieu le jeudi 6 avril, en la salle paroissiale. La soirée stimulante se termina par un goûter.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les dames de la paroisse, aura lieu les 11,12 et 13 juin à la Villa-Maria. La capitaine est Mme Fernando Sanche.

Première communion

C'est le 31 mai, à 9 h. 30 a.m. qu'aura lieu la première communion cette année.

M. Hubert Préfontaine, 29 ans, fils aîné de M. et Mme Charlemagne Préfontaine, de St-Boniface, vient d'être promu directeur adjoint de la société Manitoba Medical Services.

Elève de l'école Provencher et ancien du Collège de St-Boniface, il obtint son baccalauréat ès sciences à l'Université de Manitoba, Honors Course.

M. et Mme (Rose-Marie Trudel) Préfontaine, parents de quatre enfants, demeurent au numéro 14, Greenwich Bay, Windsor Park.

PETITE NOTE

Baptême

Le dimanche 25 avril fut baptisée en la basilique de St-Boniface Carole-Marie-Irène, fille de Philippe Prince et d'Yvette Boucher. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph-Arthur Lachance, oncle et tante de l'enfant. La grand-mère, Mme Joseph Prince était la porteuse.

Exposition de dessin et peinture à St-Boniface

Un petit événement — mais qui est d'importance, car St-Boniface ne regorge pas de manifestations de ce genre — a eu lieu du 1er au 8 mai dans une des salles de la bibliothèque française de la ville: l'exposition des travaux d'élèves du cours de dessin et de peinture de l'école Marion.

Quelques semaines auparavant une autre exposition dans la même salle, attirait l'attention de personnes intéressées et, conjointement avec un concert de musique de chambre, réunissait un nombre impressionnant de visiteurs et d'auditeurs. Initiative heureuse à tout point de vue qui semble être le prélude d'une prise de conscience d'un public qui s'est trop longtemps tenu à l'écart d'un des aspects les plus authentiques d'une vie culturelle sans laquelle aucune société, la plus primitive ou la plus évoluée, ne saurait vivre une vie complète. De plus en plus une menace pèse sur le monde: le risque de devenir victime du "robotisme", de l'indifférence totale, sourde et aveugle quant aux éclatantes beautés qui s'étalent à notre portée et dont l'interprète est le peintre, le sculpteur, le musicien, le poète. Ici, une jeunesse hardie et cultivée a ouvert le chemin à d'autres initiatives du genre et il est à espérer que l'exposition de l'Atelier de St-Boniface se répètera, devenant ainsi un événement annuel comme celle des Cours de dessin et de peinture de l'école Marion.

La Commision du district scolaire de St-Boniface ne pouvait mieux choisir en confiant à Roland Mahé la direction de ce cours avec Louise Chénier comme adjointe, l'un diplômé, l'autre élève de l'Ecole des beaux-arts de l'Université de Manitoba. Ils ont su introduire dans leur enseignement des méthodes nouvelles, utilisant divers mediums qui ont suscité un intérêt particulier chez les plus jeunes élèves surtout. Une grande variété de sujets, de techniques s'en dégage reliant l'abstrait au figuratif, le collage au dessin académique, le crayon, le fusain à l'aquarelle ou au pastel. Enfin dans l'ensemble exécution et invention sont remarquables.

Parmi une cinquantaine d'exposants les noms de Ralph Suppy, Yvonne Huot, Micheline Savaria, Joan Bluthner, Rachel Deniset, Flore Campagne etc., évoquent une série d'oeuvres intéressantes où fraîcheur, spontanéité, création, jeunesse sont nettement évidentes, révélatrices d'un goût artistique dont l'épanouissement s'opère, selon l'âge et le talent de chacun, avec le sérieux qu'il convient.

Au hasard, on peut s'étonner devant le dessin de Pierre Deniset qui donne à son "Clown" deux cordes, arabesques gracieuses, en guise de bras. Plus loin son abstrait, un collage, est d'un effet magnifique de chaleureuse gaité et d'inquiétude. Suzanne Garnier et Richard Chénier surprennent toujours par leur intensité, leurs efforts prolifiques qui dénotent un progrès relevant de la réflexion mûrie et d'une prise de contact plus ferme avec le métier. Diane Painchaud met une fantaisie coquette dans ses couleurs et ses sujets. John Bluthner contrôle et freine son ardeur impatiente: ses gratte-ciels et ses tons chauds sont impressionnants. Dominique Legrand donne à ses compositions bien équilibrées un mystère captivant. Un paysage de montagne où le thème d'un triangle se répète, hallucinant d'invention, d'assurance est signé Paulette Soulodre.

Il est souhaitable que ces enfants, ces adolescents puissent continuer leurs études artistiques afin que plus tard beaucoup d'entre eux viennent augmenter le nombre d'exposants de l'Atelier de St-Boniface, témoignant ainsi de la force croissante d'une vie culturelle canadienne, franco-manitobaine, qu'on ne peut plus ignorer.

En attendant mieux il est également souhaitable que la salle de la bibliothèque publique, endroit idéal et tout désigné, où l'on vient puiser la nourriture de l'esprit, soit de nouveau mise à leur disposition et à celles des autres groupes culturels ou artistiques. L'exiguité du local et ses petits inconvénients étant compensés par la bienveillance de la bibliothécaire, Mlle Audet, ces deux expositions ont marqué deux véritables réussites dans les annales artistiques de notre ville.

P.B.

Il y avait jadis à Paris un marché aux crapauds

Les Anglais, gens pratiques, achetaient autrefois nos crapauds pour en pourvoir abondamment leurs cultures.

C'est qu'en effet le crapaud, si peu séduisant avec sa peau verruqueuse, compte parmi les animaux utiles. Il protège les salades contre les limaces, et les pommes de terre contre les doryphores. Tout lui est bon de ce qui remue. Ses contenus stomacaux montrent des débris de mille-pattes, de cloportes, d'araignées, de coléoptères. Il ingère, sans dommage, des proies toxiques: cantharides, chenilles processionnaires . . .

La conclusion s'impose: protégeons le crapaud au lieu de le tuer sottement.

(Extrait de "La vie des animaux", Larousse éditeur.)

SALISBURY (CCC) — M. Floyd Anderson, directeur de l'Agence N.C.W.C. — agence de presse catholique des Etats-Unis — qui effectue un voyage dans plusieurs pays d'Afrique, avait l'intention de se rendre en Afrique du Sud, afin d'y visiter les institutions de réalisations catholiques dans le domaine social et autre. Il vient de signaler de Salisbury que le gouvernement sud-africain lui a refusé un visa d'entrée dans le pays et que dès lors il lui est impossible d'entreprendre le voyage projeté en Afrique du Sud.

St-Eugène

Réunion du club des Dames

Le club des Dames de St-Eugène a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 5 mai.

L'assemblée fut ouverte par la prière et on lut ensuite les minutes du mois précédent. Il y eut aussi l'élection des officières pour l'année qui commencera au mois de septembre. Ce sont: Mme Gautron, présidente; Mme I. Fisette, vice-présidente; Mme L. Nuytinck, secrétaire; Mme D. Comeault, trésorière.

Aux comités: Mme L. Brisebois, présidente de celui du thé, Mme M. Lafleur, présidente du souper, Mme D. Moquin, recrutement; Mme L. Gauthier, amusement; Mme Laporte, liturgie; Mme Rousseau, rédactrice; Mme R. Hébert et Mme Meilleur, malades, et Mme R. Hébert, réception.

L'assemblée se termina par la prière et elle fut suivie d'un goûter.

Décès

M. FORTUNAT ROBERT

Le lundi 3 mai, M. Fortunat Robert est décédé à l'hôpital Princess Elizabeth, après une maladie de trois ans endurée avec beaucoup de résignation. Il était âgé de 82 ans.

Né à Ste-Agathe, Man., le 15 mai 1883, M. Robert épousa Mlle Céranire Clément le 26 juillet 1904, à Ste-Agathe. Il résida à Ste-Agathe et à La Broquerie, où il se fit toujours remarquer par sa charité, ne craignant jamais d'aider ceux qui avaient besoin de ses services.

Survivent au défunt: son épouse; cinq fils, Edmond, Avila, Antonin, Amédée et Léopold; trois filles, Aline (Mme Arthur Balcaen), Evelyne (Mme Albert Anstett) et Annette (Mme Armand Carrière); quatre frères, Albini, Joseph, Frédéric et Stanislas; quatre soeurs, Marie (Mme Joseph Fisette), Arthémise (Mme Signor Beaudouin), Bernadette (Mme Aldéric Saint-Onge) et Bertilde (Mme Gustave Scoute).

Les funérailles eurent lieu en la basilique de St-Boniface le jeudi 6 mai, à 10 h. Le R.P. A. Lemoine, O.M.I., chanta le service. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Ovide, Gabriel, Edouard, René, Albini et Marius Robert.

Remerciements

Mme Fortunat Robert et sa famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, de même que ceux qui ont visité et réconforté le cher disparu lors de son pénible séjour à l'hôpital. Merci particulièrement au chapelain de l'hôpital, au Père Lemoine, curé de la paroisse du Précieux-Sang et aux Pères Blancs.

Petites Notes

Remerciements

Les familles Chabidon, Ragot et Lacroix désirent exprimer leur très vive reconnaissance à toutes les personnes qui, de quelque façon, leur ont témoigné leur sympathie lors du récent décès de leur père, M. Maurice Chabidon.

Remerciements

Mme Antoinette Durand remercie bien sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou par leur assistance aux funérailles, lors du décès de son protégé, M. David Lavallée.

Petite Note

Remerciements

Mme Zéphirin Prescott et sa famille tiennent à remercier, par la voie de ce journal, le comité des parents scouts, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à faire de la partie de cartes du 2 mai dernier un réel succès. Elles peuvent assurer leurs bienfaiteurs que leur missionnaire, Roland, avec ses chers africains, ne les oublieront pas dans leurs prières.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un nouvel insolent aux Insolences

D'ici la fin de la saison, "Les Insolences d'une caméra" seront plus insolentes que jamais. Avec Jacques Normand comme animateur, il faut s'y attendre. Le célèbre couche-tard, le spécialiste de la mise en boîte, l'humoriste inimitable que tout le monde apprécie, animera, aux côtés d'Alain Stanké, les dernières émissions de la série "Les Insolences d'une caméra", le dimanche soir à 8 h. 30, à la télévision de Radio-Canada.

Alain Stanké, "l'insolent" professionnel, le sympathique grand jeune homme blond qui ne peut plus passer inaperçu, est heureux d'accueillir Jacques Normand à la table des "Insolences": "Nous avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Jacques est toujours amusant. Il adore les bonnes blagues et rien ne lui fait plus plaisir qu'un travail qui l'oblige à en faire. Quand nous avons tourné la séquence où il apparaît en pompier, avec le traditionnel casque sur la tête, nous avons failli mettre le feu au studio. Devant allumer ma cigarette avec un bout de papier flambant, Jacques s'est retrouvé subitement devant une torche incandescente faite d'un journal dans toute son épaisseur. Pour peu, il allumait non seulement ma cigarette, mais mon complet, le bureau, le tapis et la maison elle-même, de la cave au grenier".

Après cet épisode "brûlant", le tournage s'est continué sans anicroches et le Service des incendies de Montréal n'a pas eu à intervenir. Mais peut-être les cascadeurs des "Insolences" doivent-ils faire appel à la force policière pour se protéger contre les réactions parfois violentes de leurs victimes.

Selon Alain Stanké: "Il arrive que certaines gens nous digèrent mal. Ce sont les jeunes surtout. Ils sont souvent prêts à frapper, tout au moins à lancer des injures. Les gens d'âge mûr sont beaucoup plus conciliants, plus prêts à accepter la blague. Il y en a même qui le sont trop. C'est incroyable ce qu'on peut faire avaler à certaines gens trop crédules. Mais, vous savez, si nous jouons des tours pendables, il nous arrive à nous aussi de nous en faire jouer de sérieux. Pour ma part, je ne suis plus capable d'entrer dans un magasin, un restaurant, un endroit public sans qu'on me reconnaisse et qu'on se paie ma tête. Je ne m'y attends pas toujours et, quand je me fais prendre, on me dit: "Souriez . . . Insolences d'une caméra!".

Oui, souriez avec Alain Stanké, Pierrette Beaudoin et Jacques Normand. Car vous ne savez jamais à quelle heure l'oeil invisible de l'insolente caméra vous guette.

"Les Belles de nuit"

Le mardi 18 mai, à 10 h. 30 du soir, on verra, au "Festival Gérard Philipe", "Les Belles de nuit", film de René Clair.

Jean Mitry, dans un livre qu'il consacre à René Clair, écrit, à propos des "Belles de nuit": "C'est là un divertissement pur, mais combien poétique. Un ballet d'idées plus encore que de personnages: l'oeuvre d'un virtuose jouant sur la corde raide et jonglant avec des paradoxes. Jamais, en effet, la virtuosité de René Clair ne s'est manifestée avec autant d'éclat. L'aisance avec laquelle il passe du réel à l'imaginaire, d'un lieu à un autre, d'une époque à une autre, est éblouissante. D'autant qu'il y accumule des problèmes de mise en scène et de montage qu'il résout comme en se jouant".

"Les Belles de nuit", tous les cinéphiles s'en souviennent, nous racontent l'histoire d'un jeune professeur de musique qui vit, en rêves, les aventures les plus cocasses, les romans d'amour les plus étranges, à toutes les époques de l'histoire de France et jusqu'à l'âge de pierre. Claude, incarné avec brio par Gérard Philipe, est mécontent de son sort. Petit professeur mal logé, mal nourri et mal payé, il s'évade, par le rêve, de sa médiocre existence. Il se retrouve d'abord dans la peau d'un jeune musicien de 1900, admiré, adulé, fêté par les plus jolies femmes et les célébrités de l'époque. Puis, subitement, le voilà transporté à l'époque 1830, sous Louis-Philippe. Claude, vêtu en chasseur d'Afrique, part pour l'Algérie. Un vieil officier lui ayant confié que la douceur de vivre n'avait existé que vers la fin du règne de Louis XVI, voilà Claude, en habit noir et perruque poudrée, en train de donner une leçon de piano à une jeune aristocrate. Mais la Révolution gronde et Claude harangue la foule, déguisé en Conventionnel. Puis, il recule encore dans le temps, pour connaître une aventure sous Louis XIII et Richelieu; une autre chez les Romains et, finalement, à l'âge de pierre.

Lassé, à la fin, de tous ces cauchemars qui le poursuivent chaque nuit, Claude en arrive à ne plus vouloir dormir. Il boit du café fort pour rester éveillé. Ivre de fatigue, il lutte contre le sommeil afin de ne pas reprendre le fil de ses aventures. C'est enfin par une nuit d'insomnie que Claude rencontre Suzanne, une jeune fille qui ressemble étrangement à son élève noble du XVIIIe siècle. Les cauchemars se dissipent tous et c'est dans la vie réelle que Claude trouve le bonheur qu'il avait vainement cherché dans le rêve.

Outre Gérard Philipe, on peut voir, dans "Les Belles de nuit" de René Clair", nombre de grands comédiens tels que Raymond Bussières, Bernard Lajarrige, Parédes, Martine Carol, Magali de Vandeuil et Gina Lollobrigida.

Nos longs métrages

Samedi 15 mai, à 8 h. 30: "Pain, amour et ainsi soit-il", et à 10 h. 30: "L'Horrible Dr Orloff".

Dimanche 16 mai, à 10 h. 30: "L'Ange et le bandit".

Lundi 17 mai, à 10 h. 30: "Tant qu'il y aura des femmes".

Mardi 18 mai, à 10 h. 30: "Les Belles de nuit".

Mercredi 19 mai, à 10 h. 30: "Pauvres, mais beaux".

Jeudi 20 mai, à 10 h. 30: "Mission diabolique".

Vendredi 21 mai, à 8 h. 30: "Dans la gueule du loup", et à 11 h.: "Heureuse époque".

Au poste CBWFT

SAMEDI 15 MAI

5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roman de la Science
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Billet de faveur: "Pain, amour et ainsi soit-il"
10.00—Votre choix
10.30—Cinéma: "L'Horrible Dr Orloff"

DIMANCHE 16 MAI

5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les Insolences d'une caméra
9.00—Notes sur une minorité
10.00—Nous, les Néo-Zélandais
10.30—Long métrage: "L'Ange et le bandit"

LUNDI 17 MAI

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—A être annoncé
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Tant qu'il y aura des femmes"

MARDI 18 MAI

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roi de la jungle
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La Cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Gérard Philipe: "Belles de nuits"

MERCREDI 19 MAI

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Pauvres, mais beaux"

JEUDI 20 MAI

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—Panique
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Mission diabolique"

VENDREDI 21 MAI

4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Court métrage
8.30—Cinéma international: "Dans la gueule du loup"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Heureuse époque"



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 15 mai

10 h. 30 — **L'horrible docteur Orloff:** Esp. 1962. Drame d'horreur de J. Frank avec Howard Vernon et Conrado Sanmartin. — Un médecin tente des greffes de peau humaine sur sa fille défigurée. — Piètre assemblage de poncifs propres au genre. Interprètes peu convaincus. — Atmosphère malsaine de cruauté sadique. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 16 mai

10 h. 30 — **L'ange et le bandit:** E.-U. 1942. Drame d'aventures de S. Simon avec Wallace Beery et Margaret O'Brien. — Réfugiés dans une caravane de Mormons, des bandits s'amendent au contact des voyageurs. — Réalisation correcte. Rythme soutenu. Ensemble assez artificiel. — **Tous.**

Lundi 17 mai

10 h. 30 — **Tant qu'il y aura des femmes:** Fr. 1955. Vaudeville d'E. T. Greville avec Pierre Destailles et Mireille Perrey. — Un grave professeur de morale trompe sa femme. — Banal et théâtral. Bons moments. — Morale bafouée. Grivois. **Déconseillé.**

Mardi 18 mai

10 h. 30 — **Les belles de nuit:** Fr. 1952. Comédie fantaisiste de R. Clair avec Gérard Philipe et Martine Carol. — Les rêveries d'un jeune musicien pauvre. — Brillant divertissement. Humour et fantaisie. Belle musique. Excellente interprétation. — Philosophie saine. Passages délicats. **Adultes.**

Mercredi 19 mai

10 h. 30 — **Pauvres mais beaux:** Fr. It. 1956. Comédie de moeurs de D. Risi avec Maurizio Arena et Renato Salvatori. — Deux jeunes gens s'éprennent de la même jeune fille qui se console avec eux d'un amour malheureux. — Assez bonne réalisation. Interprètes sympathiques. — Recherche d'effets suggestifs. **Déconseillé.**

Jeudi 20 mai

10 h. 30 — **Mission diabolique:** Fr. All. 1957. Drame de guerre de P. May avec Michel Auclair et Hardy Kruger. — Des officiers allemands veulent transmettre des plans militaires à la Résistance française. — Assez théâtral mais bien mené. Bons interprètes. — Positif. Images libres. **Adultes.**

Vendredi 21 mai

8 h. 30 — **Dans la gueule du loup:** Fr. 1960. Film policier de J.-C. Dudrumet avec Félix Marten et Magali Noël. — Un homme accepte d'aider une amie à simuler un vol de bijoux. — Bon suspense. Habilement construit et réalisé. Interprétation de qualité. — Atmosphère trouble. Agissements cyniques. **Adultes, des réserves.**

11 h. — **Heureuse époque:** It. 1952. Film à sketches d'A. Blasetti avec Vittorio de Sica et Aldo Fabrizzi. — Diverses histoires situées à l'époque 1900. — Valeur inégale. Trop théâtral. Mauvais goût. — Très libertin. En version intégrale: **déconseillé.**

Le 17 juin, à Montréal en l'église de l'Immaculée-Conception, sera ordonné prêtre par le cardinal P.-E. Léger, le R. P. Henri Saulnier, S.J., fils de feu Joseph Saulnier et de Philomène Saulnier, de 624, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Le nouvel ordonné est né à Gravelbourg en 1933, fit ses études primaires au Jardin de l'Enfance, puis le début de ses études secondaires au Collège Mathieu. Poursuivant ses études classiques au Collège de St-Boniface en 1948, il termina en 1954 et entra dans la Compagnie de Jésus à Montréal. Après son noviciat et une année d'études en lettres, le Père poursuivit ses études philosophiques au Scolasticat de l'Immaculée-Conception. De 1959 à 1962, il fut professeur au Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, puis revint au Scolasticat pour ses études théologiques. Durant ses étés, le Père termine des études à Boston College en vue de l'obtention d'un M.A. en Education. Le nouvel ordonné dira une messe d'action de grâces, le 18 juin, en la chapelle du Scolasticat de l'Immaculée-Conception, à l'intention de tous ceux, dont la prière et l'amitié, l'ont aidé à devenir prêtre.

Précieux-Sang

Déjeuner-communion

Les chevaliers de Colomb du Conseil Goulet 3681 organisent un déjeuner-communion pour le 16 mai. La messe aura lieu à 8 h. 45 en l'église du Précieux-Sang et le déjeuner suivra à l'auditorium du club St-Vincent.

Les chevaliers et leurs dames sont donc priés de réserver la date du dimanche 16 mai pour la communion générale et le déjeuner en commun.

Un conférencier des plus intéressants sera des nôtres à cette occasion. Les organisateurs comptent sur une nombreuse assistance.

PETITE NOTE

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle du Centre Récréatif Notre-Dame aura lieu le 17 mai, à 7 h. 30 p.m., dans le nouvel auditorium de l'école Marion. Ne manquez pas cette importante assemblée; venez-y en grand nombre, vous ne le regretterez pas.

Mme Giordani fait ressortir le caractère profondément humain de l'oeuvre de Picasso

(Suite)

Moments de recueillement

En mai 1905, pour la première fois, Picasso peut lire dans le journal "La Plume" sous la signature du poète Gillaume Apollinaire une appréciation vraiment élogieuse de ses oeuvres. En effet, à 24 ans il a atteint un degré de perfection artistique qui n'est plus à surpasser.

C'est à ce moment décisif de sa création que son marchand de tableaux Ambroise Vollard achète ses toiles en bloc, ce qui lui permet d'entreprendre un voyage en Espagne et de trouver le recueillement nécessaire dans le village pyrénéen de Gosol, auquel d'ailleurs ce séjour de Picasso conférera plus tard la célébrité. Ces moments de recueillement sont aussi un temps de recherche ardue. Ses études sur les paysannes et paysans du village (La porteuse de pain, Le vacher au petit panier, des compositions de femmes nues ou à la toilette) sont comme des bornes sur sa route vers une nouvelle recherche d'autonomie picturale. L'artiste découvre le volume sculptural du corps humain. Il a le sentiment très net qu'un partage est nécessaire entre la pureté de la vision plastique et les allusions littéraires, afin que l'art se libère de l'émotif, de l'anecdote. On l'entendit, un jour juger ainsi son oeuvre des périodes bleue et rose: "Tout cela, c'est du sentiment!"

Ce grand changement dans la manière du peintre se manifeste dans le portrait de l'écrivain américain Gertrude Stein, une des premières admiratrices et mécènes de Picasso. Installée en France en 1904, elle découvrait peu après chez un marchand des tableaux de l'artiste et, curieuse de le connaître personnellement, se rendit au Bateau-Lavoir. Dès leur première entrevue, séduit par la personnalité de l'écrivain, Picasso eut envie de traduire à sa façon cette belle et forte tête. Pendant les 80 séances qui sont nécessaires pour achever le portrait, une amitié solide s'établit entre eux. Ces longs tête-à-tête avec Gertrude Stein ont pour Picasso une grande importance. Un changement se prépare, dans sa vision plastique, au moment même où, de son côté, l'écrivain cherche une nouvelle voie dans l'expression littéraire.

C'est à la même époque que Picasso fait son auto-portrait. C'est le moins ressemblant de tous les portraits qu'il a peints de lui-même. Comme dans celui de Gertrude Stein, les proportions du corps ont changé: il devient trapu, la tête courte et carrée. Il y a une nouvelle présence physique dans ces portraits. Les contours sont resserrés, les personnes comme enfermées dans ces blocs sculpturaux.

Vers le cubisme

Cette nouvelle façon austère et archaïque, cette préoccupation plastique dans la peinture de Picasso, sont dues vraisemblablement à l'influence des anciennes sculptures ibériques, mais aussi à la sculpture nègre que l'Europe vient de découvrir. Picasso admire l'abstraction hardie de ces oeuvres primitives, il est séduit par les déformations monstrueuses de cet art. La culmination de ses nouvelles recherches picturales, qui durent plusieurs mois, se concentre dans un tableau extraordinaire, "Les demoiselles d'Avignon". Une autre page d'histoire vient d'être tournée.

La composition de cette toile fameuse manque d'unité, la couleur en est dure et sèche, les personnages qui gesticulent n'ont pas de relief. Mais les lignes, les angles, l'imbrication des plans annoncent une nouvelle direction de la peinture moderne. La révolution cubiste n'est pas loin, dit Mme Giordanni en décrivant ainsi ce tableau:

"Les deux femmes du milieu ont l'ovale du visage irrégulier, des grands yeux qui rappellent l'art égyptien, un nez asymétrique, comme bouche, un trait horizontal. La femme placée à l'extrême gauche est représentée de profil avec un oeil de face, aussi un emprunt nettement égyptien. Plus prononcée encore est la déformation de la tête de cette femme accroupie à droite, dont le nez saillant, souligné par de fortes ombres, subit cette inflexion qui sera plus tard commune aux temps cubistes. Ce visage est comme découpé au ciseau, dans une plaque de tôle, les yeux placés à des niveaux différents. Une comparaison entre les deux parties du tableau montre clairement un changement dans le style de Picasso. La partie à droite est nettement simplifiée, construite par le dessin seul, sans clair-obscur, les corps et le fond comme équarris à coups de hache. Picasso a graduellement quitté le modelé sculptural, les courbes naturalistes des corps au milieu du tableau, pour aboutir à des lignes droites qui forment des angles. Il n'y a pas de plasticité, les corps semblent plats et sans poids . . ."

Peinture et géométrie

Pendant qu'il travaille au "Demoiselles d'Avigon", en 1907, Picasso n'est plus un inconnu. Les étrangers surtout suivent son oeuvre avec grande attention. Les marchands et collectionneurs achètent une grande quantité de ses toiles. Grâce à cette aisance financière, il peut donc avancer dans ses nouvelles recherches picturales.

Or, il y a un an il a découvert Cézanne et s'est ouvert à l'influence de cet artiste qui avait rejeté les conventions en usage et introduit des formes et rythmes nouveaux dans ses tableaux, géométrisant les objets, faisant disparaître de ses oeuvres l'ombre et la lumière. Dans les oeuvres de Cézanne, les maisons sont des cubes, les arbres des architectures, les personnages des blocs de ciment, les fruits des sphères qu'il ordonne et combine dans un sens géométrique. C'est surtout cette formule fameuse de Cézanne: "Traiter la nature par le cylindre, la shpère et le cône", qui impressionne Picasso et le décide de continuer ses recherches en ce sens. Son grand problème, c'est désormais de représenter un volume coloré sur une surface plane en respectant l'architecture des corps qui ont trois dimensions. Il veut donc donner l'illusion du volume sur la toile, sans recourir au clair-obscur ou à la perspective linéaire.

Durant cette période de recherches, il rencontre Georges Bracque qui de son côté, sous l'influence du même Cézanne, a également introduit dans ses tableaux des structures géométriques. Dans un effort commun, les deux artistes se lancent dans l'aventure du Cubisme. Dans l'isolement complet de l'atelier, coupés du reste du monde comme des explorateurs d'un continent nouveau, ils élaborent la plus grande révolution artistique de notre temps.

Comme les Impressionnistes ou les Fauves, quelques années auparavant, ils ne rencontrent à leur début qu'une hostilité générale. Le public est scandalisé, les critiques d'art parlent à l'occasion de la première exposition de Bracque des "cubes" et "bizarreries cubiques", donnant ainsi le nom au mouvement. Bracque et Picasso n'acceptent le terme qu'avec réserve: "Quand nous avons fait du cubisme, déclarera plus tard Picasso, nous n'avions aucune intention de faire du cubisme, mais d'exprimer ce qui était en nous."

Défaite de la matière

Dans ses premières oeuvres cubistes (Paysage de 1908, Femmes nues), Picasso nous permet encore d'identifier facilement les objets, mais en 1910 il achève "Le portrait d'Ambroise Vollard" où l'objet, le corps humain, est dissous dans des petits fragments. Cette décomposition en fractions partielles est poussée si loin que le corps semble perdre sa cohésion et se mêler avec le fond. On a l'impression d'une sorte de bosselage imité de la sculpture. On se croit à première vue devant un écroulement de prismes qui envahit la toile entière.

L'extraordinaire, cependant, c'est qu'à travers cette défaite de la matière le portrait reste étrangement ressemblant. La répartition en facettes rend tout le caractère du visage, le front haut et bosselé, les paupières somnolentes, la large surface des joues, le nez camus, le trait droit de la bouche. Le tout baigne dans une lumière artificielle d'ocre et de gris qui donne à ce visage son vrai relief.

Enfin, la décomposition de la forme est poussée jusqu'au bout dans "La femme à la guitare" de 1911, meilleur exemple du cubisme hermétique de Picasso. Le sujet n'a plus d'importance, car Picasso a créé une réalité tout à fait subjective, le tableau est devenu un objet en soi. C'est "l'assassinat de l'anatomie, commis par Picasso avec la science d'un grand chirurgien", dira Guillaume Apollinaire. Mais jamais Picasso ne fit le dernier pas vers la peinture abstraite. Se rendant compte du danger qu'il court, il s'efforce de rester en liaison avec la réalité, au moins par l'introduction de mots écrits, par l'emploi de papiers collés ou de détails réels, comme du sable, des verres, des journaux, des tissus, etc., sur ses tableaux. Ces fragments font allusion à la réalité, dans des peintures abstraites au plus haut degré. (Quelques années plus tard, le peintre hollandais Piet Mondrian s'inspirera des oeuvres de Picasso pour créer le mouvement de l'art abstrait.)

Le bourgeois Picasso

En 1916, Jean Cocteau entraine Picasso dans une sorte d'aventure spirituelle. Il lui demande de l'accompagner à Rome pour faire les décors et les costumes du ballet "La Parade" qu'il devait monter avec Daghilew et son Ballet Russe. Picasso, peintre de tant d'arlequins et d'acrobates, se passionne pour son nouveau travail et profite de son séjour à Rome. Les déesses antiques et les demi-dieux de la Renaissance qu'il voit à Rome, Naples et Pompéi, produisent sur lui un choc qui transformera bientôt son art.

Le ballet "La Parade" n'est guère un succès, mais le séjour à Rome est fertile pour Picasso, au point de vue créatif, et déterminant pour sa vie personnelle. Car il épousera en juillet 1918 dans une église russe de Paris une des danseuses du Ballet Russe, Olga Khoklowa. Désormais sa vie change, il prend un appartement élégant dans la rue de la Boétie, il est transformé en bourgeois par Olga. Un peintre cubiste dira avec amertume: "Picasso fait toujours de belles choses, quand il a le temps, entre un ballet russe et un portrait mondain."

En effet, Picasso semble avoir pris goût pour le ballet. Il fait par exemple les décors pour la "Pulcinella" de Stravinsky qui, présentée à l'Opéra de Paris en 1919, l'entraînera rapidement vers de grands succès mondains. Toutes les célébrités du moment le recherchent, il a même un salon où il reçoit.

En 1921 naît son fils Paolo. Picasso est un père passionné, en digne Espagnol. Le thème de la maternité envahit son oeuvre. Sous l'influence d'Ingres et de l'art gréco-romain, il peint des nus colossaux, des femmes géantes modelées de façon toute classique. Dans sa "Mère et l'enfant" de 1922, par exemple, il donne à la mère monumentale les traits mêmes de sa femme, et l'enfant est le portrait de son fils Paolo.

C'est alors l'après-guerre, période d'apaisement favorable à la nostalgie du passé. Tandis qu'en Allemagne foisonnent des expériences nouvelles, dans le domaine et de l'art et de la littérature, en France renaît le goût des valeurs permanentes. On réclame l'oubli des horreurs de la guerre, la stabilité. Avec sa sensibilité particulière, Picasso avait dévancé cette tendance classique qui commence à se généraliser en France. L'art antique lui est devenu très familier, comme s'il n'avait jamais eu d'autre vision du monde. On ne croirait pas qu'il s'agit du même artiste qui, peu d'années auparavant, s'adonnait à la techniques des cubes et autres bizarreries que lui reprochaient les critiques d'art.

(à suivre)

C'est cela qu'on n'a pas vu ...

Le Marchoton CKSB a laissé une impression profonde sur bien des muscles, dans bien des oreilles et dans tous les coeurs. Mais le petit écran manquait pour égayer les yeux des spectateurs. C'est pourquoi nous présentons ces photos mémorables. Du haut en bas l'on voit M. Arthur Shofley, le champion qui reçoit le trophée Huot, de M. Charles Huot, sous le regard bienveillant de M. Roland Trudeau, président de CKSB, et M. Rémi Lafrenière, annonceur. Ensuite, M. Albert Vielfaure, M.A.L., sous la surveillance de M. Roland Couture, présente le prix de deuxième place à M. Gilbert Tétrault, futur électeur de La Broquerie. En troisième lieu, M. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, présente son trophée pour dames à Mme Laurette Taillefer, de La Broquerie, la douzième gagnante de la marche et première dame gagnante. Enfin, accueillant M. Jean-Paul Taillefer, de La Broquerie, l'on voit l'un des membres les plus enthousiastes du comité de réception, M. Damien Giordani, consul de France. En haut à droite, grand animateur du Marchoton, l'infatigable Etienne Bohémier.



M. Etienne Bohémier



☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆



Consigne aux délégués de la FAPM: des associations locales "partout ... chez-nous"

La Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba, en congrès au Juniorat, samedi, a reçu comme consigne pour l'année nouvelle: des associations, partout, chez nous. C'est Mgr l'archevêque, qui, donnant le "mot de la fin", au banquet de clôture, a décrit en ces termes l'importance de ce mouvement, encore plus nécessaire aujourd'hui que dans le passé. Ayant été obligé de manquer les délibérations de l'assemblée, Mgr Baudoux a renoncé à tirer les "conclusions" de la journée et s'est tourné vers l'avenir, à la lumière de la situation actuelle dans la province et au Canada. Il avait été précédé au micro par M. le Dr F. P. Doyle, qui a tracé l'historique de l'éducation supérieure à la fois libérale et chrétienne de l'homme et a lancé un appel éloquent et pratique en faveur du Collège de St-Boniface. Remerciant le conférencier et se chargeant de présenter Mgr l'archevêque, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier provincial, a donné un résumé de l'assemblée: rapports de l'exécutif et des associations locales, vives discussions sur le programme, renouvellement de l'élan au service de la jeunesse. M. Louis LeGal présidait le banquet et un groupe de Junioristes ont chanté.

Les quelque 70 délégués ont eu le plaisir au début de l'assemblée de recevoir les copies des nouveaux statuts de la FAPM, tels qu'adoptés au congrès de 1964 et approuvés selon la loi provinciale, le 3 décembre 1964. On a signalé à cette occasion que des modifications récentes de la loi des sociétés avaient permis l'approbation de ces statuts en texte français. Au cours de la réunion samedi, on a rendu hommage à l'Association de l'école du Précieux-Sang qui a bien voulu endosser les frais de la charte ($150). A ce sujet on a fait remarquer que les finances de la FAPM n'étaient pas florissantes. Des paroisses ayant 240 familles auraient seulement 20 membres en règle. M. LeGal, président, a profité de cette discussion pour exprimer la gratitude de la FAPM à l'égard du Mouvement catholique des Parents et Maîtres de langue française du Canada, qui lui avait réservé un accueil très généreux au congrès à Québec.

Une bonne partie du programme du congrès a été consacrée à la lecture abrégée des rapports des associations locales. Se présentèrent à tour de rôle, sur la scène de l'auditorium du Juniorat, les délégués des cercles suivants: Aubigny (Mme F. Palud), La Broquerie (Mme J. Granger), Lorette (Mme J. Poirier), Précieux-Sang (M. Jacques Alain), St-Adolphe (Mme Denis Leclaire), Ste-Agathe (Mme Doris Lemoine), Ste-Anne (Mme R. Lafrenière), St-Eugène (Mme E. Gaboury), St-Joseph (M. N. Comeault), St-Léon (Mme B. Martel), Ste-Marie (Mme P. Lemoine), Elie (M. D. Bernardin), Powerview (M. J. Papineau). On a fait remarquer que le congrès simultané de La Relève en plus des travaux d'ensemencement vers l'Ouest expliquent l'absence de plusieurs membres.

Ces rapports ont révélé une foule d'activités très diversifiées: rencontres des parents et maîtres au début de l'année, soirées d'études du programme officiel, étude d'un questionnaire, présentation de bourses, conférences sur la défense civile, sur l'Office national du film, sur l'éducation sexuelle, sur la M.A.E.E., sur les techniques de diffusion, sur les nouvelles méthodes d'enseignement du catéchisme et de l'arithmétique, sur la commission B et B. On a organisé des soirées de l'Association d'Education, des concours oratoires, des boîtes à questions.

En même temps on signale des problèmes: le faible pourcentage des parents qui assistent aux réunions et le pourcentage encore plus faible de parents qui versent leur cotisation; on trouve que le programme n'est pas assez concret et "adapté" au milieu, que les communications avec l'exécutif sont trop rares, que les mêmes sujets reviennent.

Dans un rapport sur la page "Dialogues" qui paraît dans La Liberté et le Patriote depuis un an, M. Georges Laberge a observé que les commentaires arrivaient de la Saskatchewan, du Québec et de la France, mais non pas du Manitoba. D'ailleurs, ajoute-t-il, les associations n'ont pas apporté de suggestions au congrès lui-même. Ceux qui s'y dévouent sont alors tentés de consacrer leur temps à autres choses.

Riche discussion

Délibérément provocateur, M. Laberge a réussi à déclencher la discussion. On a fait ressortir que le manque de commentaires ne veut pas dire qu'une page n'est pas lue, mais tout simplement que les lecteurs n'ont pas l'habitude d'exprimer leur contentement. Précisément une déléguée se lève pour faire lecture d'une résolution de félicitations, préparée avant que n'éclate la discussion. En réponse à des questions M. Laberge a expliqué que le comité jouit d'une liberté et d'une responsabilité entières, que les signataires d'articles n'expriment que leurs propres opinions.

Il fut suggéré que le comité prenne position de temps en temps, soit lui-même, soit officiellement, sur certains sujets, que les associations soumettent à l'occasion le texte d'une conférence exceptionnelle, que les secrétaires prennent note de questions d'intérêt général qui pourraient être traitées, au moins sous forme de questions et de réponses. On discutait en même temps de L'Ami du Foyer, qui, en plus du commentaire officiel du programme, a publié dans huit mois, 49 pages d'éducation familiale.

Ces interventions ont aussi soulevé des questions qui étaient du ressort de l'aumônier et le R. P. Aurèle Lemoine se chargea d'y répondre. Il a déclaré d'abord que les associations sont comme des anneaux d'une chaîne, qui est la Fédération. Ce lien donne de la sécurité et de la force, en face des problèmes.

Le programme est calqué sur celui de l'Action catholique afin que les parents soient en mesure d'en discuter au foyer avec les jeunes. Si les thèmes semblent se ressembler, ceci est dû au fait qu'on y met une certaine gradation, dans le travail qui consiste à guider les jeunes vers l'état adulte. Les parents en suivant ces étapes peuvent apporter un témoignage personnel en temps opportun. Il ne faut pas d'ailleurs avoir peur de travailler en profondeur à mesure que leurs jeunes progressent dans l'apprentissage de l'amour. L'exécutif cependant se tient toujours aux aguets pour des suggestions, car il attache plus d'importance à la journée d'études au début de l'année qu'au congrès, le temps des récoltes. Le Père Lemoine profite de l'occasion pour annoncer que l'Assemblée Taché des Chevaliers de Colomb s'occupera dorénavant de la question des bourses d'études.

M. l'abbé Roland Bélanger a présidé les élections, le comité des nominations étant composé de M. Georges Laberge, M. Léon Desmarais et Mme A.-M. Labelle. Le nouvel exécutif a été choisi comme suit: président, M. Louis LeGal, St-Adolphe; premier vice-président, M. Léo Beaupré, St-Eugène; deuxième vice-présidente, Mme G. Forbes, St-Eugène; secrétaire-correspondante, Mme Y. Privé, Précieux-Sang; secrétaire-archiviste, M. H. Chartier, St-Norbert; trésorier, M. Jacques Alain, Précieux-Sang. Représentants régionaux: Métropolitain, M. Germain Champagne, St-Eugène; Rivière-Rouge, M. Paul Comeault, St-Jean-Baptiste; La Montagne, M. Raymond Labossière, St-Léon; Seine, M. Gérard Landry, (H. Chartier); Cheval-Blanc, Mme Antonin Bernardin, Elie; Eparse, M. Carolus Vincent, St-Georges.

Prirent place à la table d'honneur, au banquet: M. et Mme Louis LeGal, M. l'abbé J. Beaulieu, représentant Mgr l'archevêque, M. le Dr et Mme F. P. Doyle, M. et Mme W. Noble (Parents et Maîtres de langue anglaise), M. et Mme Maurice Gauthier (AECFM), Mlle Noëlie Palud, du comité de la page "Dialogues", le R. P. Aurèle Lemoine, aumônier, le R. P. R. Lechasseur, directeur de l'Ami du Foyer, le R. P. W. Sicotte, supérieur du Juniorat, le R. P. R. Durocher, directeur de La Liberté. Son Excellence est arrivé dans la salle vers la fin de la conférence principale.

L'éducation supérieure

Dans son magistral discours, M. le Dr Doyle a décrit à grands traits le développement de l'éducation supérieure à partir de l'époque de la Grèce antique jusqu'aux temps modernes. Il nota en passant les buts essentiels de l'enseignement pré-chrétien, formant la jeunesse par les arts et la culture physique en vue de parvenir à une vie humaine plus satisfaisante, et l'organisation peu systématique des "cours" qui se donnaient, parfois dans les promenades, parfois dans les salons; Rome a imité la Grèce.

L'influence chrétienne a apporté un changement profond à cette activité humaine, l'éducation prit alors une orientation morale plus sociale, plus accessible aux femmes et aux masses. Les monastères ont conservé la culture libérale, aussi bien que chrétienne pendant les siècles "barbares". Enfin les gouvernants et les évêques se sont concertés pour fonder des écoles pour les fonctionnaires et les clercs. Les universités les plus anciennes de notre ère leur doivent leur origine.

M. le Dr Doyle a insisté avec éloquence sur le rôle providentiel que joua la Compagnie de Jésus (fondée en 1540) dans l'éducation supérieure en Europe et de là dans les "colonies". Il a constaté qu'aux temps modernes l'Etat intervient massivement dans ce secteur de la vie, surtout par des apports financiers, ce qui peut faire oublier qu'à ce niveau, c'est l'excellence et non pas le nombre des élèves qui compte.

Le conférencier parlait alors de l'éducation supérieure au Manitoba. (Voir le texte de cette partie de son discours ailleurs sur cette page.)

Mgr Baudoux

Invité à prendre la parole, après son entrée tardive dans la salle, Mgr Baudoux a donné comme consigne aux congressistes l'extension de leur mouvement "partout chez nous", c'est-à-dire dans toutes les paroisses de langue française.

Ce mouvement, affirmait-il, est encore plus utile que dans le passé pour entretenir le lien qui unit les parents et leurs délégués, les maîtres, dans l'étude de leurs problèmes communs. En multipliant les échanges, on fait un travail plus en profondeur. Ceci se réalise surtout en scrutant ensemble les directives de l'Eglise, basées sur les principes d'une longue tradition et en s'interrogeant toujours sur les meilleurs moyens de les mettre en pratique.

D'ailleurs on trouve le bien partout et il faut en tirer profit. Par les rencontres et la collaboration, on donne un plus grand rendement à l'école.

Dans cette province, ajoutait Mgr l'archevêque, les chefs religieux ont toujours fait des efforts pour répondre aux aspirations légitimes, religieuses et françaises, mais dorénavant de plus en plus ce travail devient une responsabilité conjointe, comportant un engagement plus prononcé des parents dans le domaine civique.

A mesure que les chefs religieux se préoccupent davantage de leur rôle d'animateurs, les parents et maîtres doivent conjuguer leurs efforts pour obtenir les redressements qui s'imposent en faveur de l'éducation chrétienne et de l'éducation française, allant toujours de l'avant, sans jamais être satisfaits.

Mgr Baudoux a cité l'exemple du petit groupe de St-Emile qui, en apportant son "pavé", a contribué beaucoup à l'élaboration de projets destinés à assurer aux élèves des écoles privées la gratuité des manuels et du transport. (Ordinairement chacun doit apporter sa brique pour construire un édifice, parfois il ne faut pas hésiter de se servir des "pavés" comme projectiles.)

Il faut s'obstiner à obtenir des droits égaux: le Canada tout entier y est intéressé.

Par les APM, les membres, éclairés et encouragés, poursuivent cette mission avec sagesse et détermination. Des APM, il en faut, partout, chez nous.

Sur cette note, la prière d'action de grâces, récitée par le Père Lemoine, conclut le septième congrès annuel de la FAPM. Au cours de l'après-midi et avant le banquet, les congressistes ont pu examiner des expositions d'imprimés dont celle de leur revue officielle, L'Ami du Foyer.

Paul VI réclame une étude des vocations

ROME (CCC) — A l'occasion de la deuxième "Journée mondiale des vocations", le pape Paul VI a adressé une lettre autographe aux cardinaux Giuseppe Pizzardo, préfet de la congrégation des séminaires et universités et des études, et Ildebrando Antoniutti, préfet de la congrégation des religieux.

Dans ce document, le Saint-Père, après avoir exprimé sa joie pour le succès obtenu l'année dernière par la journée mondiale des vocations, et souhaité un succès égal pour la manifestation de cette année, écrit: "La très noble cause des vocations sacerdotales et religieuses, cause essentielle pour la vie de l'Eglise et le plus grand bien du monde entier, réclame une étude approfondie de ses nombreux aspects.

"Elle mérite d'être soutenue avant toute autre avec un zèle constant. Elle demande à être aidée par les prières, désirée ardemment, servie avec zèle, et soutenue par la charité universelle."

Notre collège catholique et français donne une éducation supérieure

(Voici la 2e partie du discours du docteur Doyle, mentionné dans le rapport ci-dessus.)

Il y a quelques jours, lorsque mon petit garçon me présentait un cadeau, je sentais son coeur qui palpitait de plaisir, je voyais ses yeux scintillants, et sa figure rayonnante, je réalisais alors la puissance incroyable du bon Dieu qui a créé de rien un être si merveilleux. En face d'un tel exemple de la puissance du Créateur, il m'est impossible de ne pas croire à l'existence de Dieu. Convaincus de l'existence de Dieu, il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir, pour assurer une éducation catholique à nos jeunes.

J'ai essayé de vous montrer comment la pensée chrétienne a influencé l'éducation. D'une simple tendance à l'égoïsme et à l'orgueil chez le païen, la personne instruite, dans le sens chrétien, comprend combien l'homme retire sa raison d'être de Dieu. Avec l'éducation chrétienne, l'homme peut atteindre son but — c'est-à-dire tendre vers le bonheur éternel. Une éducation vraiment chrétienne, qui tient compte de la perfection de la science et de la nature, ainsi que de la beauté de la littérature et des arts, nous rapproche sûrement de Dieu. L'humilité et l'amour incorporés dans une éducation humaniste et libérale surpassent infiniment une éducation basée simplement sur l'égoïsme et l'orgueil. Cependant est-ce qu'il n'est pas vrai que souvent comme parents nous ressentons un très grand orgueil parce que nous avons des enfants bien instruits? D'autres expriment une jalousie étrange envers la personne instruite disant que cette dernière ne peut pas avoir le bien-être de son voisin à coeur. Comprenons, avec un esprit de charité, que l'éducation est pour tous et que l'on devrait faire tout ce qui est en notre pouvoir, pour avancer l'éducation non seulement de nos enfants, mais aussi de ceux des autres.

Nous devrions arriver à vouloir une éducation, non pas par orgueil, afin de se sentir supérieurs aux autres, mais dans un vrai esprit d'humilité où nos esprits seront ouverts aux mystères infinis de la vie et de Dieu. Cette réalisation devrait être une aide à notre salut éternel.

Il faut comprendre que l'éducation n'est pas la responsabilité exclusive des parents — l'Eglise a sa responsabilité, ainsi que l'Etat. Chacun de ces trois agents a des droits qui ne sont pas nécessairement en harmonie avec les droits des deux autres. C'est avec un esprit oecuménique et une appréciation de nos droits respectifs que nous devrions approcher la solution de ce problème. Les parents ont le premier devoir, mais il ne faut pas oublier le fait que l'Etat doit assurer un niveau à la hauteur, et que l'Eglise reste toujours le guide de la conduite humaine envers notre Dieu. D'un côté, l'Eglise doit se rappeler que l'individu est obligé de supporter sa famille et en conséquence a besoin d'une éducation pratique, qui répond aux exigences de nos jours. L'Etat, de l'autre côté, a la responsabilité de faciliter l'éducation pour tous, d'assurer un niveau acceptable, et de guider l'éducation d'une façon pratique, afin de préparer l'étudiant pour la vie. Les parents doivent voir à l'éducation totale de leurs enfants — au point de vue de santé, au point de vue intellectuel et au point de vue moral aussi. Ils sont obligés de connaître non seulement leurs droits, mais aussi les droits de l'Eglise et de l'Etat.

Il y a tant de frais?

Nous entendons souvent des parents dire: "Comment arriverons-nous à envoyer nos enfants au collège? Il y a tant de frais! Il faut les habiller, les nourrir, acheter les livres, et payer les prix d'inscription au collège. En plus nous serons privés de l'aide financière que nos enfants peuvent apporter à la famille". Analysons la situation.

Premièrement, le jeune homme, qui quitte l'école de bonne heure pour gagner sa vie, aide rarement sa famille d'une façon appréciable, ou pour longtemps. Il a vite besoin de nouveaux habits, d'une voiture, et enfin il gaspille ce qui lui reste en sorties, ou pour une "blonde". Nous le trouvons souvent quelque temps plus tard, marié, incapable de faire vivre sa famille, et traînant dans la misère.

Pour les filles, le problème est le même. Elles arrivent vite à dépenser tout ce qu'elles gagnent et même à s'endetter, avec une nouvelle garde-robe, des voyages, etc. Les parents, qui avaient espéré un peu d'aide, s'aperçoivent que le contraire est vrai, ce sont eux qui souvent sont obligés d'aider leurs enfants.

Il est temps que nous réalisions que l'éducation est à la portée de tous — du moins de ceux qui la désirent vraiment, et qui sont prêts à faire quelques sacrifices, et de ceux qui ont une intelligence moyenne. Il n'est pas nécessaire d'être un génie pour continuer ses études — cela peut aider — mais nous avons de nombreux exemples d'élèves très intelligents, qui ne réussissent pas aussi bien que d'autres moins bien doués, mais qui se sont appliqués aux études.

Nos écoles divisionnaires

Nous sommes fortunés d'avoir dans notre province, de très bonnes écoles secondaires dans les divisions canadiennes-françaises qui peuvent être fréquentées par tous, sans frais supplémentaires. Ceux qui ne peuvent se permettre les dépenses d'une éducation au niveau secondaire dans une école privée, peuvent quand même s'assurer une éducation franchement chrétienne et morale dans des écoles de nos cinq divisions canadiennes-françaises. Ces écoles offrent aussi une éducation française, pas autant que nous le voudrions naturellement, mais qui progresse quand même, et qui promet davantage pour l'avenir. Le grand nombre de jeunes filles qui ont gradué du Collège St-Boniface, cette année, démontre que l'on peut quand même recevoir une éducation au niveau universitaire dans un Collège français, même si l'éducation au niveau secondaire s'est faite dans une école publique — car ces jeunes filles ont reçu leur éducation secondaire dans des écoles publiques.

Quoiqu'une éducation secondaire française telle qu'offerte au juniorat ou au collège soit fortement à conseiller, et les parents doivent faire tout leur possible malgré les sacrifices appréciables, pour y envoyer leurs enfants, il ne faudrait pas considérer tout perdu, si vous ne pouviez pas envoyer vos enfants dans ces institutions.

Je suis particulièrement encouragé de voir l'intérêt croissant au Manitoba au sujet du français — loin d'être perdue, je vois que la cause française entre dans une nouvelle phase au Manitoba, une phase dynamique.

Travail supplémentaire

Maintenant, étant donné que le cours universitaire actuel au collège laisse cinq mois de vacances — nos enfants peuvent travailler pendant ce temps-là. Cela ne leur nuira nullement, mais au contraire les aidera à se préparer pour la vie. Cela leur donnera une idée de la valeur de l'argent et aussi une meilleure connaissance de la nature humaine.

Je me souviens d'avoir travaillé pour le C.P.R. comme aide-forgeron pendant plusieurs étés. Ceci m'a aidé à comprendre les problèmes spéciaux des travailleurs, m'a fait apprécier la valeur de l'argent et m'a grandement aidé à défrayer les dépenses de mon éducation. Il y a des bourses que l'on peut obtenir du gouvernement provincial. Et finalement on peut, surtout vers la fin de notre éducation, lorsque le besoin d'argent est encore plus pressant, arriver à convaincre un ami, ou quelqu'un dans la parenté, ou même une banque, ou une caisse, à nous faire un prêt.

Je vous assure mes chers amis que vous ne pouvez pas vous permettre de ne pas assurer une éducation supérieure à vos enfants. Cette éducation n'est pas seulement d'une grande valeur pour leur assurer un avenir heureux dans ce monde, qui exige de plus en plus de nous si nous voulons réussir, mais aussi il prépare souvent une vocation, et en somme nous donne une appréciation de notre rôle comme apôtre et nous aide à gagner notre ciel.

Il faut comprendre qu'une éducation vraiment chrétienne et catholique ne devrait pas être inférieure à une éducation séculière — elle ne devrait pas être au même niveau — elle devrait être supérieure à tout point de vue.

Enrichie dans toute son étendue, imprégnée de la doctrine du Christ, révélant les mystères de la vie, et imbue de charité, l'éducation supérieure catholique devrait produire un citoyen exemplaire — remarquable par son savoir, sa politesse, son charme, sa charité, son humilité et sa soumission à la volonté de Dieu.

Collège catholique et français

Maintenant, où devrions-nous envoyer nos enfants pour leur assurer cette éducation supérieure? Il est entendu que ce devrait être dans un collège catholique, à moins que ce soit tout à fait impossible. Il est très important d'être formé à la pensée chrétienne et catholique, de connaître nos obligations envers Dieu en même temps que de recevoir une éducation libérale. Si ce doit être un collège catholique, pourquoi pas un collège français, où nos jeunes pourront continuer à apprécier et aimer davantage la belle langue française, où nos enfants apprendront à connaître à fond, la littérature et la culture françaises. Si un collège catholique, et un collège français, alors pourquoi pas le Collège de St-Boniface où vous pouvez à la fois assurer la continuité de cette institution et en même temps donner à vos enfants une éducation excellente. Notre support accordé à cette institution la fera plus vivante et l'aidera à se perfectionner. Nous assurerons ainsi une place d'honneur et de prestige pour notre collège, au Manitoba.

Nous avons ici un collège qui demande seulement notre appui et notre enthousiasme, pour le faire connaître comme un "bastion" de l'enseignement et de la pensée française au Manitoba. Ce collège peut fournir l'éducation de base pour toutes les professions, et aussi les vocations. Il y a des prêtres, des avocats, des médecins, des homme d'affaires, des fermiers, des travailleurs, qui ont reçu leur éducation supérieure au Collège de St-Boniface et cela pour leur plus grand bonheur.

Saint Jean décrivait le Christ comme la Lumière du monde, la vraie Lumière qui éclaire tout homme qui fait son entrée dans le monde. La lumière est la condition la plus indispensable de la vie. Que la lumière de l'enseignement nous amène donc à cette vraie Lumière, qui éclaire tout homme qui fait son entrée dans le monde.

La splendeur du Christ

L'éducation chrétienne, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que les arts, la littérature, les sciences s'épanouissent avec une nouvelle interprétation. Tout en appréciant ces dons de Dieu, nous voyons l'amour de notre Créateur, — l'amour que nous devrions imiter, qui surpasse la foi, qui transporte les montagnes — qui stimule le coeur de l'homme à aimer davantage son voisin, qui est à la base du bonheur des familles et de la société, qui peut amener la paix à notre monde divisé.

Laissons nos jeunes, par l'intermédiaire d'une éducation vraiment chrétienne, voir la splendeur du Christ dans leur travail et dans toute leur vie. Que les saints martyrs canadiens, qui ont christianisé notre pays, voient la culmination de leurs rêves dans une éducation supérieure libérale et morale, où nous voyons **l'amour** exemplifié par ces saints martyrs, pour le Christ et pour notre prochain.

N'ayons jamais à entendre cette plainte du prisonnier condamné à la mort qui disait lorsqu'on l'escortait à son exécution "Personne ne m'a jamais parlé de mon devoir, de notre Dieu, du Ciel et de l'enfer".

Soyons fiers de nos institutions catholiques et de l'éducation supérieure qui sont des sources de joie non seulement pour nous et nos jeunes, mais pour toute notre province, notre pays et même le monde. Que notre collège soit un véritable apostolat!

Charles Carrol, un des signataires de la Déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis, disait: "J'ai vécu jusqu'à ma quatre-vingt-douzième année, j'ai connu l'honneur, l'argent, l'estime de mes amis et la confiance de mes compatriotes, mais de toutes les bénédictions que la Providence m'a accordées, celle dont je retire le plus de satisfaction, c'est d'être toujours resté fidèle à la pratique de ma religion". Voilà ce que l'éducation devrait nous accorder, une vraie appréciation de la valeur de notre religion pour qu'un jour nous puissions réaliser les paroles de saint Paul: l'oeil n'a pas vu, ni l'oreille entendu, et ce n'est pas donné au coeur de l'homme de comprendre ce que Dieu a créé pour ceux qui L'aiment.

L'Association à l'Oeuvre

Examen de français

L'Examen de français 1965 de l'Association d'Education a eu lieu mercredi de cette semaine, le 12 mai, pour la 10e année, cours académique, et pour les 11e et 12e années.

Voici la répartition des élèves qui ont pris part à cet examen: 10e année, cours académique: 321 élèves; 11e année: 461 élèves; 12e année: 270 élèves. Total: 1,252 élèves.

L'Examen de français pour la 10e année, cours général, aura lieu, comme pour les 7e, 8e et 9e années, de la façon suivante: rédaction, le 2 juin; le reste de l'examen, le 3 juin.

Mémoire de l'Association d'Education

Les délégués de l'Association d'Education seront entendus par les membres de la Commission Royale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, lors de la présentation officielle du mémoire de l'Association d'Education, le mardi 18 mai prochain, avant-midi, à l'Edifice Législatif du Manitoba, chambre 254, à Winnipeg.

Les représentants de l'Association d'Education à cette audience agiront seuls comme porte-parole. Cependant, ces représentants ont le droit d'inviter d'autres membres de leur organisme à répondre aux questions dans des domaines particuliers.

Il est toutefois important que les Franco-manitobains prouvent aux commissaires l'intérêt réel qu'ils portent à la langue et à la culture françaises dans notre province, et l'Association d'Education invite tous ceux de ses membres qui le peuvent à venir assister, nombreux, à cette audience et à celles des autres mémoires présentés par d'autres d'organismes franco-manitobains.

La présentation officielle du mémoire de l'Association d'Education rendra celui-ci public.

Voici l'horaire des audiences pour la présentation des autres mémoires d'organismes franco-manitobains:

Lundi 17 mai: 10 h. 30 a.m., CKSB; 11 h. 45 a.m., le Cercle Molière.

Mardi 18 mai: 11 h. 15 a.m., l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba; midi, l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba.

Mercredi 19 mai: 2 h. 45 p.m., les anciens du Collège de St-Boniface.

Avis aux propriétaires de canots et d'embarcations à moteur

Depuis quelques jours, le bureau des douanes de Winnipeg est muni de permis et autres documents, en français, pour les propriétaires de canots et d'embarcations à moteur.

Les Franco-manitobains qui doivent se procurer un permis de ce genre sont invités à demander ce permis en français.

D'autre part, tous les détenteurs d'un tel permis rédigé en anglais (Vessel license) peuvent échanger ce permis pour un autre en langue française, tout en conservant le même numéro d'immatriculation.

Ici, comme dans tous les autres domaines, il y va de l'intérêt des Canadiens français de demander des documents rédigés en français. Ceci est très important si nous voulons à la fois, affirmer chez nous les droits de notre langue et de notre culture, et favoriser le principe et la pratique du bilinguisme et du biculturalisme au Manitoba.

Le comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

Le bulletin "Consilium"

ROME (CCC) — Sous le titre de "Consilium" vient de paraître le premier numéro du bulletin d'information du Conseil pour l'application de la réforme liturgique décrétée par le Concile.

Ce premier numéro mentionne les décrets confirmant les actes des conférences épiscopales qui se sont réunies entre le mois d'avril de l'année dernière et le même mois de cette année, soit en tout 197 décrets.

Le prochain numéro, qui paraîtra à la mi-mai, contiendra les actes de la cinquième session du Conseil, qui est la première depuis l'entrée en vigueur des premières règles de la réforme en cours. Au nombre des questions examinées au cours de cette session figurent notamment celles du calendrier, de l'ordo de la messe, du baptême des adultes, du cérémonial des évêques.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Le Bureau diocésain des Guides Catholiques de St-Boniface désire reconnaître publiquement les services que Mme Patricia Bazinet a rendus au diocèse et l'en remercier.

M. et Mme René Bazinet ont quitté St-Boniface pour une nouvelle demeure à Portage-la-Prairie. Nous leur souhaitons bonne chance et c'est avec regrét que nous les voyons partir de St-Boniface.

Réunion diocésaine

Le mardi 4 mai avait lieu, dans la salle St-Michel à St-Boniface, une réunion diocésaine pour tous les aumôniers, cheftaines et assistantes Guides et Jeannettes. On comptait 30 personnes présentes.

La réunion débuta par la prière. Mme Anne-Marie Loiselle, présidente du Bureau diocésain, souhaita la plus cordiale bienvenue aux personnes présentes et une bienvenue toute spéciale à Mlle Huguette Sauvageau, commissaire itinérante de Montréal, qui passait quelques jours dans notre diocèse à visiter les unités.

Les minutes de la dernière réunion diocésaine furent lues par Ass. R. Bohémier. Cheftaine T. Drouin, trésorière, éclaircit quelques points de ce rapport.

On discuta ensuite quelques questions qui semblaient troubler les cheftaines. Cre Sauvageau se fit un plaisir d'éclaircir ces quelques problèmes.

Cre Fournier nous donna ensuite un aperçu des différentes activités qui avaient eu lieu dans notre diocèse durant l'année. Une journée d'étude avait été tenue pour nos jeunes adultes cheftaines. Deux de ces cheftaines avaient été envoyées à Edmonton, Alta., pour une journée d'étude régionale. Il y avait eu plusieurs promesses dans le diocèse et un grand ralliement à St-Norbert. Des cours de formation pour les cheftaines Guides et Jeannettes avaient été tenus. Elle remercia le Bureau diocésain pour avoir pris une part active aux réunions au cours de l'année. Cre Fournier nous décrivit le nouveau costume de camp guide que nous aurons cette année. Elle encouragea les cheftaines à commencer des Caisses d'épargne pour leurs guides ou Jeannettes afin de permettre aux enfants d'aller en 1967 à Montréal pour l'Exposition mondiale. Elle remercia ensuite tous les aumôniers et cheftaines pour leur bon travail. Cre Fournier distribua ensuite deux licences de camp: une à Cheftaine G. Prenovault et l'autre à Ass. R. Bohémier. Félicitations. Elle félicita ensuite Cre Sauvageau à qui venait d'être décernée la médaille d'or de mérite par la Commissaire en chef du Canada.

Cre Sauvageau nous adressa ensuite la parole. Elle commença en nous disant qu'une guide ne travaille jamais seule — elle travaille en équipe. Elle nous expliqua la fondation du mouvement guide au Canada, qui eut lieu à Québec. En 1960 le mouvement devint national et divisé en quatre régions, les Maritimes, l'Ontario, le Québec et l'Ouest. Chaque région se compose d'un aumônier régional, d'une Cre régionale, et d'un comité. Les régions se séparent ensuite en diocèses. Chaque diocèse est composé d'un aumônier diocésain, d'une Cre diocésaine, d'un comité directeur et d'un bureau diocésain. L'aumônier diocésain et la Cre diocésaine sont nommés par l'évêque du diocèse. La Cre peut se nommer une Cre de district et des commissaires de secteurs pour l'aider dans sa tâche. Les Cres de secteurs devraient être des cheftaines titularisées afin d'être capables d'aider les autres. Cre Sauvageau finit son discours en nous disant de ne pas avoir peur d'accepter un service quand il nous est demandé.

M. l'abbé F. Juneau, aumônier régional et diocésain, remercia Cre Savageau d'être venue prendre notre température guide à St-Boniface et passa la parole à Son Exc. Mgr A. Hacault, qui malgré ses nombreuses occupations, daigna se joindre à nous pour cette réunion. Mgr Hacault nous dit qu'il trouvait le guidisme bien organisé dans le diocèse. Il nous dit que la guide doit faire la charité. La charité est comme un flambeau et si vous faites du bien aux autres ceci allume le flambeau. (Le Flambeau est un bulletin Diocésain publié par les Guides).

M. l'abbé Juneau remercia Son Excellence pour ses bonnes paroles d'encouragement. Il remercia aussi Cre Fournier, qui se retire comme Cre diocésaine, pour tout son bon travail, pour avoir formé plusieurs bonnes cheftaines et pour s'être bien dévouée pour donner des cours de formation etc. Denise est toujours prête à vous aider, nous dit M. l'aumônier. Mme Anne-M. Loiselle fut présentée comme nouvelle Cre diocésaine choisie par Son Exc. Mgr Hacault. Un grand merci à Cre Fournier et meilleurs voeux de succès à sa remplaçante, Cre Loiselle.

La réunion se termina par la prière avec bénédiction par Son Exc. Mgr A. Hacault et le chant national O Canada. Un goûter buffet fut servi.

I.B.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

La venue du printemps apporte un renouveau d'activité chez les Filles d'Isabelle. Notre régente, Alice Douville, a travaillé de longues heures avec ses "Filles" pour envoyer les invitations pour le thé à domicile de la Société Canadienne d'Hygiène Mentale. N'oubliez pas d'envoyer votre contribution pour cette bonne oeuvre. Nous avons aussi aidé à la Croix-Rouge et à la Société pour les Enfants Infirmes. C'est du bon travail!

Le nom de Germaine Dupuis à été tiré pour le gros lot. Elle était présente et a gagné $5. Il est donc profitable d'assister aux assemblées!

Le deuxième samedi de mai fut notre journée mariale. Chaque Fille d'Isabelle honora ce jour-là sa mère du Ciel en assistant à la messe et en recevant la Sainte Communion.

Le cercle a fait l'acquisition d'un nouveau drapeau canadien. Nous aurons une cérémonie du dévoilement du drapeau à la prochaine assemblée d'affaires, le 1er juin.

Adrienne Chabidon est en charge du Comité social pour les prochains trois mois. Elle nous annonce qu'à la soirée sociale du 18 mai, nous aurons une démonstration de travaux de mosaïque par la Rév. Sr T. Legal, S.G.M. Venez en grand nombre. Celles qui ont déjà rencontré Sr Legal savent bien qu'elle est intéressante. Vous pourrez aussi vous inscrire pour les autres projets que nous préparons, tels que la fabrication de chapeaux, etc.

Nous aurons plus de renseignements à la prochaine assemblée au sujet de notre pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes à St-Malo. Ce pèlerinage est pour toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba et leurs familles. La date est changée au 20 juin.

Nous souhaitons prompt rétablissement à Noëlle Roy, patiente à l'hôpital, et Marie Marion, malade chez elle.

En terminant, nous vous rappelons, chères soeurs, que notre devise est Unité, Amitié et Charité. Nous sommes unies et nous sommes bien amies, mais quelquefois nous manquons à la charité! Essayons donc durant le mois de Marie d'être plus charitables les unes envers les autres.

LA REDACTRICE.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Une fois la prière habituelle récitée, l'ode à Christophe Colomb chantée, sur la demande de notre chancelier le frère aumônier entonna un cantique en l'honneur de la sainte Vierge.

Dans son rapport des activités catholiques, le frère Duhamel nous informa que la même particularité se répétera à toutes les assemblées de mai; la chorale de la cathédrale elle-même aurait été émerveillée et tentée de venir se recruter dans la chevalerie!

Le frère Trudel fut favorisé du sort qui le désigna comme "Frère Untel". Né à Arnaud, Man., fermier, militaire durant quatre ans, résidant à St-Pierre où il rencontre "avec plaisir" le frère Vermette; initié en 1960, est encore célibataire. Connaissant mieux le frère Trudel, nous l'estimons davantage et le remercions.

Le frère aumônier, pour un changement de voix — un nouveau son de cloche — confie le mot de l'aumônier au frère Père Hamel. Profitant du mois de Marie, celui-ci invite l'assistance — chevaliers chrétiens — à renouveler leur dévotion à la sainte Vierge. Que chacun, malgré ses titres, sa position, etc., se considère en fait un enfant devant celle qui est une mère. La dévotion de l'Eglise envers Marie doit être personnellement vécue par chaque chrétien.

Affecté par son grand âge et aux prises avec toutes sortes de problèmes, de procédures, motions, amendements, le Grand Chevalier, après la prière et l'ode finale, constate un oubli: le conférencier, M. l'abbé L.-R. Laurencelle. Le sujet traité fut la J.O.C., ses débuts à St-Boniface, ses différentes activités, son but (formation humaine et chrétienne des jeunes travailleurs et travailleuses, et cela dans une période critique de leur vie, entre la sortie de l'école et un emploi stable). La tactique: s'intéresser à eux en s'intéressant à ce qu'ils aiment d'abord — loisirs, danses, sports — ensuite passer à la formation professionnelle, à l'étude, le tout imprégné autant que possible de surnaturel. "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?"

L'aumônier, frère Laurencelle, nous assure que son dévouement à la J.O.C. fut amplement récompensé par la réponse des jeunes, les consolations, les fruits de la J.O.C. et l'espoir d'en voir sortir des chefs pour la classe ouvrière, et des chrétiens de valeur.

Le frère Boily présenta au frère aumônier de la J.O.C. nos meilleurs voeux de succès auprès de nos jeunes et l'assurance de l'entière collaboration des Chevaliers du Conseil de St-Boniface.

Rappel: frères, venez nombreux au congrès d'Etat, les 21, 22 et 23 mai. En cas de réclamations, la représentation est importante!

APRES-TOUT.

On n'aime point à trois, on n'aime qu'a deux. Il est impossible de se représenter une affection de même nature et de même force entre trois âmes d'hommes.

LACORDAIRE.

Petites Notes

Thé printanier

Le thé printanier annuel de l'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital général St-Boniface aura lieu le samedi 15 mai, de 2 h. à 5 h. p.m., en la résidence des gardes-malades, rue Taché. Il y aura aussi vente de pâtisseries. Bienvenue à tous.

Thé annuel

Le dimanche 16 mai aura lieu le thé annuel organisé par les Soeurs Grises de la Charité et les parents des enfants retardés de la section St-Amant du Sanatorium de St-Boniface.

Après une visite à l'étage des enfants retardés, le thé sera servi, de 2 h. à 5 h. p.m., dans l'auditorium du sanatorium. Il y aura aussi une vente de pâtisseries et de travaux manuels.

Studio des plus modernes

M. Louis-Z. Perrin, fils de M. et Mme Jean Perrin, de 448, rue Valade, St-Boniface, et photographe à Fort Churchill, Man., s'est rendu à New York la semaine dernière à titre de représentant unique du Manitoba à l'exposition internationale de la photographie professionnelle, qui groupait plus de 5,000 photographes. En plus de l'étalage des meilleures photos de l'année, l'exposition comprenait, entre autres, un programme rehaussé par des discours de personnes qualifiées et la démonstration de nouvelles techniques.

M. Perrin ouvrira prochainement, à St-Boniface, un studio des plus modernes se spécialisant dans la couleur naturelle en portraiture.

Que chacun soit prompt à écouter, lent à parler, lent à la colère; car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. (Jac 1, 19)

Supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement, si l'un a contre l'autre quelque sujet de plainte. (Col 3, 13)



Aujourd'hui, on se dispute les jeunes en vue des carrières les plus diverses et par les moyens les plus élaborés. Ainsi une quarantaine d'instituteurs et d'institutrices ont eu récemment le plaisir d'aller à Victoria par réacté pour y admirer les installations des trois forces armées, destinées à la formation de futurs soldats, marins et aviateurs. Parmi ce groupe privilégié, l'on remarquait (sur la photo) le R. P. Ouellette, S.M., de l'Institut Collégial Provencher, la Rév. Sr du Sacré-Coeur, de l'Institut Collégial de Lorette, la Rév. Sr Lucie, de l'Institut Collégial de Powerview, et le R. F. Marion, C.S.V., du Collège St-Joseph d'Otterburne. Les deux religieuses étant les seules de leur catégorie ont été, au dire de l'une d'elles, "portées sur la main". Fin de semaine inoubliable et utile.

Le R. P. Alfred Beaudin, O.M.I., est décédé à l'âge de 83 ans

Un grand ami des jeunes vient de mourir, le R.P. Alfred Beaudin, O.M.I. En effet, durant les 58 ans de sa vie sacerdotale il fut constamment l'ami, le conseiller, le modèle entraînant de la jeunesse dans toutes les paroisses où il eut à exercer son ministère, et aussi au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., où les futurs missionnaires voyaient en lui l'exemple le plus alléchant d'un sacerdoce dynamique et joyeux.

Le Père Beaudin est décédé à l'hôpital Taché, à St-Boniface, dimanche après-midi le 9 mai. Il était dans la 83e année de son âge, la 63e de sa profession religieuse et la 58e de sa vie sacerdotale. Les funérailles eurent lieu mercredi matin 12 mai à 10 h. dans la chapelle du Juniorat de la Ste-Famille, suivies de l'inhumation au cimetière oblat du Juniorat.

Le défunt est né à Peabody, Mass., Etats-Unis, le 2 février 1882, fils de Napoléon Beaudin et de Mélina Beaudin. Franco-américani du diocèse de Boston, il fit cependant ses études élémentaires dans une école rurale de Portage-du-Rat, aujourd'hui Kenora, Ont. C'est au Juniorat oblat du Sacré-Coeur à Ottawa, Ont., qu'il poursuivit de 1895 à 1901 ses études secondaires. Ensuite il prit l'habit chez les Oblats de Marie Immaculée, le 1er août 1901, au noviciat de Ville La Salle, Qué., et y prononça ses permiers voeux le 2 août 1902. C'est au scolasticat St-Joseph d'Ottawa qu'il fit son oblation perpétuelle le 8 décembre 1903. Il fut ordonné prêtre le 25 mai 1907 par Mgr Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa.

Son ministère sacerdotal lui permit de se dévouer aux postes suivants: Juniorat de St-Boniface (1908-10), Maison Ste-Marie de Winnipeg (1910-16), Kenora (1916-18), Kamsack, Sask. (1913-19), Duluth, Minn. (1919-34), Lebret, Sask. (1934-42), Flin-Flon, Man. (1942-43), Fort Frances, Ont. (1943-45), Duluth (1945-48) et Lebret (1948-53). Il fut tour à tour vicaire, curé, supérieur.

Au mois de février 1953, la maladie l'obligea à quitter son travail durant plusieurs mois, mais on le retrouve sur le brèche en août de la même année au Juniorat de St-Boniface. Il remplace dès lors, temporairement, l'aumônier de l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg. Deux ans plus tard, soit en septembre 1955, il est nommé aumônier de l'hôpital de Fort-Frances, Ont. Mais au mois de novembre 1957 la maladie l'oblige à se retirer définitivement, tout en ne refusant pas, quand même, certaines tâches temporaires: archiviste de la maison provinciales des Oblats du Manitoba (août 1958), aumônier de l'hôpital de la Miséricorde (juillet 1959). En avril 1960, la maladie le conduit à l'hôpital Taché, à St-Boniface, mais son état de santé lui permet de revenir à la maison provinciale au mois de mai 1961. C'est en juin 1963 qu'il reprend, définitivement cette fois, la route de l'hôpital Taché où il vient de mourir, édifiant tous ceux qui l'avaient connu et aimé.

Le P. Beaudin n'était pas amateur de la vie publique, se plaisant surtout dans l'enseignement du catéchisme aux enfants et dans l'organisation des sports pour les jeunes gens. A Duluth notamment, ses équipes de ballon-volant avaient une réputation régionale qui en faisait les adversaires annuels des fameux Globetrotters. Mais ces activités avaient un but plus noble et les jeunes assiègeaient le confessional de cet ami. Plus tard à Lebret, les autorités du scolasticat des Oblats encourageaient le ministère des étudiants dans l'église paroissiale où on appréciait les homélies simples et directes du curé C. P. Beaudin. Pendant ses dernières années sur terre, le Père manifestait toujours sa jeunesse d'âme, en reprenant sans cesse le ministère et la vie de communauté.

R. I. P.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
0.55—Nouvelles
1.00—Jeunesse dorée

11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—A l'affiche
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales
10.30—Le clavier allemand

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.11—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles.

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles" à 5 h. 15

1—Tous les garçons et les filles	Françoise Hardy
2—A vot'bon coeur	Adamo
3—Sacré Charlemagne	Monique Jetté
4—Mon père a moi	Gilbert Bécaud
5—Mon premier amour	Les Classels
6—Y'a plus d'enfants	Colette Dereal
7—C'est un secret	Michel Louvain
8—Pendant les vacances	Sheila
9—Je sais bien	Ginette Reno
10—Quand on est jeune	Les Missiles
11—La chanson orientale	Sacha Distel
12—Le jaloux	Les Cailloux (Folklore)
13—Partir il nous faut	Petula Clark
14—N'oublie pas que je t'aime	Denise Brousseau
15—Je ne suis plus rien sans toi	Dick Rivers

Fiers d'un congrès . . .

(Suite de la première page)

Etudes universitaires

A 11 h. trois collégiens de St-Boniface, sous la direction du R. P. Ludger Guy, S.J., et de M. Raymond Painchaud, président des Instituteurs Franco-Manitobains, se présentèrent devant la jeunesse rassemblée dans la salle. Pendant une heure, tous élevèrent leur esprit vers les cimes du haut savoir. Vraiment, ces moments ont été un des sommets de cette journée mémorable.

Tout d'abord le Père Guy, doyen du cours universitaire du Collège de St-Boniface, expliqua clairement la valeur et la variété des cours universitaires qui se donnent dans cette institution, situa le Collège dans le contexte de l'Université de Manitoba, précisa ce qu'on y exige comme "moyenne" dans les études, et conclut en démontrant pourquoi certaines facultés "professionnelles" préfèrent des étudiants qui ont déjà obtenu leur baccalauréat ès arts ou ès sciences.

Le Père lança donc un appel à la jeunesse franco-manitobaine qui l'écoutait: "Venez chez nous après votre 12e année. Vous vous y préparerez, dans une atmosphère française et par une formation générale, à pénétrer dans l'enceinte de l'Université qui vous transformera en instituteurs, travailleurs sociaux, avocats, médecins, etc. Jusqu'ici on a pu regretter que notre groupe ait été trop minime à l'Université, et que nous soyons dépassés en nombre par les Allemands, les Juifs, les Ukrainiens. Il importe que vous montiez désormais jusqu'à ce haut niveau. Et sachez qu'en venant au Collège de St-Boniface, étape préparatoire, vous contribuerez à y augmenter tout de suite la population étudiante. Alors nous pourrons améliorer nos cours, les diversifier davantage. Par exemple, dit-il, le jour où nous aurons de 300 à 400 élèves au cours universitaire, nous pourrons accorder à la fois le baccalauréat ès arts et le baccalauréat ès sciences. On vous y attend. Maintenant je laisse la parole aux jeunes étudiants qui m'accompagnent et qui sauront vous convaincre mieux que moi."

Tour à tour donc, Lilliane Delaquis et Roger Boulet, finissants du Collège cette année (ils ont choisi comme professions, successivement, l'enseignement et les Beaux-Arts), et Emilienne Bohémier, qui vient de terminer sa 1ère année des Arts, apportèrent leur témoignage personnel et répondirent ensuite aux quelques questions qu'on daigna leur poser. Il faut bien dire que les deux jeunes filles ont davantage fait ressortir l'atmosphère spéciale qui prévaut maintenant dans cette "vieille" institution qui s'adapte aux conditions de notre temps, particulièrement en recevant des représentantes du sexe "faible". Elles firent miroiter les avantages de cette "coéducation". Quant à Roger Boulet, il s'attarda plutôt à démontrer les richesses culturelles d'un collège "français", concluant par ces mots bien sentis: "Parler français aujourd'hui, être membre de La Relève, c'est souvent se mériter l'étiquette de 'square'. C'est entendu. Mais disons-nous bien que plus nous serons 'square' maintenant, moins nous serons rouillés demain. Et nous pourrons vraiment prendre la relève au Manitoba français."

Ces témoignages de jeunes à des jeunes méritèrent d'enthousiastes applaudissements. Puissent-ils obtenir des résultats encore plus concrets! C'est le souhait de tous ceux qui les entendirent . . .

Résolutions du congrès

L'avant-midi se termina par la discussion définitive d'un questionnaire qui avait été envoyé aux diverses écoles avant le congrès. Les questions portaient sur ces quatre points: Fraternité, Services, Revenus et Constitution. La discussion se termina par la présentation de quatre résolutions en bonne et due forme:

1) Lise Préfontaine (St-Pierre-Jolys) et Gérald Lavallée (Otterburne) propose et appuie, successivement, que "La Relève Franco-Manitobaine crée un esprit de fraternité qui favoriserait des rencontres d'écoles et même de divisions, afin de permettre un échange d'idées, la découverte de talents d'artistes et d'organisateurs, et surtout de donner l'occasion aux membres de mieux se connaître. Il faudrait que les buts de La Relève soient connus, afin de ne pas entrer en conflit avec l'évolution du mouvement."

2) Gisèle Dumont (St-Laurent) et M. J. Sabourin (Otterburne) propose et seconde, successivement, que "La Relève organise un service de disques français, semblable à celui des pièces de théâtre, afin de mieux remplir nos rencontres mensuelles. Que le comité central soit responsable de trouver les membres du comité qui dirigeraient ce nouveau service. Les disques, bien qu'ils seraient toujours en circulation, seraient accompagnés du texte des paroles respectives."

3—Giselle Fraser (Mariapolis) et Gérald Brisson (Ste-Agathe) propose et seconde, successivement, "que la 'taxe' des écoles ne soit pas augmentée au-delà de $2.00, mais que celle de St-Boniface demeure la même. L'école devrait s'organiser elle-même afin de payer sa 'taxe'. Cette contribution doit être envoyée au comité central avant le congrès, afin de permettre aux délégués de voter. Les écoles devraient s'efforcer de donner leur pleine contribution à la Centrale."

4) Jeanne LeGal (St-Adolphe) et Gérald Lavallée (Otterburne) propose et seconde, successivement, que "le comité central forme un comité spécial qui aurait comme responsabilité d'amender la constitution de La Relève. Ce comité demanderait aux écoles leurs idées sur certains changements, avant de soumettre son schéma à l'exécutif provincial. Ce comité serait formé de l'aumônier provincial, de l'adulte responsable au provincial, de trois anciens membres et de trois membres actuels de l'exécutif provincial."

Les adultes responsables se réunirent aussi pour discuter certaines questions. On peut dire que leur principale résolution est contenue dans le texte même du message de M. l'abbé Pierre Raymond, aumônier, que contient le programme du congrès: "Je crois que le moment est venu pour vous, les jeunes, d'aider vos aînés qui ont été seuls jusqu'ici à porter l'épée, à mener à bonne fin la lutte que vos devanciers avaient eux-mêmes entreprise dès 1916. Vous vous êtes montrés capables de louables entreprises depuis le lancement de votre mouvement. C'est pourquoi votre adhésion à l'Exécutif de l'Association d'Education ne peut manquer d'être agréée par celle-ci, dès que vous lui en ferez officiellement la demande. Vous êtes vraiment La Relève de notre population franco-manitobaine! Vous nous en avez déjà donné assez de preuves. Vous n'avez pas déçu les espoirs que nous fondions en vous."

L'art oratoire

"On naît poète, on devient orateur", dit le dicton. On le devient par le travail assidu qui pousse à maîtriser les qualités de ses paroles et de ses gestes, à mettre à l'oeuvre les talents de son intelligence qui logiquement agence les divers morceaux du discours et en fait une charpente organique, à traduire le tout avec chaleur et sentiment. C'est ce qu'ont réussi les nombreux "orateurs" qui se succédèrent de 2 h. à 4 h. p.m., devant des juges compétents, mais ces derniers durent quand même procéder à une première élimination en vue de la grande finale provinciale qui commençait à 4 h. exactement. Ils en choisirent onze sur trente-huit.

Les onze concurrents gagnants se présentèrent alors devant un auditoire très nombreux où s'étaient faufilés des parents attentivement émus, et devant trois juges impartiaux: M. l'abbé Pierre Raymond, M. Robert Roy, directeur de l'enseignement français dans la division scolaire de Winnipeg, et Mme Alfred Monnin.

Filles, 11e et 12e années: Gaétane Fontaine (St-Jean-Baptiste) vante la valeur irremplaçable d'une petite fille, et Charlotte Bélanger (St-Adolphe) explique les qualités nécessaires à la jeunesse devant la vie.

Garçons, 11e et 12e années: Guy Martin (St-Boniface) donne le sens profond du séparatisme québécois, et Henri Pallet (Ste-Anne-des-Chênes) explique avec grande conviction les exigences du vrai patriotisme franco-manitobain.

Filles, 9e et 10e années: Yvette Lanthier (St-Boniface) donne le sens de la vraie beauté qui attire le véritable amour, et Louise Proteau enseigne comment la télévision peut être à la fois la meilleure et la pire des choses.

Garçons, 9e et 10e années: Louis Dubé (La Broquerie) donne des raisons spéciales à ses jeunes auditeurs pour les inciter à parler français, et Louis Carrière (Otterburne) clarifie la notion de bilinguisme.

Ces huit orateurs furent suivis des trois concurrentes du concours déclamatoire provincial: Suzette Roy (St-Malo) et Patricia Lahr (St-Boniface) déclament deux fables de La Fontaine, et Lina LeGal (St-Adolphe) décrit avec sympathie les aventures de la Chèvre de M. Séguin qu'a racontées l'inimitable Alphonse Daudet.

C'est M. Robert Roy qui eut la tâche d'annoncer les noms des gagnants. Il le fit avec humour, brièveté, délicatesse, sachant entremêler félicitations et bons conseils. Ces gagnants sont: Gaétane Fontaine, Henri Pallet, Yvette Lanthier, Louis Dubé, Lina LeGal. Ils reçurent avec fierté les magnifiques trophées et prix que leur remirent La Relève, le Consulat de France, l'Association d'Education et l'Union Nationale Française par l'entremise de MM. Robert Roy, Damien Giordani, Raymond Bernier et Jacques Molicard.

Membres honoraires

Un banquet auquel des centaines de jeunes prennent part, c'est nécessairement bruyant, mais c'est aussi un moment de détente agréable et enrichissante. D'autant plus qu'après le repas les jeunes voulurent associer des adultes à leur dynamique "Relève", en proclamant comme membres honoraires Son Exc. Mgr Antoine Hacault, le R. F. Aimé-Onil Dépôt, C.S.V. (il annonça au moment de recevoir sa carte de membre qu'il acceptait pour l'an prochain encore la responsabilité de "la page de la Relève" dans La Liberté et le Patriote, aux applaudissements de ses jeunes amis), et MM. Raymond Bernier et Robert Roy. Ce dernier profita de l'occasion pour dire que les jeunes écoliers de Winnipeg qui, par milliers, s'intéressent maintenant au français, n'attendent qu'une invitation "pour traverser la rivière Rouge" et se familiariser avec leurs compatriotes de langue et de culture françaises.

Le président, Claude Comeault, qui de fait "présida" toute cette journée avec calme et précision, lut un message venu spécialement de Paris, France, et signé: Antoine Gaborieau. Les jeunes n'oublient certainement pas "le fondateur" de leur mouvement, à en juger par leur accueil de son message!

Maintenant, fini le bruit, finis les applaudissements, c'est le moment des sérieuses réflexions. Nul autre que M. Raymond Bernier, président de l'Association d'Education, ne pouvait mieux exprimer "avec quelle sollicitude paternelle" les membres de l'exécutif de l'AECFM "suivent les progrès de votre société" fondée en vue de vous préparer au rôle de "blé qui lève" au sein de cette Association d'Education. La Relève, ajouta-t-il, a pris de l'envergure, précisé son mode d'action, augmenté le nombre de ses membres, enrichi leur enthousiasme et leur conviction de la valeur pratique de la langue et de la culture françaises, à un tel point que l'AECFM peut désormais lui apporter son concours pour permettre à tous les jeunes d'accélérer leur épanouissement . . . en pleine liberté d'action, cependant.

Une tâche captivante

L'orateur expliqua comment La Relève est aujourd'hui l'héritière de l'ancienne ACJC, préparant à son tour les jeunes à apporter aux adultes de l'AECFM le trésor de leur jeunesse, de leur enthousiasme, de leur esprit d'entreprise, de leur sincère désir "d'assumer la lourde responsabilité de conserver tous les trésors que les plus anciens déposent dans leurs mains, pour pouvoir les transmettre à leur tour, agrandis, enrichis, adaptés aux exigences du temps et du milieu". Quelle tâche captivante vous est offerte, s'écria M. Bernier!

Tâche captivante, qui fut celle de nos "jeunes" ancêtres en 1760 et qui a transformé une poignée de 60,000 patriotes convaincus en un peuple de plus de 5,000,000 de Canadiens français fidèles à Dieu encore aujourd'hui (à 90%, caractéristique frappante quand on sait que beaucoup de nations pendant ces 300 ans ne sont restées chrétiennement fidèles qu'à 30%!) et à leurs langue et culture. C'est de cette même fidélité dont le Manitoba français a besoin. C'est votre tâche, membres de La Relève, de conserver ce type "hymano-chrétien".

C'est vieux jeu, c'est démodé, entend-t-on dire parfois, que d'être fidèles au passé. Mais non, c'est la seule attitude vraiment réaliste. Car nul savant ne voudrait partir à zéro pour tout expérimenter par lui-même, pour tout réinventer. Il en est de même pour tout progrès humain: sciences, philosophie, théologie, arts, littérature, commerce, industrie, finance, dont l'ensemble forme les éléments d'une culture particulière et détermine le mode de penser, d'agir, de réagir, de sentir de ce même groupe. Il faut donc penser que l'héritage culturel reçu du passé vous fait entrer dans un grand courant de solidarité humaine, "canadienne-française", et que vous êtes appelés comme chaînons à le transmettre ensuite à ceux qui vous suivront. A le transmettre après l'avoir enrichi encore davantage avec toute l'efficacité possible.

Pour cela, continua l'orateur, il faut vous habituer à penser juste, à voir juste, à agir juste, de façon à pouvoir communiquer aux autres des idées saines, progressives, riches d'enthousiasme et de réalisations. Pour cela, il faut mettre de côté les attitudes négatives (tout blâmer, tout défaire, toujours se plaindre) et adopter le côté positif, celui du progrès qui consiste à corriger les faiblesses s'il y en a, à préciser les méthodes plus adaptées aux besoins de l'heure, à s'armer de compétence par un esprit de travail tenace et indomptable, à s'entraîner au "leadership", et aussi à s'habituer à la collaboration avec autrui. L'efficacité du rendement au niveau individuel dépend souvent de l'efficacité au niveau des associations ou groupements.

Voilà des paroles sérieuses. Les jeunes les écoutèrent avec attention, les reçurent avec réflexion, les approuvèrent avec applaudissements. Deux d'entre eux dirent d'ailleurs à M. Bernier ce que tous pensaient de lui et de son message: Edouard Mousseau, secrétaire provincial, et Alice Roy, vice-présidente provinciale.

La "jeune France"

M. Damien Giordani, consul de France, prit ensuite la parole. Après les réflexions sérieuses, c'est le moment de l'éloquence émouvante, entraînante. Tous ont vibré au même diapason avec le représentant de la France, enthousiaste devant cette jeunesse franco-manitobaine qui venait de vivre une journée si enrichissante, joyeux au souvenir de ces jeunes orateurs qui, l'après-midi, avaient si bien servi la belle langue française, mais triste que des politiciens du Manitoba osent dire que cette province n'est pas prête à adopter ce riche langage comme langue d'enseignement dans nos écoles.

Où sont-ils donc en ce jour, ces prophètes de malheur, s'écrie M. Giordani? Pourquoi ne sont-ils pas ici dans cette salle au milieu de vous, membres de La Relève? Pourquoi ne visitent-ils pas comme moi vos nombreux villages? Pourquoi ne viennent-ils pas applaudir le Cercle Molière? Pourquoi n'étaient-ils pas au Playhouse quand de grands artistes de Paris nous ont fait comprendre, aimer et applaudir le message théâtral du génie Claudel? Non, ils sont les éternels absents, ils sont ceux qui ne veulent pas comprendre, ni ouvrir les yeux.

Mais voilà, M. Giordani venait de s'adresser au coeur des jeunes. Résultat tangible: les applaudissements durèrent aussi longtemps que le discours, tellement que l'orateur dut se lever deux fois pour remercier d'aussi enthousiastes auditeurs. Il faut avoir vu un tel spectacle pour renaître à l'espoir, si jamais on l'avait perdu. Le Manitoba français de demain sera entre bonnes mains.

Des moments de gaieté

La partie "intellectuelle" de la journée est terminée. C'est le moment de la détente. Cinq cents jeunes vont maintenant danser et chanter sous la direction de M. Christian LeRoy, responsable du programme "Tous les garçons, les filles" au poste CKSB. Les artistes invités étaient "Les Castors" de La Broquerie et "Les Fugitifs" de Ste-Agathe. Les disques français étaient à l'honneur.

Au début de cette soirée, le nouveau président provincial, Georges Prescott (Otterburne), lança son premier message. Les autres membres du comité central sont: Monique Ducharme, vice-présidente, M. l'abbé Pierre Raymond, aumônier, Gabriel Dufault, adulte responsable. On choisira en septembre prochain le nouveau secrétaire-trésorier.

Voici les autres résultats des élections de la journée, dans les divisions, en énumérant président, vice-président, secrétaire-trésorier dans chaque cas: Rivière-Rouge: Berthe LaVallée, à choisir, Annette Hébert; Rivière-Seine: Louis Dubé, Aurore Joyal et Louis Bouvier; St-Boniface: Raymond Cormier, Roland Bohémier et Pauline Colette; La Montagne: Gérald Wanlin, Roma Labossière et Marilyne Tougas; Cheval-Blanc: Napoléon Langelier, Liliane Leclerc et Michelle Allard; Langevin: Lorette Gauthier, à choisir, Judith Pazdor; Ecoles éloignées: Diane Plessis, Odile Saquet et Damien Perrault.

Vive La Relève! Que ses activités prochaines soient dignes de l'année qui vient de se terminer!

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Que ceux qui ont placé leur foi en Dieu aient à coeur d'exceller dans la pratique du bien. (Tit 3, 8)

La Broquerie

25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Tétrault

LA BROQUERIE — Le vendredi 23 avril avait lieu le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Tétrault. Une messe d'action de grâces fut célébrée à 3 h. 30 p.m. par le R. P. Jean Tétrault, P.B., frère du jubilaire. Leur fils aîné, Etienne, et un neveu, Gilbert Tétrault, servaient à l'autel.

Une réception eut ensuite lieu au Blé d'Or à Ste-Anne, à laquelle assistait un grand nombre de parents et d'amis. M. Roger Tétrault, fils des héros du jour, agissait comme maître de cérémonies. Leur fils, Etienne, présenta un toast. Prirent aussi la parole: Le Père Tétrault, M. Etienne Bohémier et Mme R. Tétrault.

M. J. Tétrault remercia ceux qui avaient préparé cette belle fête et fit avancer sa belle famille de douze enfants qu'il présenta à l'assistance comme suit: Etienne, au noviciat des Jésuites, Maurice, de Lorette, et les suivants de La Broquerie: Jean-Guy, Roger, étudiant au Collège de St-Boniface, Anne-Marie et Pauline, à l'école secondaire, Thérèse, François, Laurent, Luc et Colette, à l'école élémentaire, et Nicole, à la maison.

Parmi les invités, signalons la présence de Mme Rosilda Tétrault, mère du jubilaire, comme aussi du regretté Mgr Laurent Tétrault, P.B. Bien qu'elle compte encore dix enfants vivants, 83 petits-enfants et 97 arrière-petits-enfants, à l'âge de 84 ans, grand-grand-mère Tétrault n'est pas la dernière à participer activement à ces réjouissances de famille.

On remarquait encore la présence de M. Alexandre Bohémier, père de la jubilaire, et son épouse, et ses frère et soeur, M. Etienne Bohémier, de St-Boniface, et Mme René Raynaud, de Lorette.

Mais l'événement le plus touchant pour les heureux jubilaires fut sans doute la visite-surprise pour la circonstance de leur fils aîné, actuellement au noviciat des Pères Jésuites à Montréal et qui passa quelques jours auprès des siens alors qu'il visita ses parents et amis de Lorette, La Broquerie et St-Boniface.

Mme J. Tétrault (née Monique Bohémier) seconda vaillamment son époux qui exerça toute sa vie à La Broquerie le noble métier d'agriculteur. Il rendit par ailleurs de nombreux services dans la vie publique, soit comme conseiller municipal, commissaire d'école et plus particulièrement au choeur de chant paroissial où sa voix harmonieuse est depuis toujours vivement appréciée.

Meilleurs voeux de bonheur et longue vie aux heureux jubilaires.

Remerciements

M. et Mme Joseph Tétrault désirent remercier toutes les personnes qui leur ont rendu hommage et tout particulièrement leurs enfants qui leur ont préparé une si belle fête à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Marchoton

Vingt-cinq concurrents de la paroisse prenaient part au Marchoton, le samedi 1er mai, tandis qu'une délégation de huit membres, probablement la plus imposante des paroisses canadiennes-françaises représentées, assistaient à la réunion annuelle du poste CKSB, le jeudi 29 avril.

Le tout suscita parmi la population un renouveau d'enthousiasme. Afin que de telles démonstrations n'aient pas la vertu d'un simple feu de paille, il serait à propos de réfléchir sur le mot du gérant du poste, M. Roland Couture, à cette occasion: "Si mille auditeurs se donnaient la peine de spécifier aux commanditaires qu'ils ont entendu leur annonce à CKSB, l'avenir du poste serait des plus rassurants".

Malades

Prompt rétablissement à Mmes C. Henri, N. Fournier et Pierre Laurencelle, qui ont fait un séjour à l'hôpital.

Soirée historique

Les paroissiens de La Broquerie, anciens et actuels, ont revécu avec plaisir une page savoureuse de la petite histoire de leur paroisse natale, le dimanche soir 25 avril, alors qu'un groupe de jeunes présentaient, par une série de tableaux vivants, des scènes de la vie des "braves pionniers qui ont édifié la paroisse".

Parmi les numéros touchants ou amusants, notons en particulier la nomenclature des personnes de la paroisse qui ont répondu à l'appel du Seigneur dans diverses communautés et qui constitue un dossier tout à fait impressionnant, ainsi que le dévoilement du projet d'un monument qu'on doit ériger lors des fêtes du centenaire de la Confédération.

En ces temps où l'on nous sature de chansonnettes, de représentations prônant l'amour libre, la recherche du plaisir à tout prix, ce fut pour les auditeurs, comme un bain rafraîchissant que de se retremper dans la vie simple et laborieuse de ces gens qui trouvaient "le bonheur dans le don de soi".

Et pour notre jeunesse, trop souvent portée à vouloir tout chambarder au nom du progrès, ce qui constitue notre héritage social et religieux, combien il est opportun de lui rappeler les mérites, les travaux et les vertus de ses devanciers.

Félicitations aux organisateurs de la soirée et, aux jeunes artistes merci pour une soirée à la fois reposante et stimulante.

Une ancienne paroissienne.

Letellier

Remerciements

La famille Dansereau remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, l'ont aidée dans le grand deuil qui l'a frappée. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement au chapelain de l'hôpital, aux médecins et aux infirmières, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont visité Mme J. Dansereau pendant sa maladie et qui l'ont réconfortée.

Merci également à M. l'abbé M. Messier, curé, et aux membres du clergé qui ont officié aux funérailles, aux porteurs, à l'organiste, aux chantres et à toutes les personnes qui ont versé des honoraires de messes, ainsi qu'à M. Godias Brunet, auteur de la note biographique, qui a parue dans ces colonnes la semaine dernière.

St-Lazare

Çà et là

M. et Mme Eugène Simard, accompagnés de Mmes Marguerite Perreault et Rosine Chartier, ont fait un voyage à Prince-Albert à l'occasion du mariage de M. Noël Guay. Ils en profitèrent pour rendre visite à leur parenté, les Rév. Srs M.-Joseph et M.-Hilda et Mme Lenay.

Trente-neuf jeunes de la paroisse sont enchantés du ralliement tenu à Brandon les 1er et 2 mai. Un merci sincère à M. l'abbé G. Régnier, curé, et aux paroissiens pour leur générosité à assurer le transport.

Mlle Lorraine Huberdeau est revenue dans la paroisse après sa première année universitaire au Collège de St-Boniface.

M. Alex. Genaille est décédé le 30 avril. Les funérailles eurent lieu le mardi 4 mai. M. Genaille était le père de Mme William Leclaire.

— No 413 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3			■			■		■				
4											■	
5					■					■		
6				■					■			
7		■			■							
8					■				■		■	
9							■					
10				■		■		■			■	
11						■						
12												

HORIZONTALEMENT

1—Pyrite de cuivre.
2—Chose faible. — Nom donné à un groupe de dialectes des langues romanes.
3—En lit. — Usages. — Affirme ce qui sait être faux.
4—Rend toujours le même.
5—Crânes. — Usé jusqu'à la corde. — Cela.
6—Unité de mesure. — Joindre. — Espèce de cabriolet.
7—Revenir bientôt. — Occasionnera.
8—Fleuve de Sibérie. — Enlisa.
9—Troisième dimanche du carême (plur). — Dont on se sert ordinairement.
10—Colère. — Fin d'infinitif.
11—Fille d'Acrisios. — Aura du goût.
12—Croisés en divers sens.

VERTICALEMENT

1—Qui ressemble à un cristal.
2—Transporter avec une hotte. — Masque.
3—Carte. — Font un éternuement.
4—Pronom personnel employé comme nom masculin pluriel. — Assemblée. — A rendre.
5—Carré du damier. — Manière de voir.
6—En quel endroit. — Parais.
7—La partie la plus fine de la laine cardée (plur). — Qui marque la preuve.
8—Yole légère. — Peuplier blanc. — Fille d'Inachos.
9—Partie d'un escalier. — Signifie demi.
10—Intention arrêtée. — Repos ménagés dans un vers pour en régler la cadence.
11—Pièce de bois pour soutenir. — Qui marque la raison de la proposition avancée. — Note.
12—Entrouvris légèrement.

SOLUTION DU PROBLEME No 412

■ **Horizontalement:** 1. Radioconcert; 2. Alismacées; 3. Citée — Celtes; 4. Ce — Otai — No; 5. Ont — Tipasa; 6. Mésarrivent; 7. Méa — Eétion; 8. Ré — Lanière; 9. Dé — Ralierait; 10. Atre — Uco; 11. Gaina — Rat — In; 12. Elzévirienne.

■ **Verticalement:** 1. Raccommodage; 2. Aliénée — Etal; 3. Dit — Tsar — Riz; 4. Iséo — Ebène; 5. Omettre — Av; 6. Ca — Airelle; 7. Occipital — RR; 8. Mée — Avinerai; 9. Cel — Seoir — Té; 10. Est — Anneau; 11. En — Ricin; 12. Tison — Cétone.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Fête du collège

Le premier mercredi du mois de mai réunit chaque année au collège plusieurs membres du clergé pour la fête officielle du supérieur.

Il nous a fait grand plaisir cette année de voir Son Exc. Mgr Antoine Hacault avec M. l'abbé Léo Couture, chancelier du diocèse de St-Boniface, le supérieur du Grand Sminaire, le supérieur du Collège de St-Boniface et plusieurs autres ecclésiastiques venus prendre part à des agapes fraternelles.

Dans la soirée, deux films ont été présentés aux élèves. Le premier, réalisé par le supérieur lui-même alors qu'il était missionnaire au Japon, est intitulé "Kyoto". C'est ce qu'on pourrait appeler un film de famille puisqu'il conserve dans sa mémoire translucide les images chères aux membres de notre communauté et qu'il peut nous les transmettre à volonté. Et sa mémoire est des plus fidèles.

Le deuxième met en lumière le dévouement des frères enseignants dans l'oeuvre très spécialisée de l'enseignement auprès des sourds-muets, ces pauvres déshérités de la nature qui ont souvent en revanche une intelligence très pétillante. Ce film intitulé "Ephpheta", dont le mot fait allusion au miracle de Notre-Seigneur, a aussi été bien apprécié des spectateurs.

CKSB

Deux de nos élèves ont déjà gagné chacun un disque au concours organisé par le seul poste canadien-français de la province. Les heureux bénéficiaires sont Georges Prescott et Paul Cheramy. D'autres suivront, car la participation à ce concours augmente de semaine en semaine. Des remerciements aux responsables de cette émission radiophonique qui attire la jeunesse comme un aimant et est sûrement destinée à orienter vers un même idéal toutes les lignes de force contenues dans toutes les jeunes personnes qui peuplent les écoles secondaires.

Voyage en Colombie

La semaine dernière, nous avons omis de mentionner le beau voyage de notre principal dans la province située à l'extrême-ouest du pays.

En effet, du 23 au 25 avril, un voyage d'information était offert sous les auspices du Département de la Défense nationale qui défrayait toutes les dépenses du voyage de 103 professeurs des Prairies. C'était une visite des écoles militaires de la côte du Pacifique. Splendide voyage, nous informe-t-on.

Exposition

Les tableaux exposés sur les oeuvres de la communauté des Clercs de St-Viateur ont reçu de nombreux visiteurs depuis le 4 mai. Nous nous proposons d'en faire une explication plus détaillée la semaine prochaine, accompagnée des photos appropriées.

Visite d'un missionnaire

Lors de son deuxième voyage en partance pour les pays de l'Orient, le Frère Daoust, C.S.V., a bien voulu s'arrêter quelques jours à Otterburne parmi ses confrères qu'il n'a pas le loisir de rencontrer souvent. Il nous a montré des diapositives très bien réussies sur son pays d'adoption. Nous lui souhaitons un fructueux apostolat dans son deuxième stage à Kyoto.

Festival dramatique

Quelques religieux sont allés applaudir les succès de l'Académie St-Charles dans sa représentation de "La Fille de Roland" au théâtre Across the Street lors du 4e festival dramatique à Winnipeg.

Nous avions joué ici au collège cette pièce en vers l'an dernier avec Jules Comeault et Henri Goulet qui sont présentement à Rigaud pour les études d'école normale, ainsi que Ronald Valois et Béatrice Préfontaine.

Cette représentation des filles de l'Académie St-Charles nous a valu, Canadiens français, de nouveaux éloges sur la beauté de notre langue par le directeur de l'école du théâtre de Winnipeg, M. Stuart Baker.

Une invitation spéciale a été faite pour qu'il y ait une plus grande participation française l'an prochain.

Félicitations à St-Charles de nous avoir aidés à sauver le bilinguisme du festival dramatique. On nous désire, pourquoi ne pas en profiter?

Démonstration de gymnastique

Dimanche prochain, dans l'après-midi, le groupe de gymnastes qui s'entraine avec ardeur invite tous les parents à venir les encourager dans leurs efforts en assistant à sa démonstration publique.

Profitez d'un bel après-midi de parloir pour constater "de visu" ce qui se fait dans ce domaine par des étudiants qui veulent mettre leur devise en pratique:: "Une âme saine dans un corps sain".

C'est entendu donc, nous vous attendons le dimanche 16 mai au cours de l'après-midi.

5e congrès de la Relève

Une grande et sérieuse journée dans l'année des jeunes Canadiens français du Manitoba s'est déroulée le 8 mai, telle que prévue par les organisateurs à l'exception bien entendu de la partie imprévisible, à savoir, les gagnants des concours oratoire et déclamatoire, ainsi que le résultat des élections divisionnaires et provinciales.

Comme ce sujet est traité plus amplement dans une autre page de ce journal, je me limiterai à ce qui a plus particulièrement trait au collège même.

Nos deux candidats ont dû baisser pavillon et laisser les beaux trophées aux mains des concurrents qui ont obtenu les meilleurs suffrages de la part des juges.

Georges Prescott, de 11e année B, après avoir essuyé cette défaite, s'est vu élever à la tête du mouvement de la Relève dans un vote auquel participaient tous les comités divisionnaires. Le nouvel élu a ouvert officiellement la soirée récréative et eut à faire face aux premiers problèmes de la direction et de l'organisation. Félicitations, Georges, pour ta nomination, et meilleurs voeux de succès pour une belle année en perspective.

Georges sera secondé dans son travail par Monique Ducharme, de l'Académie St-Charles.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Ralliement annuel à Dunrea, Man., des jeunes membres du Club 4-H

DUNREA — Le mardi soir 4 mai, à l'issue des exercices du mois de Marie, avait lieu, à la salle paroissiale, le ralliement annuel des jeunes membres du Club 4-H, comme couronnement de leurs activités au cours de l'année, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis intéressés.

Avant l'ouverture de la séance, les gens circulèrent le long des tables d'exposition des travaux où ils purent admirer d'abord quatre petites voiturettes rouges, contenant chacune quatre boîtes, symbolisant et expliquant la devise du Club "Tête, coeur, mains et santé", tous convergeant vers l'étoile, vers l'idéal auquel doit viser chaque membre du Club.

La soirée s'ouvrit par le chant national "O Canada", puis la jeune maîtresse de cérémonies, Denise Boulet, sut présenter avec aisance les différentes parties de la réunion.

Il y eut le chant spécial du Club, chaque membre étant revêtu d'un joli costume rose et blanc.

Ensuite eut lieu une démonstration de couture par deux membres de l'unité B, les jeunes Elisabeth Dionne et Darlene Légaré. Marina Lommerse lut ensuite le rapport financier. Puis il y eut parade de costumes, jolies jupes et tabliers fleuris, très pratiques pour aider la maman aux soins du ménage. Mme Paul Boulet, au nom des mamans, dit quelques mots de félicitations à l'adresse des jeunes et de leur présidente dévouée, Mlle Bertha Langlois.

Les jeunes Caroline Bessant et Diana Headley firent ensuite une démonstration sur la fabrication d'un gâteau de fantaisie, genre marquise. Entre chaque démonstration, il y eut chants et solos de piano par Suzanna Carney, Marina Lommerse, Caroline Bessant et les autres fillettes du Club, ajoutant une note gaie et mélodieuse à toutes ces activités.

Il ne faut pas oublier de mentionner Mlle Suzanne Carney, qui parada sur la scène revêtue d'une jolie robe noire, garnie de dentelle blanche, qui lui était très seyante et qui lui valut une invitation à l'exposition de Boissevain, ainsi que la jeune Gisèle Côté, avec son joli tablier, qui participera à la parade de mode le 28 mai.

La présidente dévouée du Club, Mlle B. Langlois, parla ensuite sur les activités du Club et présenta des modèles de plaques de sûreté pour les autos et camions, comme idée de prévention des accidents.

Mlle Shirley McCallum, de Boissevain, conférencière attachée au gouvernement provincial et juge des travaux exécutés par les jeunes, fit des remarques constructives à ce sujet, parla sur la coopération qui doit exister entre les parents et les jeunes pour le succès de toute entreprise et conseilla aux fillettes de toujours conserver le sourire pendant leurs différentes démonstrations, chants, parades, etc.

Pour les travaux accomplis, couture, livres de mots ou autres, elle accorda des rubans rouges à l'unité A, Marina Lommerse et Gisèle Côté; unité B, Denise Boulet et Darlene Légaré; unité E, Suzanna Carney; pour le cours de cuisine, unité D-E-C, Caroline Bessant et Diana Headley.

Pour son bulletin d'annonce, son livre de notes, bocal de carottes et celui de fruits, Caroline Bessant fut choisie pour se rendre à d'autres expositions.

Des rubans bleus furent accordés à l'unité A: Sharon Côté, Louise Dionne, Marcelle Lavoie et Diana Côté.

Le Club comprenait douze membres, dix pour couture et deux pour art culinaire. La direction locale du Club comprend la présidente, Mlle B. Langlois, assistantes pour couture, Mmes André Dionne, G. Lommerse et Nazaire Légaré; cours culinaire, Mme Albert Bessant.

Les jeunes filles, Suzanna Carney et Caroline, furent choisies pour une semaine de villégiature au camp de Killarney pendant les vacances d'été.

Le médecin local, M. le Dr P. G. Lommerse, voulut bien ajouter le mot final, appuyant surtout sur les précautions à prendre sur les fermes pour protéger les jeunes contre les accidents et surveiller leur santé.

Le joli gâteau qui avait servi à la démonstration fut ensuite tiré au sort et Mlle Delight, institutrice locale, en fut l'heureuse gagnante. Après le chant de "Dieu sauve la Reine", un délicieux goûter fut servi par les jeunes, sous la direction de Mme Nazaire Légaré, puis tous s'en retournèrent heureux et contents d'avoir assisté à une aussi intéressante démonstration.

Avis public

Conformément aux clauses 1 de l'article 306 (subsection 13, clause C) de l'Acte des Ecoles Publiques, avis public est donné par les présentes que la première assemblée des arbitres afin de considérer la pétition de Marcel Fillion et al demandant que le District scolaire de Taché no 937 soit consolidé avec le District scolaire de St-Joseph no 945 a été appelée pour le mardi 18 mai 1965 dans la salle municipale de la Municipalité de Montcalm à Letellier, Man., à 2 heures de l'après-midi.

Toutes les personnes intéressées sont priées de s'y rendre.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier,
Municipalité de Montcalm.

M. et Mme A. Barnabé, de St-Jean-Baptiste, célèbrent leur 50e anniversaire de mariage

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 1er mai, les enfants et petits-enfants de la famille Barnabé, ainsi qu'un groupe de parents et d'amis, assistèrent à la messe de 4 h. p.m., célébrée par Mgr H. Lapointe, curé, à l'intention des jubilaires, M. et Mme Athanase Barnabé.

Ce fut une cérémonie touchante: renouvellement des promesses de mariage, suivi de la messe durant laquelle les jubilaires reçurent la communion sous les deux espèces; c'était la première fois en une telle occasion. M. André Marion était huissier. Mme Noël Létourneau exécuta quelques cantiques, accompagnée par Mlle Yolande Beaudette.

Le banquet eut lieu à la salle St-Jean où un succulent repas fut servi par Mme A. Beaudette. M. Siméon Marion agissait comme maître de cérémonies. Mgr Lapointe récita les grâces, et M. Arthur Vermette présenta le toast.

Après ces agapes, M. Marion félicita les héros du jour et fit remarquer que quelques soeurs et frères des jubilaires n'avaient pu se rendre pour cause de santé ou de distance, mais qu'ils avaient envoyé des messages de félicitations.

Un programme de chants et musique fut présenté par M. et Mme N. Létourneau, Mlles Lise et Yolande Beaudette, Mme A. Vermette et Mlle Jeannine Moquin. L'adresse préparée par Mlle Rose-Marie Bissonnette fut lue par Mlle Noëlla Beaudette.

Mgr Lapointe adressa ensuite la parole en des mots simples et éloquents et en l'honneur des jubilaires. Un bouquet de fleurs fut présenté aux jubilaires par Lise Beaudette et Norman Barnabé récita un gentil compliment.

M. et Mme A. Barnabé, le coeur rempli d'émotion, exprimèrent leur grande joie; ils remercièrent leurs enfants d'avoir organisé cette fête-surprise, et particulièrement Mgr Lapointe, M. S. Marion et tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête une journée mémorable.

St-Pierre

Décès de M. J. Lafrance

Le jeudi 29 avril est décédé à l'hôpital de Gladstone, à l'âge de 60 ans, M. Jean Lafrance, époux de Mme Gertrude Lafrance, de St-Pierre. Né à St-Pierre, il y passa toute sa vie. Il était apiculteur.

Chevalier de Colomb, le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Carmen (Mme Lemire), de St-Boniface, Jeannette et Paulette, à la maison; un petit-fils, Marcel; trois frères, Willie, de la Saskatchewan, Noël et Lucien, tous deux de St-Pierre; deux soeurs, Mmes Anna Descent et Azilda Latreille, de Montréal.

Les prières pour le repos de l'âme de M. Lafrance furent récitées à St-Pierre le vendredi 30 avril, à 8 h., et les funérailles eurent lieu le samedi 1er mai, à 3 h. p.m., à l'église paroissiale. Le R.P. J. Lambert, O.M.I. chanta le service. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Remerciements

Mme Jean Lafrance et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil. L'assistance nombreuse au service, les nombreux honoraires de messes et bouquets spirituels furent très appréciés. Un remerciement tout spécial aux trois prêtres qui ont officié au service, le R.P. Lambert, M. l'abbé E. Bazin, du Petit Séminaire d'Otterburne, et M. l'abbé Fernand Desjardins, vicaire.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale de l'Assomption, se tiendra le mardi 18 mai, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école, 609, avenue Rosseau est. Au programme de la réunion, la Rév. Mère Générale des Missionnaires Oblates présentera des diapositives de son récent voyage au Brésil. Mme J. Masniuk, présidente du comité de la radio et de la télévision, est en charge de la soirée. Venez nombreuses.

Evénement futur

Le vendredi 21 mai, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école, il y aura une démonstration de toilettes de printemps et d'été. L'entrée est de vingt-cinq sous. Un goûter sera servi. On s'attend à ce que plusieurs dames viennent faire leurs emplettes. A tous la bienvenue.

Ste-Anne-des-Chênes

Remerciements à l'occasion du Marchoton '65

Je voudrais remercier sincèrement mon commanditaire, l'orchestre "Party Breakers", d'Isle-de-Chênes, ainsi que tous ceux qui m'ont donné des cadeaux. Je ne puis oublier tous ceux qui ont marché avec moi durant le Marchoton de CKSB pour m'encourager. Encore une fois merci à tous.

Rita TRUDEAU.

Je voudrais remercier mon commanditaire, l'hôtel Ste-Anne, tous ceux qui m'ont fait des cadeaux, ainsi que toutes les personnes qui ont marché avec moi pour m'encourager.

Gérard FRANÇOIS.



L'un des aspects les plus agréables de l'hiver, c'est d'être toujours suivi du printemps, comme dirait La Palice. La photo ci-dessus illustre à sa façon les péripéties de la fonte des neiges.

Notes agricoles

Les cas de rage ont augmenté en 1964

OTTAWA (le 7 mai) — D'après un rapport de la Direction de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'Agriculture du Canada, le nombre des cas de rage, particulièrement parmi les animaux domestiques, a augmenté au pays durant la période de douze mois, terminée le 31 mars.

Les cas vérifiés se sont élevés à 1,413, soit une augmentation de 265 sur les 12 mois précédents mais beaucoup moins que le record atteint durant la période de 1958-59 alors qu'on a enregistré 2,550 cas dont 1,171 se rapportaient à des animaux domestiques.

En Ontario, où se sont produits 81 pour cent des cas, la Direction de l'hygiène vétérinaire, en collaboration avec les autorités locales, a organisé 100 cliniques en vue d'offrir la vaccination gratuite pour les animaux favoris. Plus de 16,000 chats et chiens ont été immunisés dans ces cliniques, tenues dans les municipalités des régions où l'on avait décelé les plus fortes épidémies.

A nouveau l'an dernier, la majorité des cas concernaient des animaux sauvages, surtout des renards et des putois. Leur nombre s'est élevé à 807, soit une augmentation de 74 sur l'année précédente. Le nombre des animaux domestiques atteints s'est élevé à 191, comparativement à 415 en 1963-64.

Même si la situation n'est pas alarmante, les autorités s'inquiètent du fait que les chiens ont fourni plus de la moitié de l'augmentation des cas dans le groupe des animaux domestiques. Le nombre des chiens enragés est passé à 167, de 70 qu'il était l'an dernier.

La Direction de l'hygiène vétérinaire signale qu'en dépit de cette augmentation, la rage n'infeste pas la population canine et qu'on n'a pas rencontré de cas où un chien avait transmis la maladie à un autre chien.

Le défaut des propriétaires et certaines municipalités de surveiller les chiens est signalé comme la raison de cette augmentation de la maladie chez les animaux. Dans chaque cas, le chien a été infesté par un contact avec un renard enragé ou un autre animal sauvage atteint de la rage.

Les vétérinaires du gouvernement fédéral avertissent à nouveau les propriétaires: "Faites vacciner vos chiens, gardez-les sous surveillance et ne les laissez pas courir en liberté!"

La Direction de l'hygiène vétérinaire tiendra encore d'autres cliniques en Ontario, cette année. On en projette également pour le Québec.

Le nombre de cas de rage par province, au cours des 12 mois terminés le 31 mars, a été le suivant: Ontario: 1,148; Québec, 184; Manitoba, 38; Saskatchewan, 21; Territoires du Nord-Ouest, 20; Colombie-Britannique, 2.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) eut lieu le mercredi 5 mai et fut ouverte par la prière. Environ 28 dames étaient présentes.

La nouvelle secrétaire, Mme H. Chartier, lut le procès-verbal. La présidente, Mme Rolllande Bisson, lut la correspondance, puis on discuta au sujet des activités suivantes: thé le 20 juin (ce thé sera servi dans une des maisons au Parc La Salle de St-Norbert); confection de toilettes pour les confirmands et les enfants qui feront leur première communion; déjeuner servi aux premiers communiants le samedi 5 juin après la messe de 8 h.; retraite des dames françaises du 11 au 13 juin (les intéressées doivent donner leurs noms à Mme Rémillard); bingo du dimanche soir au profit du Community Club de St-Norbert; petite veillée en l'honneur du nouvel exécutif et de celui sortant de charge.

Il y eut ensuite démonstration et vente de livres. Mme Jos. Jeanneau, en charge de ce projet, avait un bon choix de livres à présenter. La Ligue se procura deux séries de six livres sur la Bible qu'elle offrira à l'école élémentaire. S'il y en a qui aimeraient se procurer des livres, vous n'avez qu'à contacter Mme Jeanneau, à 103, rue St-Pierre (téléphone: 452-0623).

Après la récitation de la prière et le chant à Notre-Dame du Bon Conseil, un goûter fut servi.

La prochaine réunion aura lieu le 2 juin. La Ligue espère avoir comme conférencier, M. l'abbé A. M. Williams, orateur des plus intéressants.

Çà et là

Mlles Diane Marion et Claire Joyal, ainsi que M. et Mme Paul Pelletier, sont de retour d'un voyage à Chicago.

La Caisse Scolaire sera à la disposition des élèves pour 5 ou 6 semaines. Une dame responsable se rend à l'école tous les jeudis, de 8 h. 30 à 9 h. a.m., afin de recueillir les sous des enfants et leur donner un reçu qu'ils doivent à leur tour remettre à leurs parents.

Prévisions relatives aux marchés et prix agricoles

OTTAWA (le 12 mars) — Voici les faits saillants des prévisions émanant du ministère de l'Agriculture du Canada sur les marchés et les prix agricoles d'ici quelques semaines.

Semences — Approvisionnements assez abondants à prix plus élevés qu'en 1964.

Oeufs — Prix soutenus au niveau actuel.

Dindons — Les placements indiquent une production considérable en 1965.

Boeufs — Prix à peu près indentiques à ceux de 1964.

Porcs — Ventes un peu plus abondantes que prévu.

Agneaux — Faibles aprovisionnements d'agneau canadien.

Miel — La récolte de 1964 se vend bien.

Ste-Agathe

Baptême

Le 25 avril: Richard-René-Joseph, fils de M. et Mme Gilles Alarie, né le 18 avril. Parrain et marraine, M. Amédée Alarie et Mlle Lorette Alarie, grand-père et tante de l'enfant.

Laurier

Mariage Beals-Assailly

Le samedi 8 mai, Mlle Germaine Assailly épousait M. Keath Beals, de Swan River. MM. Glenn Beals et Noël Assailly, Mlles Shirley Beals et Irène Verley servaient comme témoins.

Plus de cent convives se réunissaient en la salle du village pour la réception qui suivit; un grand nombre de parents et d'amis vinrent au cours de la soirée offrir leurs voeux aux nouveaux époux.

M. et Mme Keath Beals résideront à Thompson, Man.

Balle-au-camp

Les jeunes des divisions juvéniles et Bantam se joindront encore cette année aux différentes ligues de balle-au-camp. Quelques hommes dévoués entraînent les jeunes sans rémunération aucune. La coopération des parents est indispensable.

Noces d'or de M. et Mme Joseph Boucher, célébrées avec éclat à St-Laurent

ST-LAURENT — A l'occasion du 50e anniversaire de vie conjugale de M. et Mme Joseph Boucher, il y eut une messe à 4 h. p.m. aux intentions des jubilaires. La messe était célébrée par le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., assisté des petits-enfants des jubilaires. Les RR. PP. L. Brossard et P. Lebel, O.M.I., étaient aussi présents au choeur.

Après la cérémonie religieuse, les parents et amis se rendaient à la salle paroissiale pour un repas-buffet.

A la table d'honneur, les heureux jubilaires étaient entourés de huit enfants: Louis, Mme J. Belot (Hélène), Mme A. Bisson (Annette), Mme R. Doiron (Yvette), la Rév. Mère Jeanne d'Arc, supérieure générale des Soeurs Oblates, tous de St-Boniface, Mme R. Rogers (Pierrette), d'Ottawa, le docteur Joseph, de St-Jean-Baptiste, et Henri, de St-Laurent. Deux filles étaient absentes: Mme D. Nain (Clotidle), de Richmond, C.-B., et Mme A. Bouchard (Germaine), de Maillardville, C.-B. Il y avait aussi 39 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Le toast aux jubilaires fut proposé par M. le Dr J. Boucher. M. Bisson lut une adresse et présenta les cadeaux: un beau fauteuil, don de leur enfants, et nombre d'autres jolis cadeaux, qui furent bien appréciés.

On fit alors lecture de divers messages: la bénédiciton papale, les voeux de LL. EE. NN. SS. B. Flahiff et M. Baudoux, ceux des deux absentes, Germaine et Clotidle, des Honorables Pearson, Diefenbaker et Teillet, du lieutenant-gouverneur E. Willis, MM. E. Stephenson et G. Molgat et du R. J. Jean Méthé, O.M.I.

Après avoir entendu ces messages, le Père Brassard adressa quelques paroles bien appropriées, et M. Elman Guttormson eut d'aimables souhaits de sa part et de ses amis du parlement. Le jubilaire exprima ensuite ses remerciements très sincères pour cette belle fête qui restera pour lui-même et son épouse un souvenir inoubliable.

On remarquait plusieurs invités à cette fête: le R. F. H. Huitric et le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, MM. et Mmes E. Guttormson, A.-W. Boivin, de St-Jean-Baptiste, Ulric Beaudry, de St-Boniface, et F. Calvez, de Winnipeg, M. et Mme Y. Guillou et Mme F. Guilllou, d'Aubigny, MM. et Mmes A. Bisson, de St-Norbert, G. Mercier, R. Soenens, F. Belot, Mmes L. et R. Rubigny et M. Joe Calvez, de Winnipeg, M. J. Tétrault, Mme H. Calvez et M. et Mme A. Calvez, de St-Boniface, les Soeurs Oblates de St-Boniface et de St-Charles, M. et Mme A. Sasnorn, de Winnipeg, et Mme M. Soenens, de St-Boniface.

Remerciements

M. et Mme Joseph Boucher désirent remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette belle fête une journée mémorable. Un merci spécial aux organisateurs.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme A. Allard et sa famille à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Joseph Allard, survenu le vendredi 30 avril.

Soirée

M. et Mme Jean Buors se rendaient à Winnipeg, accompagnés de quelques amis, à l'occasion d'une soirée en l'honneur de Mlle Marion Storie et de leur fils, Georges, dont le mariage aura lieu le 22 mai prochain.

De retour

M. et Mme E. Verrier sont de retour dans la paroisse. Bienvenue.

Ross

Partie de cartes

Le 25 avril avait lieu la dernière partie de cartes de la série, organisée par les familles Edmond Boisjoli, Stanley Levie et Elie Ross.

Les heureux gagnants aux cartes furent Mmes Edmond Boisjoli, Alfred Gauthier et Léo Ross, MM. Alfred Ross, Louis Legal et Camille Ross. Le prix d'entrée fut gagné par Mme L. Legal. Après plusieurs rondes de bingo, les dames servirent un délicieux goûter.

Merci aux familles organisatrices.

Assemblée de la L.F.C.

Le 4 mai avait lieu l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Notre-Dame de l'Annonciation. Furent élues: présidente, Mme Alphonse Duhamel; vice-présidentes, Mmes Alfred Ross, Stanley Levie et Emilien Gauthier; trésorière, Mme Alfred Gauthier; secrétaire, Mme Robert Rozière.

Bon succès au nouvel exécutif et invitation aux dames à se joindre à la Ligue. L'union fait la force.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 4 mai, la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale St-Antoine, tenait sa réunion mensuelle, suivie de la réunion annuelle.

Mme J.-M. Ritchot présida l'assemblée. Il y eut lecture des rapports des différents comités. Une des correspondantes fut Mme St-Jacques. Celle-ci eut la gracieuseté de faire un don généreux pour les services rendus.

On décida que la Ligue ait encore cette année son kiosque-restaurant au rodéo de Morris. On jugea opportun de faire les démarches requises auprès des autorités pour obtenir que l'enseigne annonçant le nouveau pont soit bilingue. Il fut décidé également que la Ligue suggère aux organisateurs du Marchoton de CKSB de donner $5.00 à tous ceux qui se rendront au but ultime. Il fut résolu enfin que la ligue donnerait $5.00 à chacun des deux marcheurs d'Aubigny.

On passa ensuite à la réunion annuelle. Les présidentes des comités donnèrent un aperçu des activités de l'année. Signalons parmi les plus marquantes: le thé missionnaire, le kiosque au rodéo de Morris et la fabuleuse partie de cartes.

Puis ce fut l'élection du nouvel exécutif. En la circonstance, Mme Florent Chartier agissait comme présidente et Mme Louis Guillou comme secrétaire.

Ont été élues: présidente, Mme O. Robert; vice-présidentes, Mmes François Palud, Léon Palud et O. Clément; secrétaire, Mme J. Sorin; trésorière, Mme J. Verrier.

Les dames en charge des comités permanents pour l'année nouvelle sont: spirituel, Mme L. Palud; éducation, Mme F. Palud; action sociale, Mme M. Caron; presse, Mme A. Pelland; recrutement, Mme O. Clément. Félicitations à toutes ces dames. Sincères remerciements aux ex-officières. Grâce à leur admirable dévouement, elles ont réussi à établir la Ligue sur une base solide.

Un succulent goûter termina cette soirée. L'assemblée fut dérangée par une alerte de la sirène. Une grosse meule de foin, chez M. Stanislas Robert, fut incendiée. Heureusement que les pompiers réussirent à épargner les constructions.

Marchoton

Chaleureuses félicitations aux marcheurs d'Aubigny: René et Raymond Clément, qui ont effectué le parcours des cinquante milles. Tous ont suivi avec émotion les reportages relatant les progrès de la marche. Bravo pour leur persévérant courage! Merci à M. Caron et à la Caisse Populaire d'avoir eu la bonté de se porter commanditaire pour ces jeunes.

Mme Louis Guillou, gérante de la Caisse, s'est fait un agréable devoir d'aller accueillir les deux marcheurs lors de leur arrivée triomphante au poste.

Récital

Mme J.-M. Ritchot désire remercier les nombreux auditeurs venus au récital de Morris, le 29 avril. Un merci spécial à la Commission scolaire qui a eu l'obligeance de laisser l'usage du local gratuitement. Les commentaires favorables reçus à cette occasion sont de nature à stimuler les jeunes artistes.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement aux jeunes Gilbert et Suzanne Soucy, de Portia, patients à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 29 avril, à la petite Linda Moriaux, patiente au même hôpital, et à M. Joe Corbel, de retour chez lui.

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, de Dauphin, étaient de passage chez M. et Mme André Pinette durant la fin de semaine du 1er mai.

Mme E. Fleury, de Dauphin, a passé la fin de semaine du 1er mai chez M. et Mme B. Labelle.

M. et Mme Georges Burelle et leurs enfants sont retournés à Winnipeg, le lundi 3 mai, après avoir passé une couple de semaines chez leurs parents.

M. et Mme Joe Verhaeghe et leur fils, Bruce, sont déménagés avec leur "roulotte" à Minitonas où M. Verhaeghe a un emploi. Tous espèrent qu'ils reviendront de temps en temps.

Félicitations à M. et Mme Jérôme Verhaeghe, de Williams Lake, C.-B., à l'occasion de la naissance d'un fils.

Thé de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu son thé de recrutement, le dimanche 2 mai, à 2 h. p.m., dans l'école St-Vincent de Paul. La présidente de la Ligue, Mme Alice Pinette, et la secrétaire, Mme Mary Leperre, recevaient les invités.

La présidente souhaita la bienvenue aux Pères Oblats de Ste-Rose, au directeur de la Ligue, à M. Albert Normandeau, invité d'honneur, aux Soeurs Oblates de Ste-Amélie, aux visiteurs de Dauphin, Ste-Rose, Laurier et Makinak et aux membres et visiteurs.

Mme G. Verhaeghe, présidente du thé, invita les membres à payer leur cotisation et souhaita la bienvenue aux dames et demoiselles qui aimeraient faire partie de la Ligue.

M. A. Normandeau donna un intéressant discours sur l'éducation des jeunes. M. l'abbé A. Gervais, curé, le remercia et félicita tous ceux qui s'étaient rendus à ce thé.

Merci aux dames qui s'occupèrent de la décoration des tables et à toutes celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire un succès de cet après-midi.

Le Canada compte 19,516,000 habitants

OTTAWA — Au premier avril, le Canada comptait 19,516,000 habitants. Selon le Bureau de la statistique, ce chiffre indique une augmentation de 342,000 habitants ou de 1.8 pour cent de la population durant les 12 mois précédents.

C'est en Colombie-Britannique que la population a le plus augmenté proportionnellement, avec une progression de 3 pour cent ou de 52,000 citoyens pour un total de 1,782,000.

L'Ontario compte maintenant 6,702,000 avec une augmentation de 2.1 pour cent ou 140,000 nouveaux citoyens. Au Québec, 97,000 nouveaux habitants sont arrivés portant la hausse à 1.7 pour cent de la population. Le Québec comptait au 1er avril 5,645,000 habitants.

Voici par ailleurs quelles sont les populations des autres provinces du pays.

Terre-Neuve, 496,000; Ile-du-Prince-Edourad, 108,000; Nouvelle-Ecosse, 761,000; Nouveau-Brunswick, 623,000; Manitoba, 961,000, Saskatchewan, 949,000; Alberta, 1,448,000.

Paul VI invite les Jésuites à lutter contre l'athéisme

CITE DU VATICAN — Les Jésuites ont été appelés par le pape à lutter contre "l'épouvantable danger qui menace l'humanité: l'athéisme", et à s'imposer dans tous les domaines une discipline inflexible.

Paul VI, en recevant les Pères qui participent à la congrégation générale au cours de laquelle sera élu le nouveau préposé général, a dit tout d'abord qu'il prierait pour que celui-ci soit à la hauteur des souhaits de tous et des nécessités présentes de la Compagnie de Jésus.

Parlant ensuite du danger que constitue l'athéisme, le St-Père a poursuivi en disant: "L'athéisme, comme chacun sait ne se présente pas toujours de la même façon, mais il se manifeste de différentes façons, en revêtant les physionomies les plus diverses. La plus terrible d'entre elles est sans doute l'impiété militante, qui ne se borne pas à nier l'existence de Dieu par le jugement de la pensée et par le mode de vie, mais qui prend les armes contre le théisme pour arracher tout sentiment et toute valeur religieuse.

"Il y a l'athéisme de ceux qui, sur la base de doctrines philosophiques, affirment que Dieu n'existe pas et qu'il ne peut pas être connu, a dit ensuite le pape. L'athéisme de ceux qui placent toutes les valeurs dans le plaisir, de ceux qui repoussent tout culte religieux parce qu'ils considèrent comme superstitieux, inutile ou fastidieux d'aborder et de servir le Créateur et d'obéir à ses lois; ceux-là vivent sans foi dans le Christ, privés de tout espoir et sans Dieu.

"Tel est l'athéisme qui serpente à notre époque dans la culture, dans l'économie, dans le domaine social, parfois ouvertement, d'autres fois caché, déguisé la plupart du temps sous le visage, le manteau du progrès. A la Compagnie de Jésus, vouée à la défense de l'Eglise et de la sainte religion, dans les moments de plus grand danger, nous confions la tâche de résister de toutes ses forces à l'athéisme".

Exhortant ensuite les fils de saint Ignace à se distinguer par l'austérité de leur vie et leur discipline, Paul VI a dit,

"Chacun devra toujours se garder, dans sa pensée, dans l'enseignement, dans ses écrits et dans l'action, de se conformer à l'esprit du monde, de se laisser entraîner par des courants de pensée ou de pencher outre mesure de sa propre initiative vers les nouveautés du jour."

Le baptême de l'Eglise protestante est valide

ST. LOUIS, E.-U. (CCC) — Un membre du Secrétariat du Vatican pour l'unité chrétienne, le R. P. George Tavard, a affirmé que le baptême conféré dans des communautés protestantes épiscopaliennes, luthériennes et autres devrait être considéré par l'Eglise catholique romaine comme valide.

Le Père Tavard, qui s'adressait à un groupe de travail sur les méthodes catéchétiques modernes, réuni au collège du Sacré-Coeur de Maryville, a ajouté qu'il considérait comme sacrilège pour un prêtre de rebaptiser quelqu'un dont on pouvait être raisonnablement sûr qu'il avait déjà été baptisé.

"La pratique du baptême sous condition me parait singulière, a ajouté le Père Tavard. Quant à moi, je n'ai jamais rebaptisé personne. Tout baptême sous condition court le risque d'être non valide, nul. Car si nous avons commis une erreur en jugeant que le baptême précédent n'était pas valide, alors le baptême que nous administrons n'est pas valide. Exposer un sacrement à ne pas être valide, voilà qui est, à mes yeux, un sacrilège."

La position du Père Tavard a été défendue par Mgr Baum, secrétaire exécutif de la nouvelle commission épiscopale pour les affaires oecuméniques. Celui-ci a rappelé que l'Eglise romaine a toujours reconnu la validité du baptême administré par d'autres chrétiens en prononçant la formule trinitaire de saint Matthieu.

Le Pas

Communion générale

Les dames de la Ligue Catholique ont eu leur communion générale, suivie du déjeuner le dimanche 25 avril. 60 dames étaient présentes. Mlles Olga Staszkiel et Georgette Demers, Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée, parlèrent de leur patronne, Notre-Dame du Bon Conseil. Elles furent vivement appréciées et les membres de la Ligue les en remercient.

Le samedi 1er mai, à 2 h. 30, à la salle Guy, les dames de la Ligue avaient leur thé printanier qui fut un grand succès. Le coffre en cèdre fut gagné par Mme Rose Allard, de Rupert House. Merci à tous ceux qui participèrent à ce thé.

Va-et-vient

Mme B. Beaudry recevait la visite de ses fils et bru, M. et Mme Lionel Charbonneau, de Brandon, qui sont venus passer la fin de semaine. Ils ont visité aussi des parents et amis. Mme Beaudry retournait avec eux pour des vacances de deux semaines.

M. et Mme Ben Watt (Marg) ont passé quelques jours à Tisdale, Sask., en visite chez le père de Marg.

June et Ross Northcott sont revenus de leur visite chez des parents et amis à Melfort, Swift Current, Regina et Birsey, Sask.

M. et Mme Matt Skomorowski ont passé quelques jours à Grandview, chez des parents et amis.

June et Jack Landal sont partis pour Calgary et Red Deer, Alta.

M. et Mme Floyd Tucker ont célébré le 7e anniversaire de leur mariage.

Mme Frank Beal et ses fils, Garry et Jeffrey, de Flin Flon, ont visité leur soeur et tante, Mme Sadie Hanson.

M. Dennis Lamb est revenu de Frobisher où il était employé depuis le mois de décembre.

M. et Mme Jim Carson, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez Mme Marguerite Hockins.

Mmes Marvin Carson et D. Ring passent quelques jours chez Mme M. Hockins.

Mme Dave Mutz est revenue de Kelwood où elle a visité M. et Mme Norman Angers.

Mlles V. Ladda et Marg Ann Green étaient en visite à Winnipeg, chez M. et Mme Jack Carrol.

M. et Mme G. Doak, de Snow Lake, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Roy Calcutt.

M. S. Corbett et sa fille, Gaye, et Mlle Barbara Green ont passé quelques jours à Winnipeg.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	137	137.2	137.4	137.4	137.4
C.W. no 3—6 rangs	135	135.2	135.4	135.4	135.4
Fourrage no 1	124.4	124.6	125	125	125
Fourrage no 2	123⅛	123.6	124	124	124
Fourrage no 3	120.4	120.6	121	121	121
SEIGLE —					
C.W. no 2	118.2	117⅞	117.6	119	118⅝
C.W. no 3	115.2	114⅝	114.4	116	115⅝
C.W. 2 rej.	115	114⅜	114.2	115.4	115⅛
C.W. no 4	102⅛	101⅞	101.6	103	102⅝
Ergot	99.4	98⅞	98.6	100	99⅝
Sur voie net	118.4	117⅞	117.6	119	118⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Mars	297⅞	297.6	297.2	295	292.4
Mai	299.2	298.6	298⅝	296.2	293.6
Juillet	252	251⅝	251.4	250.2	249⅝
Novembre	252.6	252.4	252.2	251	250.2
AVOINE —					
Mai	83	83	83	83	83
Juillet	83	83	83⅛	83.2	83.2
Octobre	80⅞	80⅞	81	81⅛	81⅝
Décembre	79⅞	79⅞	79⅞	80.2	80⅝
ORGE —					
Mai	127⅞	128.2	128.4	128.4	128.4
Juillet	127	127	127.4	127.6	127⅞
Octobre	120⅝	120⅞	121.2	121⅞	122⅜
Décembre	119.4	118⅞	119.2	119⅞	120
LIN —					
Mai	322	322⅛	321.4	322⅛	322⅛
Juillet	325⅝	325⅝	325⅛	325⅝	323⅝
Octobre	326⅝	326.6	326	326.6	326.2
Décembre	323	323	323⅝	324⅛	324⅛
SEIGLE —					
Mai	118.4	117⅞	117.6	119	118⅝
Juillet	121⅜	120.2	120⅛	121⅜	121
Octobre	124.6	123⅞	123⅛	124.6	124.2
Décembre	125.6	124⅞	124.4	125	124.6

(Pour la semaine du 3 au 7 mai 1965)

Chronique sportive

Le président Clarence Campbell a le don de faire naitre la controverse en tout temps!

par Jacques LEMOYNE

[illegible] président Clarence Campbell, de la ligue Nationale, est [illegible] fort [illegible]. Très [illegible] faire [illegible] autour [illegible] personne. Mais hélas, son [illegible] de jugement en certaines [illegible] amène [illegible] à se demander comment il se fait qu'un homme de loi [illegible] respecté que lui puisse commettre de telles bourdes! N'oublions pas que M. Campbell a participé aux procès de Nuremberg et qu'il s'y est mérité [illegible] par son travail [illegible]. On dirait que depuis qu'il est le président de la ligue Nationale, M. Campbell oublie d'utiliser ses connaissances et qu'il néglige de faire appel à cette intelligence supérieure qui est sienne. Des journaux de langue anglaise se sont indignés du fait que les partisans des Canadiens aient hué copieusement M. Campbell lors de la présentation de la coupe Stanley. Nous avons déjà parlé de cet incident, mais si nous y revenons, c'est qu'on a accordé à ces huées une importance démesurée et qu'il est temps que l'on sache ce que veulent les Canadiens français.

Les Canadiens français qui forment la plus grosse partie de la clientèle régulière au Forum ont toujours été reconnus comme des gens très hospitaliers et très tolérants. Pendant des années ils ont accepté que dignitaires et visiteurs des autres parties du Canada profitent de toutes les occasions qui leur étaient offertes pour manifester leur antilinguisme. Or la situation est changée au Québec, la province est canadienne-française et les gestes officiels doivent s'y faire dans les deux langues. M. Campbell demeure à Montréal depuis près de 20 ans. N'aurait-il pu apprendre quelques mots de français au cours de ces années? En se limitant à une phrase par année il aurait pu servir aux spectateurs du Forum et aux millions d'auditeurs à la télévision et à la radio un discours de vingt phrases en français. Mais M. Campbell a voulu ignorer l'élément le plus important du Québec; il a cru que, par politesse, les Canadiens français tendraient l'autre joue. Ça ne marche plus ces trucs-là. Les Canadiens français ne réclament pas de privilèges, ils veulent seulement qu'on les respecte parce que s'ils sont des Canadiens à part entière, ils le sont d'Halifax à Vancouver, où ils sont alors des citoyens de deuxième classe. Les gens du Québec ne semblent plus vouloir d'un statut inférieur. M. Campbell le sait maintenant.

Les majeures

Les malheurs des Yankees paraissent prendre des proportions anormales quand on voit la direction de l'équipe faire appel aux Kansas City pour en arriver à un règlement de leurs problèmes! Le départ de Johnnie Blanchard, alors qu'Elston Howard est au rancart, n'augure rien de bien bon pour les Yankees, et leurs adversaires en profitent pour tenter de prendre une avance qui mettra un terme au règne de cette équipe en tête de la ligue Américaine. Yogi Berra est maintenant vengé, semble-t-il, même si les Mets ne menacent plus personne. Mais le baseball majeur doit faire face à un problème encore plus difficile à résoudre et c'est celui de se trouver un commissaire. Le rôle du commissaire a été considérablement affaibli depuis la mort du fameux juge Landis. Ce dernier était arrivé au baseball majeur après une crise qui avait failli faire sombrer ce sport. Il avait posé ses conditions, et les propriétaires des équipes avaient été dans l'obligation de les accepter. Le juge Landis jouissait d'un tel prestige, que même les propriétaires les plus farouches n'auraient jamais osé l'attaquer de front. Mais depuis sa mort les choses ont bien changé. Ceux qui paient le salaire du commissaire ont des "droits" sur lui, semble-t-il, et si on lui laisse le soin de rendre la justice en ce qui concerne les règlements du jeu, ce n'est plus lui qui mène quand on en arrive aux grandes transactions financières.

Le nouveau commissaire ne pourra donc plus trancher certains problèmes opposant les divers propriétaires d'équipes. Il devra agir comme un médiateur, et sa tâche la plus importante sera celle de voir au respect des conventions entre joueurs et propriétaires, au respect des lois gouvernant le jeu et au respect de l'idée que l'on se fait partout du baseball majeur. Toutes ces tâches sont d'une grande importance et il est à souhaiter qu'on choisisse un homme jeune, capable de se déplacer d'une ville à l'autre pour suivre le jeu, voir les diverses équipes à l'oeuvre, pour parler aux joueurs et aux représentants de la presse visuelle, parlée et écrite. Le baseball vit sous la menace d'une loi anti-trust. La nomination d'un commissaire bien conscient de ce problème pourrait aider grandement le baseball professionnel.

La ligue Nationale

On ne peut pas parler de baseball sans en venir à la ligue Nationale. Avec cinq nouveaux champions en cinq saisons, avec une finale aussi dramatique que celle de l'an dernier, finale qui s'est répétée presque continuellement dans cette ligue, après la victoire des Cards dans la série mondiale et le départ de Johnnie Keane, les amateurs de baseball ne savent plus quoi attendre de ce circuit. Il est bien futile de tenter de déterminer l'ordre dans lequel les clubs de ce circuit termineront la saison! Six clubs ont des chances de se classer en première place et rien ne nous dit qu'ils n'arriveront pas tous en même temps au poteau. Qu'on se souvienne de la fin de saison de 1964. En septembre, du moins au début du mois, les Phillies jouissaient d'une avance confortable qui paraissait leur assurer le championnat de façon définitive. Mais le malheur guettait les meneurs. Ils perdirent d'abord dix joutes de suite, tandis que les Reds gagnaient neuf parties consécutives et que les Cards battaient les Phillies dans une série de quatre joutes à trois reprises. Les Reds prenaient la tête au début de la dernière semaine de la saison, mais les Cards les suivaient par une joute et demie seulement.

Puis les Mets de New York firent leur entrée en scène, et [illegible] vinrent à un cheveu près de créer une triple égalité en tête de la ligue. Les Reds perdirent une série de trois joutes contre les Pirates; les Cards et les Reds étaient sur un pied d'égalité, mais les Phillies n'avaient qu'un recul d'une joute. Les Mets avaient battu les Cards à deux reprises déjà et le dernier jour de la saison ils menaient jusqu'à la cinquième manche. Mais les Cards se rallièrent pour remporter la victoire, tandis que les Phillies se vengèrent des Reds en les forçant à partager la deuxième place avec eux en leur infligeant une cruelle défaite dans la dernière joute de la saison. C'était la cinquième fois en quatorze saisons que le championnat de la ligue n'était remporté que par la marge d'une joute. Et à moins que [illegible] Dodgers ne connaissent une brillante saison, vous assisterez sans doute à une même finale cette année.

Le droit de penser et de s'exprimer librement

ROME (CCC) — [illegible] participants au XIIIe Congrès international de la presse périodique, le pape Paul VI a prononcé une allocution en français. Il s'est plu à voir, dans ses auditeurs "une expression de ce besoin si foncier de l'homme, que celui-ci revendique à bon droit comme l'un [illegible]: celui de penser librement et de pouvoir s'exprimer librement."

Le Saint-Père a ajouté qu'il souhaitait que cette liberté d'opinion — liberté, a-t-il précisé, et non pas licence — ne [illegible] pas "comme c'est encore [illegible] aujourd'hui, vainement [illegible] au frontispice de certaines constitutions", mais qu'elle soit [illegible] un droit [illegible] dont chacun, quel que soit son pays, puisse faire un usage [illegible] sonnable."

Après avoir recommandé à ses auditeurs de ne pas employer à la légère le puissant moyen de diffusion qu'ils ont entre les mains, le Souverain Pontife a conclu: "Plus que jamais, il importe aujourd'hui de ne pas dégrader l'information en propagande, de ne pas faire appel aux moins nobles passions de l'homme et de dresser, par des campagnes systématiques et orientées, des groupes de lecteurs contre d'autres groupes de citoyens ou d'étrangers, mais de travailler à la compréhension des hommes."

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Notre drapeau

En vous promenant à Winnipeg, levez les yeux vers les sommets des grandes bâtisses. Il fait bon de constater à quel point notre nouveau drapeau canadien est arboré fièrement un peu partout. Pourtant, certains craignaient le contraire. Il y en aura toujours!

Ecole du Sacré-Coeur

Le 6 mai dernier, notre Grand Chevalier, frère F. Lebrun, de concert avec notre aumônier, R. P. H. de Palma, O.S.M., et de plusieurs Chevaliers de Provencher, présentait aux élèves du Sacré-Coeur un beau drapeau canadien en une touchante cérémonie. Le Père de Palma, s'adressant à quelques centaines d'étudiants, en profita pour leur inculquer un sens de fierté et d'amour pour le drapeau. Ça pétillait de patriotisme et nos jeunes applaudirent avec frénésie. Au nom des élèves, la Rév. Sr Supérieure du couvent remercia les heureux donateurs. Le tout était capté par les caméras de télévision du canal 12 et transmis aux télespectateurs le 8 au soir.

Et vers Ste-Agathe

Le même soir du 6, un autobus bien chargé s'élançait vers Ste-Agathe. C'était la réception officielle pour nos nouveaux membres, initiés tout dernièrement. En la belle salle de nos frères de Ste-Agathe, une centaine de Chevaliers étaient déjà sur place.

Et pas tous de Ste-Agathe! Il y en avait de Letellier, La Broquerie, Ste-Anne, St-Boniface. Comme toujours nos gens de Ste-Agathe ne furent pas pris au dépourvu par cette foule de visiteurs et servirent un merveilleux goûter. Ma foi, c'était bien proche un banquet.

Enfin, un rassemblement des plus heureux et fructueux pour la chevalerie. Un grand merci à nos vaillants frères de Ste-Agathe.

La "Frontière"

Le 4 dernier, notre conférencier, frère Laurent Ritchot, conduisait un contingent vers la "Frontière". Histoire d'explorer un peu! Voyage très intéressant et désaltérant. Laurent sut ramener tous ces adeptes sains et saufs et c'est l'important.

Nos invalides

Et nous en avons plusieurs nouveaux! Le frère A.-H. Côté a fait un stage de plusieurs semaines à l'hôpital Miséricorde. A la dernière nouvelle, il était beaucoup mieux et devait sortir sous peu. Un jeûne rigoureux le remet sur pied, paraît-il, et en bonne haleine.

Un autre frère, également à la Miséricorde, est le Dr P.-E. LaFlèche. Ce dernier y restera encore quelque temps et sera sans doute heureux de recevoir votre visite. Et puis le frère Roméo Pelletier, qui a subi une intervention chirurgicale en un hôpital de Portage-la-Prairie.

Par coïncidence ce sont tous trois des ex-Grand Chevaliers de Provencher. Nous leur souhaitons un prompt retour à la santé et leur assurons la promesse de nos prières vers ce but.

Deuxième assemblée régulière: le 27 prochain

BISTOURI.

45 millions de catholiques aux E.-U.

NEW YORK (CCC) — L'Annuaire catholique des Etats-Unis révèle que le pays compte 45,640,619 catholiques. Ce chiffre représente une augmentation de 13,064,917 par rapport à 1955 et de 766,248 par rapport à l'année dernière. Il englobe les citoyens américains en poste à l'étranger et les étrangers résidant aux Etats-Unis.

D'autre [illegible] sept archidiocèses comptent actuellement plus d'un million de catholiques chacun. Le plus important est celui de Chicago avec 2,341,500 catholiques, suivi de New York avec 1,807,880 fidèles, et de Boston avec 1,783,139 catholiques.

La Bible vous parle

Tout ce qu'il y a de vrai, de noble, de juste, de pur, d'aimable, d'honorable, tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la [illegible] voilà ce qui doit vous préoccu[illegible]



Le jeudi après-midi 6 mai, à 3 h., eut lieu l'impressionnante cérémonie du dévoilement du nouveau drapeau canadien, devant l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg, en présence des professeurs et étudiants, et aussi de nombreux Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher qui fit don de ce drapeau à l'école.

Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, prononça alors ces mots: "Réjouissons-nous. Soyons fiers de nos origines. Un drapeau n'est-il pas un symbole d'unité et de patriotisme? Nous avons été dépossédés trop longtemps de cette fierté légitime, mais aujourd'hui le peuple français du Manitoba, représenté par la gent scolaire du Sacré-Coeur, hisse son drapeau, le regarde avec orgueil, et se tient prêt à défendre sa foi et ses droits sous cette bannière. Donc réjouissons-nous, respectons notre drapeau, vénérons-le avec amour et patriotisme, et remercions le Conseil Provencher qui le donne à notre école comme symbole de notre appartenance à l'unique nation canadienne et française".

Dans la photo on voit, représentant le Conseil Provencher: les RR. PP. J. Soulodre, curé, et B. Pinet, vicaire, les frères François Lebrun, grand chevalier, R. P. H. De Palma, O.S.M., aumônier, William St-Laurent, syndic, Olivier Gagnon, cérémoniaire, et Laurent Ritchot, conférencier du conseil. On remarque aussi les deux drapeaux du Conseil Provencher, au bas, le drapeau canadien à gauche et le drapeau papal à droite.

Les insolences du père Campbell

Les tomates coûtent cher en cette saison et c'est pourquoi M. Clarence Campbell a échappé samedi dernier au sort qu'il aurait cent fois mérité.

Si sa provocation était inconsciente, le bonnet d'âne était tout indiqué pour celui qui, en refusant de prononcer un seul mot de français lors de l'attribution de la coupe Stanley au club Canadien, n'a rien appris en dix ans, soit depuis sa dernière et inoubliable apparition sur la glace du Forum. Et si sa provocation était consciente, il peut s'estimer chanceux de n'avoir récolté que les "boos" au lieu de plaies et bosses.

M. Larousse lui-même nous permet d'appliquer à M. Campbell l'épithète d'"indécrottable" qui, dans son sens figuré et familier, signifie incorrigible, impossible à améliorer. Elle résume celles qu'il a décrochées en fin de semaine et qui forment une panoplie peu enviable: sot, arrogant, polisson, fanatique, ignorant, grossier, etc.

Cette outrecuidance du président de la LNH a choqué même les anglophones. La lettre qui lui a été adressée par un partisan de la bonne entente, M. G. J. Dean, directeur général de la société Printed Paper Products Ltd., fustige une telle conduite. A l'autre pôle toutefois, celui des incurables, on peut voir Stafford Smythe, président des Maple Leafs, qui profite de la démonstration, pourtant bien anodine, des Montréalais au Forum pour l'ajouter à ses arguments en faveur du transfert à New York du bureau de la Ligue Nationale.

Devant l'entêtement monolithique de M. Campbell, seule ombre au tableau d'une exaltante victoire célébrée avec une belle unanimité, on se prend à regretter les petites méchancetés de certains de nos humoristes à l'endroit de . . . M. Diefenbaker. Son français torturé en devient émouvant parce qu'il témoigne au moins du respect d'un principe.

Renaude LAPOINTE
(La Presse)

Avertissement du Canada aux puissances nucléaires

NATIONS UNIES, N.Y. — Après l'Inde, le Canada a fait savoir devant la Commission du désarmement de l'ONU que les pays ne disposant pas actuellement d'armements nucléaires mais qui ont la capacité de les produire ne pourraient pas s'engager à ne jamais fabriquer ces armes, si les puissances nucléaires ne prenaient pas des mesures concrètes, dans un délai raisonnable pour réduire et finalement éliminer leur propre arsenal.

— Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.
— Vauvenargues.

Enthousiasme comparable à celui de la parade de la St-Jean-Baptiste

Non, ce n'était pas le jour de la St-Jean-Baptiste! Si vous avez [illegible] qu'en personne dans un enthousiasme, ce n'était pas à cause du défilé traditionnel de notre fête nationale.

C'était plutôt le jour où toute la population de la ville de Montréal voulait rendre hommage à des héros nationaux. Environ 250,000 personnes ont acclamé les joueurs du Canadien tout le long du défilé de plusieurs milles, dans les rues de la métropole.

Les joueurs du Canadien, assis deux par deux sur le dossier de la banquette arrière de limousines, ont salué la population massée le long des trottoirs. Jamais des athlètes ont-ils été acclamés avec tant d'enthousiasme par la population montréalaise. Ils l'avaient bien mérité, car leur lutte quasi-épique, livrée aux Black Hawks de Chicago, a été couronnée de succès le premier mai alors qu'ils ont conquis la coupe Stanley, au Forum. Cette conquête, la 13e dans l'histoire de l'équipe, a réchauffé le coeur de la population qui lui a témoigné sa reconnaissance de bruyante façon.

A l'hôtel de ville

Après avoir paradé dans les rues Ste-Catherine, Papineau, Dorchester, St-Denis, Craig, Gosford et Notre-Dame les joueurs du Canadien ont fait escale à l'hôtel de ville de Montréal où le maire Jean Drapeau les a chaleureusement accueillis par des paroles élogieuses et un vin d'honneur fort délicieux.

Jean Béliveau et Robert Rousseau qui prenaient place dans la première limousine ont été les premiers à serrer la main du premier magistrat de la ville de Montréal. Le maire Drapeau avait descendu les marches de l'hôtel pour féliciter personnellement tous les valeureux troupiers de Toe Blake.

Ensuite ce fut au tour de Henri Richard et de Gilles Tremblay, les occupants de la seconde limousine, à accepter les félicitations du maire. Puis, ce furent Jean-Guy Talbot et Terry Harper; Claude Provost et Dickie Duff; Jean-Claude Tremblay et Jacques Laperrière; Ted Harris et Jim Roberts; Charlie Hodge et Lorne Worsley; Red Berenson et Dave Balon; John Ferguson et Ralph Backstrom; Yvan Cournoyer et Claude Larose; Jean Gauthier; Gary Peters; Bryan Watson et Ernie Wakely; Andy Galley et Red Aubut, et finalement Toe Blake, David Molson et Sam Pollock.

Dans l'intimité du cabinet du maire, M. Drapeau s'est fait l'interprète de tous les citoyens de la ville de Montréal en offrant ses plus sincères félicitations aux joueurs et à la direction du Canadien pour cette conquête si durement acquise. Il a remercié la Providence pour avoir contribué à la bonne cause en envoyant un soleil radieux et de la chaleur relative au début de mai.

Encore deux ans . . .

Puis, le maire, esquissant un léger sourire qui en disait long, a demandé une faveur au Canadien: de conserver la coupe Stanley jusqu'à la fin de 1967, soit pour les deux prochaines années. "Nous allons être les hôtes des nations en 1967. Il serait de mise que nous puissions montrer la coupe Stanley, emblème de la suprématie mondiale de notre sport national, le hockey, à nos visiteurs de toutes les nations. Ce ne sera pas facile mais j'espère que vous pourrez accomplir l'exploit", de déclarer le maire.

Toe Blake, le pilote des champions, a accepté les félicitations du maire. S'adressant dans les deux langues, Toe a répété que cette conquête de la coupe Stanley, sa sixième, avait été la plus satisfaisante à plusieurs points de vue. Il a terminé sa brève allocution en rendant hommage à ses joueurs en disant: "Je ne veux pas déprécier les autres équipes que j'ai conduites au championnat, mais l'édition 1964-65 du Canadien a été la plus combative de toutes. Nous avons dû lutter continuellement et surmonter de sérieux obstacles pour parvenir aux grands honneurs."

Jean Béliveau, le capitaine du club, et David Molson, le président du Canadien, ont également tenu à remercier le maire pour son accueil formidable.

Ensuite, chaque joueur a apposé sa signature au livre d'or de la ville de Montréal, puis a dégusté le vin d'honneur avant de retourner dans les limousines qui les attendaient à la porte de l'hôtel de [illegible]

Le retour vers le forum a été presque aussi bruyant. Sur la rue St-Jacques, par exemple, les joueurs ont été acclamés comme de grands héros par des admirateurs qui les ont couverts de confettis.

Tous les joueurs du Canadien se souviendront durant toute leur vie de ce défilé qui a fait époque dans les annales de la ville de Montréal. En remportant la coupe Stanley, ils ont réjoui les amateurs de hockey. Ils ont été récompensés par toute la population de la métropole canadienne. Ils le méritaient!

Mise au point de M. Jean Lesage sur les minorités

QUEBEC — "Je ne vois pas pourquoi nous traiterions la minorité anglaise comme nous la traitons actuellement dans le Québec, si les autres provinces ne donnent pas aux minorités françaises un traitement équitable", a déclaré le premier ministre à une délégation des hauts fonctionnaires fédéraux actuellement en tournée d'étude dans l'est du Canada.

M. Lesage a ajouté que c'était la responsabilité du Québec, comme mère patrie des parlant français d'Amérique, de voir à ce que les droits des minorités françaises dans les autres provinces soient respectés comme le sont ceux des Canadiens anglais dans le Québec.

Le premier ministre ne croit pas à un bilinguisme étendu à tous les individus à travers le Canada, mais ancré dans tous les secteurs de l'administration publique.

"Je ne parle pas ainsi, a-t-il dit, dans le seul but de favoriser le français, mais dans un but plus important qui est la survie du Canada". M. Lesage recevait la délégation à son bureau.

Quel que soit votre travail, faites-le avec âme, comme pour le Seigneur et non pour des hommes, sachant que le Seigneur vous récompensera en vous faisant ses héritiers. (Col 3, 23)

Haywood

[illegible]

Somerset

Décès de M. G. Vielfaure

[illegible]

Remerciements

Mme Gaston Vielfaure et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui ont offert des messes, tributs floraux ou cartes de sympathie. Un merci spécial à MM. les abbés O. Morquin, R. Prescott et P. Gagné, aux porteurs et à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette grande épreuve.



Les deux hardis charretiers qui font le voyage record de Calgary à Halifax en "Chuckwagon", Cecil River, de Calgary, et Jacques Pelletier, de Montréal, sont photographiés ici en compagnie de M. Paul E. Leblanc, de CKSB.

Voyage record en "chuckwagon" allant de Calgary à Halifax

[illegible]

Mais [illegible] Les deux voyageurs [illegible] M. Pelletier [illegible] M. River son expérience de [illegible]. On espère ainsi écrire un récit de ce voyage-retour vers le passé.

Un autre objectif des deux voyageurs est de promouvoir l'Exposition [illegible] de Montréal de 1967. De chaque ville qu'ils traversent, ils apportent les voeux du maire à Son Honneur Jean Drapeau, maire de la métropole canadienne.

On se fait aussi promoteur de bilinguisme, d'unité canadienne. Dans les interviews à la radio, [illegible]

[illegible] Est et Ouest, Français et Anglais [illegible] les expéditions de fourrures.

Jusqu'à présent, l'excursion s'est déroulée sans mésaventure, [illegible] que la traditionnelle hospitalité des gens de l'Ouest semble un peu affectée par la température [illegible]. On l'accepte comme partie de l'aventure qui comporte bien d'autres difficultés; les chauffeurs comptent surtout sur la malice qu'on veut bien leur offrir.

Les tziganes font environ 25 milles par jour, six jours par semaine, s'arrêtant le dimanche. C'est un train vraiment clopin-clopant, mais c'est ainsi qu'on espère "faire" et rajeunir le Canada.

224 électeurs procèdent au choix du général des Jésuites

ROME (CCC) — La congrégation générale des Jésuites, au cours de laquelle se tint le "conclave" pour l'élection du nouveau préposé général, s'ouvrit le 7 mai à la maison généralice de la compagnie. Cette élection ne se produit que quinze ou vingt jours plus tard. Il faut en effet régler une question qui fut certainement soulevée, celle de savoir si le nouveau général sera élu à vie, comme tous les successeurs de saint Ignace, ou pour une période de temps limitée. Quoi qu'il en soit, si la congrégation générale se prononce, par les deux tiers des voix, pour un changement de la règle actuelle, c'est le Pape qui décidera en dernier ressort.

Les congrégations générales se tiennent dans une grande salle aménagée il y a quelques années dans une maison attenante à la curie généralice, dans les jardins qui montent vers le Janicule. Un service électronique y est installé pour les votes qui se font, sauf pour l'élection du général, comme au Concile, suivant les formules "placet" et "non placet". Un grand tableau où s'allument des voyants correspondant aux votes exprimés domine la salle.

Election obligatoire

L'élection du préposé général se fera par contre par des bulletins qui seront brûlés, comme au conclave, après chaque scrutin, dans un fourneau prévu à cette fin. Mais il n'y aura pas de "fumée" pour annoncer à l'extérieur le résultat du vote. Les électeurs, au nombre de 224, représentant les provinces [illegible] répandues dans le monde entier, seront pratiquement enfermés dans la maison généralice quatre jours avant l'élection, pour qu'ils puissent se consulter entre eux en vue du choix à faire du nouveau général. Le règlement établit que personne ne peut s'abstenir du vote, ni présenter un bulletin blanc ou voter pour lui-même.

Le général, élu à la majorité absolue des voix, ne peut pas refuser l'élection. Jusqu'à présent, aucune élection n'est allée au-delà de la limite de cinq scrutins. La plupart ont été acquises au bout de deux scrutins.

Le candidat qui semble avoir le plus de chance jusqu'à présent est le R. P. Paolo Dezza, italien, ancien recteur de l'Université grégorienne. On n'exclut pas non plus la possibilité d'une élection du R. P. John Swain, canadien, qui a été appelé à occuper les fonctions de vicaire général à la mort du R. P. J. B. Janssens, dernier préposé général, décédé en octobre 1964.

Les travaux de la congrégation générale se poursuivront même après l'élection du préposé général et pourront durer deux mois. Plusieurs questions figurent en effet au programme des travaux touchant tous les domaines de l'apostolat des Jésuites, notamment dans les domaines des missions et de l'enseignement, et qui seront traités dans l'esprit des débats conciliaires.

Le mois d'avril, mois record de ventes GM

OSHAWA — La société General Motors du Canada a fait rapport, le 6 mai, que les ventes de voitures et de camions de type nord-américain, durant avril, ont été les plus élevées de toute l'histoire de la compagnie pour une période d'un mois. Les concessionnaires GM ont livré 39,390 voitures et camions le mois dernier, en regard de 34,226 au cours de la période correspondante de l'an dernier. Le record précédent avait été établi en mai 1964, avec 37,968 [illegible].

La compagnie a déclaré que [illegible] et que rien ne laisse prévoir un [illegible] de la demande. A Oshawa, on travaille en [illegible] aux chaînes de montage [illegible] de l'année.

[illegible] 33,429 [illegible] 1964. Les ventes [illegible] 4,045 [illegible]

Avec le même amour, une [illegible] à se... (Pl. 2, 2)

A Radio-Canada



PIERRE DUFRESNE
"J'ai deux amours"
par Gisèle THEROUX

Avoir deux amours, avouez qu'il y a de quoi se réjouir! Pierre Dufresne aime, à tout rompre, et sa famille et son métier de comédien.

Son physique vigoureux est presque nordique; cheveux blonds et yeux bleus. Sous le bras, lorsque nous nous sommes rencontrés, il portait une cassette de métal . . . étrange accessoire à trimbaler; insolite tout au moins. Il le dépose sur la table devant nous et tout le temps de la rencontre, elle me fascine, cette cassette. Qu'est-ce que c'est? Mais je patiente . . . vous aussi?

A la télévision, Pierre Dufresne nous a laissé l'agréable souvenir du second du capitaine Aubert dans la série "Cap-aux-Sorciers": Marin Tremblay, vous rappelez-vous?

Présentement, nous pouvons voir Pierre Dufresne dans le rôle d'un sympathique plombier qui a conquis le coeur d'une cliente. Luc Raymond, c'est le nom du personnage, est un garçon simple, bon, très ouvert, pour qui l'amour qu'il vient de découvrir prend, dans sa vie, l'allure d'un impératif, aussi, Germaine Desnoyers hésite, chancelle, balance entre cet amour qu'elle partage et ses principes religieux qui ne lui font pas accepter le divorce; car, voilà bien le drame de Germaine Desnoyers et Luc Raymond: Germaine est mariée et mère de deux enfants.

Dans l'autre téléroman, dans lequel Pierre Dufresne joue, le personnage est différent; naïf, jeune — "Pensez, dit Pierre Dufresne, si je suis fier de jouer le rôle d'un jeune homme de vingt-cinq ans alors que j'en ai quarante!".

Ce personnage est plus détendu, étant donné que son amour ne subit pas d'entrave et le décor marin aide à ce climat de grand horizon, d'espace d'air [illegible]. Ce personnage de Désiré Lamy, dans "Rue de l'Anse", nous rappelle celui de Marin Tremblay, assistant du capitaine Aubert. Teint basané, yeux remplis d'embrun et cet air de liberté que donne la mer à ceux qui l'aiment.

Dans une coquette maison de [illegible], entourée d'arbres et de [illegible], vit ce comédien [illegible]

[illegible]

Dévotion à la Vierge et pratique de la charité

ROME (CCC) — Le Pape a couronné à St-Pierre l'image de la Vierge de Pompéi, à l'issue d'une [illegible] onze cardinaux, vingt-cinq évêques, et des pèlerinages de la région de Naples.

L'image, qui avait été amenée à Rome en vue d'être restaurée, notamment d'être débarrassée des couches de peinture successives dont elle avait été affublée, reprendra sa place au sanctuaire érigé en l'honneur de la Vierge dans la petite ville évoluant [illegible] de l'an 79 de notre ère.

Un renouveau

Dans une allocution, Paul VI a souhaité que le culte de la Vierge puisse trouver dans le coeur des fidèles un renouveau comparable à la restauration que vient de subir l'image de Pompéi. Il a ajouté que pour retrouver [illegible] "véritable et bonne dévotion" rendue à Marie, il faut commencer par [illegible] sur le mystère de sa maternité, le mystère de l'Incarnation.

Après avoir insisté sur la nécessité d'approfondir la connaissance de la Vierge [illegible]

[illegible]

L'Amicale du Collège de Gravelbourg discute en réunions plusieurs projets

(Suite de la première page)

Collège et université

[illegible] développés, etc.

Filles au collège

Mlle Rosanna P[illegible] traita de l'opportunité d'ouvrir les portes du collège aux filles comme aux garçons. Les membres de l'Amicale se déclarèrent très en faveur d'une telle idée. Le rôle grandissant de la femme dans la société, l'égalité de chances avec les garçons, même le point de vue du foyer sont des [illegible]

Français et collège

M. Guy P[illegible] montra le rôle du collège dans la survivance du français dans la province. A l'école publique, on n'enseigne qu'une heure de français par jour, tandis qu'au collège la majorité des cours se donnent en français. La biblio-[illegible]

A St-Denis

[illegible]

Prince-Albert

Congrès de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tiendra son 38e congrès diocésain annuel à la salle paroissiale de l'église St-Joseph de cette ville, les 19 et 20 mai. M. l'abbé A. P. Leslie, directeur diocésain de la Ligue, annonça que le R. P. E. Lequica, O.M.I., de Saskatoon, sera le principal orateur au banquet, le mercredi 19 mai, et le R. P. A. Exner, du Scolasticat St-Charles de North Battleford, prendra pour thème de sa conférence "The Liturgy", le 20 mai.

La retraite fermée des dames et demoiselles des paroisses locales aura lieu les 14, 15 et 16 mai à Queen's House de Saskatoon. Les personnes intéressées doivent contacter Mme Thérèse Johnson ou Mme P. A. Mahon, le plus tôt possible.

Attention

La première communion et la confirmation des enfants de cette paroisse auront lieu le jeudi 27 mai, jour de l'Ascension, à 7 h. 30 p.m., dans la cathédrale du Sacré-Coeur.

Décès de Mme Detillieux

D'imposantes funérailles eurent lieu le samedi 1er mai dans la cathédrale du Sacré-Coeur au milieu d'une grande foule de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage à l'une des plus dévouées paroissiennes, Mme Irma-Elisabeth Detillieux.

Mgr J.-A. Boucher, curé, chanta le service funèbre. Etaient présents au sanctuaire: les RR. PP. A. Duhaime et E. Labonté, de Duck Lake, A. Ménard, de Leask, et M. Michaud, d'Onion Lake, tous Oblats de Marie Immaculée, et M. l'abbé Richard Hickerson, vicaire de cette paroisse.

Les religieuses de la Présentation de Marie, dont la Rev. Sr Ste-Marguerite-de-Jésus, exécutèrent avec âme le chant de la messe de Requiem. Mme Joe Ward touchait l'orgue.

Une garde d'honneur formée de dames de la Ligue des Femmes Catholiques, de la Légion de Marie et de l'Ordre des Tertiaires de St-François escorta la dépouille mortelle à son entrée dans l'église.

La veille, 30 avril, Mgr Boucher, assisté du Père Ménard, récitait les prières usuelles au salon funéraire MacKenzie.

Les porteurs furent MM. Victor, Raymond, Gaston et Emile Detillieux, Louis et Emile Florizoone, tous neveux de la défunte.

L'inhumation eut lieu aux Jardins commémoratifs dans le lot de famille.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Arthur; cinq fils, Jean-Baptiste, de Saskatoon, Joseph, de Hoey, Henri, de Montréal, le R. F. Louis Detillieux, O.M.I., d'Onion Lake, et Albert, de Prince-Albert; quatre filles, Mme A. Millar (Céline), de Québec, Mme L. Plamondon (Thérèse), de St-Front, Mme Janzen (Marguerite), de Montréal, et la Rev. Sr Marguerite-de-Jésus, de Duck Lake; un frère, M. Jérôme Florizoone, de Vonda; deux soeurs, Mme Firmin D'amour, de Prince-Albert, et Mme S. Leroy, de Kelvington.

Mme Detillieux vit le jour en Belgique le 21 juillet 1897. Elle vint s'établir à West Lake, Sask., en 1915. Elle enseigna à Vonda de 1917 à 1939 et à Hoey de 1939 à 1947, puis vint demeurer à Prince-Albert jusqu'à sa mort, survenue le 28 avril à l'hôpital de la Ste-Famille à la suite d'une crise cardiaque.

A la famille éplorée, sincères condoléances.

Remerciements

La famille Detillieux désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Detillieux soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon mortuaire, ou par leur assistance aux funérailles.

Naissance

Félicitations à M. et Mme J.-B. Gérard à l'occasion de la naissance d'un fils le 10 avril [illegible]

Debden

Remerciements

[illegible]

Ça et là

MM. Eugène et A[illegible] D[illegible] [illegible] de M. et Mme Georges Chaisé [illegible]

M. et Mme E. Bailey [illegible]

M. et Mme Napoléon [illegible] M. Léo [illegible] de Rouyn, Qué. [illegible] chez M. Alfred [illegible]

Profitant du passage de son frère, M. R[illegible] [illegible] de Chicoutimi, Qué., Mme Albert Courchesne est allée en Colombie-Britannique avec lui.

Mme Philippe Lepage et sa fille, Lucille, sont allées à St-Denis visiter M. et Mme Joseph Roux.

M. et Mme Emile Couture et Mme Amédée Ruel sont allés rendre visite à M. et Mme Paul-Emile Ruel, de Léoville.

M. et Mme Pamphile Bujold sont allés à Cold Lake, chez M. et Mme Laurent Bujold.

La Rev. Sr Thérèse-de-Jésus, de l'Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert, a remplacé la Rev. Sr Berthe-Marie pendant que cette dernière était allée à St-Hyacinthe assister à une réunion à l'occasion de la visite de la Rév. Mère Générale venue de France.

St. Benedict

Décès de Mme Courchesne

Le jeudi 29 avril, en l'église St-André de St. Benedict, eurent lieu les funérailles de Mme Joseph Courchesne, décédée le lundi 26 avril à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt, à l'âge de 72 ans. La dépouille mortelle fut exposée en l'église locale et la messe de Requiem fut chantée par le R. P. L. Bockmann, O.S.B., curé.

Les porteurs étaient MM. Otto Kutzki, Nick Victor, Ben Ebert, Roy Ebert, Louis Hessdorfer et Louis Praesko.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Mme Courchesne (Blanche) est née le 1er mai 1893 à Oak Lake, Man. Elle vint en 1902 à Duck Lake avec ses parents, feu M. et Mme Moïse Courchesne. En 1916 elle épousait M. Joseph Courchesne en l'église du St-Sacrement de Duck Lake. Ils ont demeuré à Blaine Lake, Leask et Wakaw, et depuis 1929 ils demeuraient à St. Benedict. Son époux la précéda dans la tombe en juillet 1964, ainsi qu'une petite fille, morte en bas âge, et un frère, Albert, de Debden en 1960.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Leona (Mme Bill MacKenzie) et Loretta (Mme Earl Allen), de Calgary, Alta; deux fils, André, de Bjorkdale, et Marcel, de St. Benedict; onze petits-enfants; cinq soeurs, Mme Isidore Doucette (Odélie), Mme Willie Doucette (Grazella) et Mme Rodolphe Archambault (Honora), de Duck Lake, Mme Onile Loiselle (Angelina) et Mme Richard Brecknell (Marie-Ange), de Saskatoon; quatre frères, Achille, de Cowichan Station, C.-B., Alfred, de Wakaw, Omer, de Duck Lake, et Wilfrid, d'Ottawa, Ont.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. Adolphe Courchesne et M. et Mme Albert Carberry, de Dawson Creek, C.-B., M. Wilfrid Courchesne, d'Ottawa, M. et Mme Willie Doucette, Mme H. Archambault, M. et Mme Isidore Doucette et leur fille, Patricia, M. et Mme George Lemaûvier, M. et Mme Omer Courchesne et leur fille, Janine, de Duck Lake, Mlles Rachelle Courchesne et Annette Gagnier, institutrices à St-Lazare, Man., MM. Ronald Fournard et Omer Chartier.

Chapelles protestantes, ouvertes en Espagne

MADRID (CCC) — Au cours des deux derniers mois, le gouvernement espagnol a autorisé seize chapelles protestantes à exercer officiellement leur activité qui, jusqu'ici, était "tolérée" seulement.

M. José Cardona, secrétaire exécutif de la Commission évangélique espagnole pour les questions juridiques, voit dans [illegible] du gouvernement à l'égard de la minorité protestante.

Neuf de ces chapelles appartiennent aux adventistes, cinq aux baptistes et deux aux frères de Plymouth.

Le gouvernement a également [illegible]

Un ancien de Storthoaks, M. Eugène Gofflot, est décédé

STORTHOAKS — M. Eugène [illegible]

[illegible]

Naissance

Félicitations à M. et Mme Paul H[illegible] à l'occasion de la naissance d'une fille.

Bingo

Les gagnants du bingo du 2 mai furent M. C[illegible] Michaud [illegible] (2), Mme J. [illegible], Mme B[illegible], de B[illegible], M. et Mme Wilfrid Bérot, M. C[illegible], Ronald B[illegible], Mme Frank R[illegible], de Redvers (2), [illegible], de Redvers, Mme Rose Chicoine, M. [illegible] et Mme Lucien W[illegible], de Bellegarde. Mme Anne Gauthier eut le prix spécial.

Les gagnants du 9 mai furent Mme [illegible] Chicoine (2), Lucien Gollier, Jules Pierret (2), M. Albert Bérard, Mme Albert Lepierre (2), M. Raoul Gauthier, Mme Lucien Chicoine, M. Jean Carrière, Mmes Omer Carrière, Philippe Paradis et Alfred Chicoine. Mona Bérot gagna le prix additionnel.

Duck Lake

Ça et là

[illegible]

Mlles Rachelle Courchesne et Annette Gagnier, MM. Léon Chartier et Donald [illegible] visitèrent M. et Mme Courchesne.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu le 4 mai, était sous la direction de M. l'abbé G. Aumont, qui ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue. Treize dames étaient présentes.

La présidente, Mme A. Blanchette, présenta M. George Terlioth, représentant du "Prairie Messenger", qui parla de la nécessité d'avoir au moins un journal catholique dans chaque foyer catholique. "Plus que jamais, dit-il, nous avons besoin de nous instruire sur la religion; c'est en lisant que l'on arrivera à comprendre tous les changements dans la liturgie, etc.".

La présidente remercia le conférencier, puis la directrice du comité spirituel lut un article intitulé "The Role of the Mother" tiré du livre "Parents' Role in Vocation".

Est en charge du comité de la radio et de la télévision, Mme Raymond Baillargeon; du comité de citoyenneté, d'immigration et des résolutions, Mme Louis Phaneuf.

Une réunion du comité et des convocatrices pour la préparation du pique-nique du 6 juin aura lieu dans la salle du presbytère le lundi 24 mai.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le mardi 1er juin.

Après les prières et la bénédiction, un goûter fut servi par Mmes Fred Blanchette et Raymond Baillargeon. Le goûter pour la prochaine réunion sera servi par Mmes Lucien Phaneuf et Eugène Blanchette.

Chevaliers de Colomb

Une réunion spéciale du Conseil des Chevaliers de Colomb fut tenue dans la salle de Vawn, le 22 avril. A cette occasion, il y eut initiation au premier degré de sept nouveaux membres du district, tandis que l'initiation aux second et troisième degrés se fit à North Battleford, le 25 avril.

Il y eut aussi l'installation des membres du nouveau Conseil, [illegible] le nom de "Jean XXIII". Il consiste de membres de Turtleford, Mervin, Edam, Vawn, Cavalier, Meota, Jackfish et Prince-Albert, au nombre d'une soixantaine de membres en tout, plus 7 nouveaux et 67 anciens frères. Le siège du Conseil sera situé à Edam.

Un merci spécial aux frères chevaliers de North Battleford pour l'aide apportée lors de l'initiation au premier degré et l'installation des officiers de Vawn.

Voici les noms des officiers du nouveau Conseil Jean XXIII: Grand Chevalier, Herman Kraak; député grand chevalier, Henri Pinault; chancelier, Charles Weitzel; secrétaire-archiviste, John Hoffard; cérémoniaire, Bill Weber; conseiller juridique, Denis Grosning; gardes internes, Charles Cabus et Wilfrid Blanchette; gardes extérieurs, Steve Sabinsky et Léo Casavant; syndics, Allan Jameson, Peter Vandecke et Hugh de Monterval; trésorier, Denis Lepage; secrétaire-financier, Ernest Bergeron; aumônier, M. l'abbé D[illegible]; conférencier, Henri Bass.

Va-et-vient

M. Marcel B[illegible] de F[illegible] St. J[illegible] M. et Mme Henri B[illegible] 4 [illegible]

M. et Mme G. Vanevre ont passé la fin de semaine du 3 mai à Saskatoon, chez M. et Mme Earl C[illegible]

M. et Mme A. Blanchette et [illegible]

Prud'homme

Mariage Pysh-Chamberland

Le samedi 1er mai, en l'église de Prud'homme, M. l'abbé P. Carrier bénissait le mariage de Mlle Yvonne Chamberland, fille de Mme Marie Chamberland et de feu Paul Chamberland, à M. Victor Pysh, fils de M. et Mme Stanley Pysh, tous de Prud'homme.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, M. Roger Chamberland. Elle était radieuse dans sa robe blanche de dentelle et d'organza avec jupe bouffante, taille ajustée et manches se terminant en pointes de lis; son voile court était retenu par une tiare incrustée de perles et paillettes. Son bouquet se composait d'orchidées mauves et blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Elise et Rita Gareau, portaient des robes courtes identiques en taffetas jaune. Elles étaient coiffées de jolis diadèmes en pierres du Rhin. Le marié était accompagné de MM. Mike Huchhowski et Albert Marchand.

Pour cette occasion, Mme Chamberland portait un ensemble brun avec accessoires beiges, tandis que Mme Pysh avait choisi un ensemble vert avec accessoires blancs.

La réception et la soirée dansante qui suivirent se tinrent à Vonda. Parmi les nombreux parents et amis venus pour la circonstance, l'on remarquait M. et Mme Xavier Gareau, de St-Isidore de Bellevue, Mme Olivier Perrot, MM. Bruno et Joseph Chamberland, de Pleasantdale, M. et Mme Emilien Moisan, de St-Front, M. et Mme Marcel Colbert, de Makwa, M. Roger Chamberland, de Bellevue, M. et Mme Trest Evaniuk et Bill Slorota, M. et Mme Joseph Grabowski et plusieurs autres personnes de Bellevue, Domremy, Prince-Albert, Hanley, Hafford, Humboldt, Cudworth et Saskatoon.

Ça et là

M. et Mme Georges Rousson et leur fille, de Winnipeg, étaient en visite chez M. Napoléon Houde, ainsi que chez Mme David Rousson, grand-mère de Georges, M. et Mme Puevio, d'Edmonton, chez M. et Mme Léon Lévesque, M. et Mme Marcel Lévesque, chez M. Albert Lévesque, de Gravelbourg; M. et Mme Arthur Poulin, de Léoville, chez M. et Mme Jos. Rivard; Mme Gédéon Masson, de Saskatoon, chez MM. et Mmes F. Normand et L. Jeanneau.

M. et Mme Adrien Loiselle et leur fille, Dorée, se rendirent à Gravelbourg pour la collation du diplôme de leur fils et frère, Roland, qui suivra un cours en éducation.

Mme Eva Bilo, anciennement de Prud'homme, se rendit aussi à Gravelbourg pour la collation des diplômes de son fils Denis, [illegible]

[illegible]



Gravelbourg

Mariage Thibodeau-Krause

Le samedi 1er mai, à 3 h. p.m., en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, M. l'abbé D. Dugas, curé, bénissait le mariage de Mlle Evelyn Krause, fille de M. et Mme Sam Krause, à M. Emile Thibodeau, fils de Mme Dora Thibodeau, de Gravelbourg. Le chant fut exécuté par M. l'abbé Richard Larivière.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de brocart. La demoiselle d'honneur était Mlle Shirley Krause, soeur de la mariée, et la bouquetière, Céleste Krause, était accompagnée du page, Larry Thibodeau. MM. Allen Krause et Georges Auger agissaient comme huissiers.

Il y eut réception à la salle paroissiale pour une centaine d'invités qui vinrent exprimer leurs voeux aux nouveaux mariés.

M. et Mme Emile Thibodeau partirent en voyage de noces aux Chutes Niagara et, à leur retour, résideront à Tugaske, Sask.

Mariage Pépin-Basiar

Le samedi 1er mai, à 4 h. p.m., Mlle Brenda Basiar, fille de M. et Mme Ervin Basiar, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. Robert Pépin, fils de M. et Mme Jean Pépin, de Courval.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en poult-de-soie avec traîne. Son voile court était soutenu par un petit chapeau. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Shirley Dash et Yvette Lafrance, portaient des robes identiques en poult-de-soie bleues. La bouquetière était Lorraine Gaucher.

Les garçons d'honneur étaient MM. Philippe Pépin et Michael Bennison. MM. Larry Dash et Lionel Gaucher agissaient comme placiers.

La réception eut lieu au Town and Country Lantern Room pour une centaine d'invités.

M. et Mme Robert Pépin partirent en voyage de noces en Colombie-Britannique et en Alberta et, à leur retour, ils résideront à Moose Jaw, Sask.

Sedley

Mariage Bast-Lussier

En l'église Notre-Dame de Grâce à Sedley, le lundi 19 avril, eut lieu le mariage de Mlle Françoise Lussier, fille de M. et Mme Omer Lussier, à M. Kenneth Bast, fils de M. et Mme John Bast, tous de cette paroisse. Mgr F. J. Schactel donna la bénédiction nuptiale, tandis que M. l'abbé Bruno Roy, cousin de la mariée, célébra la messe. Raymond et Marcel Béchard, cousins de la mariée, servaient la messe.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec appliqués de dentelle. Son voile était retenu par une rosette de même tissu que la robe et elle tenait un bouquet d'orchidées.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie Béchard, cousine de la mariée, et Mary Louise Bast, soeur du marié, portaient de longues robes identiques de poult-de-soie turquoise. Elles avaient pour coiffures des rosettes de même tissu que leurs robes et tenaient des bouquets de marguerites blanches et jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gabriel Bast, cousin du marié, et Larry Schlosser. MM. Jacques et Alain Béchard agissaient comme huissiers.

Mme Jeanne Leier était organiste et M. Louis-Laurent, soliste.

Une réception eut lieu au Oscar's Gourmet à Regina pour 140 invités. Mlle Janet Goski, amie de la mariée, s'occupait du registre. M. Joseph Bast était maître de cérémonies, tandis que M. L.-L. Béchard proposa le toast à la mariée et M. le Dr A. Wasylenki, celui aux mères des mariés. M. l'abbé B. Roy adressa aussi la parole. Le marié répondit par des paroles appropriées.

La mère de la mariée avait choisi un costume de Shantung crème avec accessoires bleu turquoise et un bouquet de corsage de roses. La mère du marié portait une robe bleu marine avec accessoires blancs et un bouquet de corsage de roses.

Pour le voyage de noces à Los Angeles, la mariée portait un costume rose avec accessoires bleu marine et une jaquette de fourrure. A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Regina.

Çà et là

Les dames du Club de curling organisèrent des showers en l'honneur de Mlles Françoise Lussier et Marilyn Hornung.

M. et Mme Victor Gervais, Mlle Aline Jacques et M. Bruno Poissant sont de retour de la province de Québec où ils ont rendu visite à leurs nombreux parents.

M. Mathieu Dupuis est aussi de retour d'un voyage au Texas.

M. et Mme Charles Béchard passèrent le jour de Pâques à Bottineau, N.-D., chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme H. Carbonneau.

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion de la fête de Pâques: MM. Jean-Guy et Denis Poissant, Gilles Béchard, Robert et Murray Leier, du collège de Gravelbourg, Mlle Eloise Béchard, de Gravelbourg, M. Robert Béchard, de Calgary, M. et Mme Peter Warnke.

Mme Annette Poissant était en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Eugène Parent; Lucreta Feaviour, de Moosomin, et Patricia Dupuis, de Regina, chez Paula et Mathieu Dupuis; M. Edouard Roy et son fils, M. l'abbé Bruno Roy, chez MM. et Mmes Omer Lussier et Louis-Laurent Béchard.

M. et Mme Gérard Dupuis et leur fils, Peter, passaient la fin de semaine de Pâques à Calgary, chez M. et Mme Norbert Lepage.

Mmes Léota Helfrick, Evelyn Béchard et Rose Deck accompagnèrent un groupe de Jeannettes à Regina où elles visitèrent le musée et quelques autres endroits.

M. l'abbé François Marcotte vint plusieurs fois dire la messe durant l'absence de Mgr F. J. Schactel, qui est en voyage d'affaires.

M. et Mme Daniel étaient en visite chez M. et Mme Ernest Helfer; Mme Beldine Sylvestre, de Bellegarde, chez sa soeur, Mme Rose Vail.

Willow-Bunch

Mariage Maxim-Lapaire

Le lundi 19 avril eut lieu le mariage de Mlle Jeanne Lapaire à M. Daniel Maxim, de Regina. La bénédiction nuptiale, suivie de la messe, fut donnée par M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, oncle de la mariée.

Le chant fut exécuté par Mme Hélène Justus, de Regina, soeur de la mariée, accompagnée à l'orgue par Mlle Roséda Rondeau.

La mariée, vêtue de blanc, entra dans l'église au bras de son père, M. Paul Lapaire. Elle portait un collier de perles et une montre en argent, cadeau du marié. Son bouquet était composé de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Marlene Crosby, soeur du marié, et les demoiselles d'honneur, Mlles Claire Côté, de Val Marie, une amie, Thérèse Mondor et Paulette Lapaire, cousines de la mariée, étaient vêtues de bleu et portaient des bouquets d'oeillets blancs et bleus.

La petite bouquetière, Suzanne Mondor, cousine de la mariée, portait une toilette bleue et un panier de fleurs. Le petit page était Danny Crosby, neveu du marié.

Les garçons d'honneur étaient MM. Edouard Fafard, Eddie Hickie et Del Fraser, tous de Regina, et les placiers, MM. Jos. Justus et Ken Crosby.

Après la cérémonie, il y eut réception pour quelque 300 amis. Un souper fut servi à la salle Fontaine à environ 125 parents et amis.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume bleu marine avec accessoires rose pâle. M. et Mme Maxim demeureront à Regina.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: les parents du marié, M. et Mme Daniel Maxim, de Regina, Mme Laurette Novotny, de Carrot Creek, Alta, M. et Mme Ronald Provost et leur famille, de Fairview, Alta, M. et Mme Maurice Lapaire et leur famille, de Swift Current, M. et Mme Pierre Lapaire et leur famille, de Mistatim, M. Ronald Desrochers, du Manitoba, M. et Mme D. Paradis, de Moose Jaw, M. et Mme Jos. Justus, de Regina, MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor, de Ponteix, M. et Mme George Caragota, de Wood Mountain, et plusieurs autres de Bengough, Regina, Assiniboia, Lisieux, St-Victor, Crane Valley, Readlyn, Scout Lake et Calgary.

Mariage Boulianne-Branger

M. Joseph Boulianne, fils de M. Raymond Boulianne, de Vancouver, épousa à St-Louis Mlle Raymonde Branger, de cette paroisse, le mercredi 21 avril.

Assistèrent au mariage: le père du marié, sa tante, Maura Boulianne, ses soeurs, Thérèse et Monique Boulianne, et un ami, M. Georges Bourgeois, de Willow-Bunch.

Mariage Leroy-Forest

Le lundi 19 avril, à Assiniboia, M. Paul Leroy épousait Mlle Rita Forest. Assistèrent à ce mariage: M. et Mme Viateur Forest et leur famille, Mme Médéric Forest et sa famille, M. Hervé Forest, MM. et Mmes Georges, Laurent et Lucien Lavallée, M. et Mme Gilbert Duperreault, Mlle Lucie Lavallée, M. et Mme Camille Lavallée, M. et Mme Victor Lespérance, M. et Mme Alexandre Lespérance et leur fils, Gilles.

Quelques autres de Willow-Bunch se rendirent aussi pour la soirée.

Va-et-vient

Mme Alice Bonneau, ayant passé quelques mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Ryan, à Sarnia, Ont., revint chez elle avec eux, récemment.

Après une courte visite, ceux-ci se rendirent à Assiniboia et Regina visiter d'autres parents.

Journée de l'A.C.F.C.

Le dimanche 25 avril, étant la journée locale de l'A.C.F.C., on fit la distribution des prix de français et des diplômes à l'auditorium de l'école.

Une trentaine d'élèves se méritèrent des prix et une quinzaine d'autres reçurent des diplômes. Félicitations à ces élèves et à leurs professeurs.

M. Emile Campagne, président de l'A.C.F.C., présenta les orateurs: MM. Roger Lalonde, de St-Victor, Cléas Duperreault, de Saskatoon, et Gérard Audette, de Gravelbourg. Au nom de l'A.C.F.C., M. E. Campagne présenta un cadeau à M. Gérard Verhelst, principal de l'école, qui part cet été pour aller demeurer à Regina. Celui-ci remercia cordialement le président et tous ceux qui ont contribué à ce cadeau.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé, félicita les enfants qui ont obtenu des prix et diplômes, leur souhaitant de bons succès dans leurs études, pour cette année. Le tout se termina par le chant "O Canada".

Ce furent de jeunes étudiantes qui sollicitèrent pour l'A.C.F.C. cette année.

Félicitations à Mlle Thérèse Boulianne qui a obtenu une bourse d'étude de $250.00, de l'Alliance Française de Regina.

Çà et là

M. Edouard Montpetit est revenu récemment de son voyage en Europe.

Le 24 avril, M. et Mme Norton Thorhang sont allés à Moose Jaw pour assister aux funérailles de Mme Ernest Nackay (Albina), autrefois de Willow-Bunch, et décédée à l'hôpital de Regina le 20 avril.

M. et Mme Francis Therrien sont allés au mariage de leur soeur et belle-soeur, Mlle Grondin, à M. Patrick Forbes lequel eut lieu à Moose Jaw le samedi 24 avril.

Daniel Mondor et Léo Vézina, étudiants au collège St-Joseph à Yorkton, et Roger Vézina, du collège de Gravelbourg, ont passé le congé de Pâques chez M. et Mme Marcel Mondor, les parents de Daniel. Leur autre fils, Robert, de Marieval, est venu également pour Pâques.

MM. et Mmes Gérard Lapaire, Emile Giraudier et Paul Lapaire ont assisté au mariage Paradis-Therens, célébré à Bengough le samedi 24 avril. Y étaient également: M. et Mme Pierre Lapaire, de Mistatim, et M. et Mme Maurice Lapaire et leur famille, de Swift Current; ces deux familles étant venues pour le mariage de Mlle Jeanne Lapaire qui eut lieu le lundi 19 avril.

M. Aimé Campagne, de St-Boniface, étudiant au collège de Gravelbourg, a passé le congé de Pâques chez ses grands-parents, MM. Pierre Campagne et J.-A. Mathieu.

M. et Mme Edmond Corneillier, après avoir passé les mois d'hiver en Ontario, sont revenus sur leur ferme, récemment.

M. Louis Beausoleil, de l'Armée canadienne, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Adrien Beausoleil, avant son départ pour l'Allemagne le mois prochain.

Assemblée de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques tinrent leur assemblée mensuelle, le lundi 26 avril. Il y eut une bonne assistance et l'on procéda aux élections dont voici le résultat: présidente, Mme J. Reich; vice-présidentes, Mmes Raymond Campagne (1ère), Howard Weal (2e) et Léo Fitzpatrick (3e); secrétaire, Mme Léonard Bourdage; trésorière, Mme Earl Fitzpatrick.

Mme Wallace Fitzpatrick gagna le cadeau du mois. Mmes A. Mainil et H. Weal choisiront le cadeau pour le prochain mois. Il fut aussi question du congrès qui aura lieu en mai à Gravelbourg.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux
10.45—D'un disque à l'autre
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Musique classique
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal, Et patati et patata!
12.25—Communiqués
12.30—Les Pères Blancs d'Afrique
12.45—Vers Demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—La grande musique avec les jeunes artistes de chez nous
2.00—Interdit aux hommes
3.00—Match-Intercités
3.30—Les virtuoses
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Récital
5.00—L'homme et le sol
5.30—Programme hollandais
5.45—Chansonnettes et musique
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Sask. Radio Auditions
10.30—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au samedi inclusivement
6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour Compatriotes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Marie Tellier avocate
11.30—Diner musical
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—Diner musical
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—La famille Plouffe
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.00—Vies de femmes
2.15—Partage du jour
2.45—Ad lib
3.00—Radio-Journal, Le club 13-19
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.30—Radio Transistor
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Eclairez-moi s.v.p.
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'information

LUNDI
1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Un compositeur vous parle
10.45—Les affaires de l'état (alterner avec Capital et travail)
11.00—Revue des arts et des lettres
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI
1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—Vie Croissante
8.30—Place Publique
9.00—Concert symphonique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Musique de chambre
11.00—D'amour et de chansons
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MERCREDI
1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Sculpture d'aujourd'hui
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

JEUDI
1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—A votre santé
8.30—Orchestres de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Temps des refrains
11.00—Artistes de renom
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

VENDREDI
1.30—Pourquoi pas?
5.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorale du Canada français
9.30—Le clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Les nouveaux citoyens
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

SAMEDI
6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio-Journal, Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Chronique sportive
9.15—Communiqués
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Tante Lucille
10.30—Au soleil du matin
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Folklore
11.30—Reportages
11.45—Musique en dinant
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert International
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique, Musique en dinant (à compter du 22 mai)
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé de la semaine
6.15—Le chapelet
6.30—Salut les copains
7.30—Le monde est mon pays
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Jazz en liberté
10.00—Les jeunes dansent
11.00—Reportage
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Chronique de CFNS

Avec la fin de la saison du hockey, CFNS diffuse deux nouvelles séries d'émissions le samedi soir de 6 h. 30 à 8 h. Ce sont deux émissions de musique populaire et de chansonnettes qui sont réalisées à Toronto.

La première est "Salut, les copains", animée par Jacques Gauthier. Au cours de cette émission, l'animateur fait participer son auditoire. Il leur expédie une liste de chansons et il les invite à déterminer leur ordre de préférence.

"Salut, les copains" est une émission destinée aux 15-25 et diffusée à l'antenne de CFNS, de 6 h. 30 à 7 h. 30 p.m., le samedi soir.

L'autre émission est "Le monde est mon pays". Comme son titre l'indique, cette émission diffusée de 7 h. 30 à 8 h. p.m. permet aux auditeurs de se promener à travers le monde de la musique populaire, qu'elle soit de l'Occident ou de l'Orient, du septentrion ou du Midi. L'animatrice est Chantal Beauregard.

Mlle Yvette Lepage, de Vonda, s'est méritée le voyage à Québec, une gracieuseté de radio CFNS. Mlle Lepage a gagné ce voyage pour s'être classée première au concours oratoire du nord de la Saskatchewan qui se déroulait à Prince-Albert. Félicitations.

Des félicitations vont également à notre gérant du poste, M. Raymond Marcotte, qui vient d'être élu président de l'Association Coopérative de la Saskatchewan.

Torquay

Çà et là

M. et Mme Larry Jardine et leur fils, Colin, de Bienfait, étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme Edmond Marchand. Ils ont aussi visité leurs oncle et tante, M. et Mme Gordon Kvammen. Ils étaient accompagnés de Marline Jardine, Denise Danny et Darcey Dukart, tous de Bienfait.

Mme Regine Gervais, accompagnée de M. et Mme Edmond Gervais, était en visite chez M. et Mme Edmond Marchand et M. Clément Marcotte.

Mme Wayland Vaugh, de Macoun, est allée passer un mois chez sa fille à Toronto.

MM. et Mmes Sylvio Duff et Arsène Marcotte sont allés passer une fin de semaine chez M. Henry Marcotte, de Regina.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Fernand Larrivée et leurs trois enfants, de Regina, étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme Thomas Dumont et leurs enfants, d'Oxbow, ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Antoine Larrivée, pendant quelques jours.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de St-Boniface, Man., passèrent quelques jours chez leurs fils et bru, M. et Mme André Baudu, de Vandura, et rendirent visite à leurs amis, M. et Mme Robert Jacques.

L'état de santé du P. Pio

FOGGIA (CCC) — Une certaine amélioration s'est manifestée dans l'état de santé du R. P. Pio da Petralcina, capucin du couvent de San Giovanni Rotondo. Mais les médecins révèlent que leurs inquiétudes ne sont pas encore totalement dissipées, du fait des troubles de la circulation dont souffre le religieux.

Chronique de CFRG

L'assemblée plénière de Radio-Gravelbourg Limitée aura lieu prochainement. Il est donc nécessaire que les paroisses du sud de la province procèdent sans délai à l'élection des délégués paroissiaux et régionaux.

Une lettre expliquant la procédure à suivre a été envoyée dans toutes les paroisses du sud, et les directeurs de la société prient les personnes intéressées de bien vouloir s'occuper de convoquer une réunion et de procéder à l'élection des délégués requis.

Ces délégués devront être élus selon les statuts de la société, et le secrétaire, M. Dumont Lepage, à Gravelbourg, doit en être averti le 23 mai au plus tard.

Périgord

Çà et là

Le 3 mai eut lieu une réunion du Cercle paroissial de l'A.C.F.C. M. Léo Patenaude fut réélu comme président; Mme Roland Massé, élue vice-présidente, et Mme Guillaume Langlois, secrétaire.

Le 4 mai avait lieu une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Emile Martin. M. l'abbé R. D. Kunka parla de "L'amour de l'Eglise". On proposa l'achat d'un nouveau rideau pour remplacer celui qui se trouve à l'arrière de l'autel. Les déléguées qui se rendront au congrès diocésain à Moose Jaw furent choisies: Mmes Peter Ceslak, Donat Langlois et Zénon Dubé.

Le 2 mai, à la réunion paroissiale annuelle, M. Adrien Côté fut élu comme marguillier pour un terme de trois ans. On discuta de la nécessité d'un nouveau presbytère.

M. et Mme Emile Langlois et leurs deux enfants sont revenus dans la paroisse.

M. et Mme Médéric sont de retour dans la paroisse après avoir passé l'hiver chez leur fils, Louis, à Regina.

M. et Mme Emile Fortin et leur fils, Grégoire, sont allés à Prince George, C.-B., pour le mariage de leur fils et frère, Cyrille, le 24 avril.

Mlle Mariette Patenaude, de Saskatoon, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alphonse Patenaude.

Bellegarde

Çà et là

Sont venus rendre visite dernièrement à M. l'abbé L. Savoie: les RR. PP. D. Lucey, P.P., de Broadview, Thomas Novak, O.M.I., de Melville, et W. Sicotte, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface.

Le jeudi 22 avril, les scouts de Bellegarde sont allés en excursion chez M. R. Mazur, avec M. l'abbé Savoie. Trois scouts de Broadview, Denis et Robert Fafard et Allan Losert, sont venus passer la journée avec eux.

Félicitations à M. et Mme Louis Bauche, qui ont célébré leur 50e anniversaire de mariage, le 19 avril. Leurs cinq enfants, Georges, Michel, Mmes Rodney Burr et E. Beek, d'Edmonton, Alta, et Albert, d'Eastend, et leurs familles, étaient présents pour l'occasion.

Félicitations à M. et Mme Norman Gates (Evelyne Petit) dont le mariage eut lieu le 21 avril en l'église St-Maurice.

Sincères condoléances aux familles Gofflot, George et Sylvestre, qui viennent de perdre leur frère et oncle, M. Eugène Gofflot, décédé à St-Hubert, à l'âge de 82 ans.

Sont venus passer les vacances de Pâques chez leurs parents: Mlles Jocelyne Magotiaux, Vélia Moreau et Jocelyne Petit et M. Roger Perreaux, de Regina; M. et Mme Georges Perreaux, de St-Vital, Man.; M. et Mme Edouard Perreaux, de Regina; M. Armand Magotiaux, de Saskatoon; Mlle Vivian Perreaux, de Winnipeg; Mme Lorne Reis et ses enfants, de Regina; M. et Mme Donald Matthewson, de Brandon, Man.; M. Roger Sylvestre, d'Elie, Man.; M. et Mme André Gaudet, de Brandon; M. et Mme Maurice Bauche, de Winnipeg; M. Roger Bauche, de Gravelbourg; Mlle Paulette Cop, de Powerview, Man.; M. et Mme Félix George et leurs enfants et Mlle Jeannette George, de Winnipeg; M. Ernest George, de Québec, qui visita sa mère et son frère, Laurent, hospitalisé à Regina; M. et Mme Yves LeGal, de St-Adolphe, Man.; M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man.; M. Robert Revet, de Regina, et M. Jean Norman, de Powerview.

M. Arthur Sylvestre est de retour à Bellegarde pour les semences.

Le jeune Gilles Fréchette, de St-Boniface, passa le congé de Pâques chez son cousin, Marc Sylvestre.

Mme Blanche Gofflot est de retour à son foyer après avoir passé l'hiver en Californie. Elle se prépare pour un autre voyage en Belgique.

Mlle Emilia Aimé a terminé son cours à l'Université de Saskatoon; elle est pour le moment chez ses parents.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes qui ont fait un stage à l'hôpital ou sont encore hospitalisées: Mmes Emile Mahin, Albert Antoine et Aurèle Perreault et M. Prosper Perreaux, ainsi que M. Laurent George et son fils, Gilles, qui furent hospitalisés à Regina, à la suite d'un accident.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 15 mai, Mme Céona Nadeau, Val Marie; le 16 mai, Honoré Ferraton, Montmartre, et Georges Cossette, Coderre; le 17 mai, René Bénard, St-Denis; le 18 mai, Bernard Delorme, Radville; le 19 mai, Philippe Laitres, Debden.

L'A.C.F.C. invite

tous les Canadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercités
3.30—Musique de guitare
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Orchestres du réseau anglais
5.30—A la rencontre des illustres
6.00—Les classiques français
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI
7.00—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.25—Nouvelles sportives
8.30—Variétés
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
9.15—Vies de femmes
9.30—Pour vous Mesdames
9.45—Let's Learn French
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Détente musicale
11.30—Partage du jour
12.00—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—L'amour quotidien
12.45—Les mensonges d'Ulysse
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.53—Musique seulement
2.00—Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes et succès
3.00—Radio-Journal, Nos malades
3.10—Requêtes et succès
3.30—Pêle-mêle
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Radio-Transistor
4.30—Musique en dinant
5.00—Le coin des tout-petits
5.15—Radio-Jeunesse
6.00—Radio-Journal, L'Angélus
6.05—Témoignages
6.15—Au gré de ma fantaisie
6.30—Let's Learn French
6.46—Le chapelet en famille

LUNDI
1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Un compositeur vous parle
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—Revue des arts et des lettres
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

MARDI
1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique de chambre
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Place publique
9.00—Concerts symphoniques
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

MERCREDI
1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Toute la gamme
7.30—Les auteurs étrangers
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

JEUDI
1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—Le temps des refrains
7.30—Artistes de renom
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Orchestre de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

VENDREDI
1.30—Pourquoi pas
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Les nouveaux citoyens
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorales du Canada français
9.30—Clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

SAMEDI
7.00—Radio-Journal, Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Tante Lucille
9.30—Midi sur le monde
10.00—Découverte de la littérature
10.30—Chansons et succès
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Folklore
11.30—Dans l'vent
12.00—L'heure de l'Opéra
2.30—Rendez-vous des jeunes
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique
5.00—Récital du réseau
5.30—Il parle et chante
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Musique
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Emissions du réseau
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Jazz en liberté
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles

Domremy

Collation des diplômes

Le dimanche 3 mai fut jour de fête pour les élèves de la 12e année de l'école de Domremy. Les neuf finissants assistèrent en groupe à la grand-messe et lurent l'Acte de Consécration à la sainte Vierge.

Le soir à 7 h. eut lieu la collation des diplômes à la salle du village. M. Clifton Johnson, diplômé de l'an passé, fut maître de cérémonies. Mlle Irène Gaudet souhaita la bienvenue en français et M. Richard Héroux en anglais. Les discours d'adieux furent prononcés par Mlles Evelyne Boutin en français et Brenda Agur en anglais.

Un programme varié de chansons et de musique fut très applaudi par la nombreuse assistance de parents et d'amis. M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakaw, et M. l'abbé G. Pouliot, curé de St-Louis, rehaussèrent la fête par leur présence et exprimèrent leurs souhaits de succès aux finissants.

Un délicieux goûter fut servi par les élèves des 10e et 11e années, assistés de leur mère.

Voici les noms des diplômés de 1965: Mlles Evelyne Rabut, Irène Gaudet, Evelyne Boutin, Brenda Agur et Doreen Guillet, MM. Richard Héroux, Raymond Bétemps, Raymond Baudais et Raymond Gorieu.

Banquet

Le dimanche 16 mai, à 5 h. 30 p.m., en la salle du village, aura lieu un banquet, organisé par les paroissiens pour honorer M. l'abbé A.-J. Houle, bon et dévoué pasteur qui a donné 28 années de sa vie à la paroisse de Domremy.

Bienvenue à tous ceux qui désirent y assister!

Service de Sécurité Familiale

Protection accordée:

$817,830.00 *

Réclamations payées: $7,125.00

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité Familiale a procuré à la population canadienne-française de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. est en mesure de vous offrir ce plan et tous ses avantages, grâce à une entente avec la compagnie Assurance-Vie Desjardins.

* Ce montant n'inclut pas la protection accordée aux enfants des membres assurés.

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C., adressez-vous à:

M. Cléas Duperreault, propagandiste,
1902, Broadway, Saskatoon
Tél.: 653-1441



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

En fin de semaine, la session a certainement soulevé un intérêt tout particulier parmi le grand public à cause du débat de la question des "Services Partagés", soit en chambre, soit au comité d'amendement des lois. Un des résultats tangibles fut d'empêcher que cette session ne puisse se terminer à la date fixée par le premier ministre, et donc il faudra que "Gamin d'Or" impose à ses lecteurs deux autres articles, cette semaine et la semaine prochaine. Pour le moment donc, résumons ce qui s'est passé en chambre du 28 avril au matin du 4 mai.

A tout Seigneur, tout honneur. Donc, voici la participation des députés Vielfaure, Froese, Seaborn, Desjardins, Schreyer, Mills, Gray, Alexander et de l'hon. Johnson au débat qui se termina par l'adoption de la résolution (38 pour, 12 contre) et donna ensuite naissance au bill des Services Partagés.

Espoir déçu

M. Albert Vielfaure (La Vérendrye) crut de son devoir de rappeler clairement les 75 années de souffrance et d'épreuve des citoyens qui, selon les dictées de leur conscience, ont exigé des écoles où l'on ajoute l'atmosphère de l'enseignement religieux au programme scolaire prescrit par notre Département de l'Instruction publique. Ces parents, dit-il espérèrent fortement une solution définitive quand les membres de la Commission Royale MacFarlane recommandèrent à l'unanimité que l'Etat aide les écoles privées et paroissiales. Hélas! on les fit attendre pendant six ans . . . pour ne leur offrir maintenant qu'une humble participation à divers services de l'école publique, avec la gratuité des manuels scolaires et le transport des élèves par autobus à condition qu'on ne dévie pas du trajet ordinaire".

Et encore, ajoute le député de La Vérendrye, on ne précise pas s'il s'agit d'un droit véritable à ces services, mais bien plutôt on laisse tout cela au gré des bonnes volontés, sur base expérimentale et temporaire. Le résultat obvie: les parents devront continuer de payer double taxe, et ils seront soumis à l'incertitude quant à la responsabilité et à la durée des miettes qu'on leur offrira.

Mais même si le gouvernement rejette les recommandations si pratiques de la Commission Royale, et même s'il n'offre que des miettes qu'il restera difficile d'obtenir avec certitude et profit, M. Vielfaure promit de voter en faveur du rapport du Comité des Services Partagés, tel que présenté en chambre par l'hon. Johnson, ministre de l'Instruction publique: non parce qu'il offre une solution au problème des écoles privées et paroissiales, non parce qu'il aide d'une façon adéquate les parents et leurs enfants qui fréquentent ces écoles, mais parce que "je ne puis me permettre de refuser à ces citoyens l'aide minime qu'ils recevront sous forme de manuels gratuits et, dans certains cas, de transportation gratuite par autobus." Mais, conclut-il fortement, si l'on ne se décide d'offrir une solution plus positive bientôt, notre province se méritera la réputation d'être la pire du pays "en tant que les droits des minorités sont concernés".

Deux sons de cloche

M. J.M. Froese (Rhineland) affirma lui aussi qu'il favorise les écoles privées et paroissiales, sans pour autant condamner notre système d'écoles publiques. Ces écoles privées et paroissiales, dit-il, sont excellentes, car elles communiquent à leurs élèves une parfaite éducation académique selon toutes les exigences du Département d'Education, tout en ajoutant des éléments de formation religieuse, morale et civique indispensables: sens des vraies valeurs chrétiennes, respect des lois, forte discipline, connaissance et vie religieuses. Pourquoi dès lors punir les parents des 10,000 enfants qui fréquentent de telles écoles, en leur imposant le fardeau d'une double taxation et donc en les obligeant de porter à eux seuls une épargne annuelle de quelque deux millions de dollars au budget du Département?

Donc, il faudrait faire plus que ce que propose le rapport du Comité des Services Partagés, se préparer sérieusement en conséquence. En attendant ce jour heureux, annonça-t-il, j'appuie le commencement de solution qu'on nous offre, tout en recommandant qu'on ajoute à ce qui est offert la possibilité pour les élèves des écoles privées et paroissiales de participer aux bourses d'études universitaires, comme les autres étudiants du Manitoba.

L'orateur suivant, M. Richard Seaborn (Wellington) exprima immédiatement après, son opposition au projet des Services Partagés parce qu'un tel projet, dit-il, s'appuie sur une fausse interprétation de la nature des écoles paroissiales. Il cita de nombreuses autorités religieuses à ce propos, dont Pie XI: "Il est nécessaire que tout l'enseignement et que toute l'organisation de l'école catholique, que ses professeurs, son programme et ses manuels, dans toutes les matières scolaires, soient imprégnés de l'esprit chrétien." Donc ces écoles paroissiales sont contrôlées par l'Eglise, sont des centres d'évangélisation et même de prosélytisme pour l'Eglise qui les contrôle. Donc il est légitime qu'elles soient supportées par ses adhérants, mais vouloir que des citoyens d'autres croyances supportent financièrement ces efforts d'évangélisation et de prosélytisme serait tout simplement violer les principes de la liberté religieuse et de la justice.

M. Seaborn conclut donc son sincère exposé par ces mots: "Introduire un projet de Services Partagés dans de telles circonstances, c'est tout simplement aggraver le grand problème qui est nôtre déjà, car je suis pleinement persuadé que le principe des Services Partagés mettra en danger les écoles privées et paroissiales, et aussi nos écoles publiques, sans solutionner nullement à sa base notre problème scolaire."

Le grand lutteur

M. Laurent Desjardins (St-Boniface) se leva ensuite pour résumer l'histoire de ses nombreuses interventions en chambre depuis 1959 au sujet de l'aide financière de l'Etat aux écoles paroissiales. Il fut élu le 14 mai 1959, alors que la Commission Royale avait déjà remis au gouvernement son rapport intérimaire. Le 1er décembre suivant, le gouvernement Roblin recevait le rapport définitif, fruit de l'unanimité des 5 experts qui avaient étudié la question pendant 3 ans. Ce rapport contenait le fameux chapitre 11 où les commissaires recommandaient l'aide de l'Etat et expliquaient comment cette recommandation devait être mise en pratique. Le discours du trône de janvier 1960 laissait entendre qu'on agirait à ce propos "in due course".

Depuis ce temps, en toutes occasions, pendant chaque session et en dehors des sessions, le député de St-Boniface revint à la charge, réclamant cette "action" dont on ne parle plus. La réponse habituelle: cela viendra "in due course", il ne faut pas discuter cette question avec émotion ni parti pris, il faut attendre un climat plus favorable, etc. Mais enfin, le discours du trône de la session 1964 annonça une déclaration de principe, qui fut de fait énoncée le 10 février 1964 sous forme d'offre de "Services Partagés". Les intéressés attendaient la Terre Promise depuis 1959, on leur offrait des miettes sous forme d'une certaine aide "indirecte", sous prétexte de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et parce qu'on ne devait aucunement briser notre système d'écoles publiques. C'était en quelque sorte la négation de "nos" principes, dit M. Desjardins, et on réclamait que "nous" acceptions la solution proposée sans discussion des injustices du passé.

M. Desjardins avait voté contre la formation du Comité Spécial, parce que les membres de ce comité devraient adhérer aux principes de base énoncés par le premier ministre dans sa proposition, principes injustes, dit-il. Maintenant, ajouta-t-il, pour les mêmes raisons que je viens de mentionner, je vais voter contre la résolution du ministre Johnson. Mais, "si et quand le projet de loi sera présenté, à condition bien entendu qu'il ne contiendra aucune attache pénible, je voterai certainement en faveur de cette loi qui accordera quelques miettes aux partisans des écoles privées et paroissiales."

Deux autres catholiques

M. Edward Schreyer (Brokenhead) se demanda comment voter sur une résolution qui recommande des points acceptables, mais après l'énoncé de principes à rejeter totalement. Car, dit-il, je favorise toute mesure d'aide publique aux écoles privées et paroissiales, susceptibles de corriger de quelque manière l'infâme "Question Scolaire Manitobaine" qui viola clairement l'esprit de la Constitution Canadienne (article 93) et de l'Acte du Manitoba (article 22). Or les Services Partagés, bien que basés sur un concept étranger (américain) et nullement nécessaire dans un contexte canadien, et bien que ne touchant pas directement la véritable question de l'aide publique aux écoles paroissiales, sont l'offre par le gouvernement d'une solution de compromis, qu'on peut accepter.

Mais hélas,! Le préambule de la résolution contient trois principes faux, injustes, et une conclusion ridicule qui exprime tout simplement la peur de ce gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités. Donc, devant cette résolution à moitié acceptable et à moitié inacceptable, je me dois de voter contre, mais "si le gouvernement décide de la transformer en loi, je l'avertis immédiatement que je supporterai cette loi, seulement parce qu'elle donnera une certaine assistance financière à un groupe de gens dont la situation est financièrement en voie de fiasco."

M. James T. Mills (Kildonan) expliqua, pour sa part, que la résolution, telle que présentée, peut recevoir l'appui du grand nombre: et des champions de l'aide publique aux écoles privées et paroissiales, et des défenseurs acharnés du système des écoles publiques. Depuis, dit-il, les Services Partagés marqueront le commencement d'une ère nouvelle, celle de la coopération de tous dans l'espoir que cette bonne entente engendrera un jour une solution encore plus riche. Donc, conclut-il, votez tous en faveur de ce rapport pratique qui laisse de côté les arguments historiques et sociologiques "qui nous rappellent trop les fautes de nos prédécesseurs". Voyez dans ce rapport "le feu vert" qui invite aux expériences locales et régionales et à la coopération empressée de toutes les bonnes volontés.

La majorité se prononce

M. Morris A. Gray (Inkster) tint à contribuer au débat, car, dit-il, "le financement de l'éducation par les fonds publics est une ancienne et honorable institution chez nous, les Juifs. Il est injuste d'imposer le fardeau d'une double taxation aux parents de la classe ouvrière qui exigent la religion dans l'école". Voilà pourquoi, ayant affirmé qu'il favorise l'aide financière de l'Etat aux écoles paroissiales, il adopta la position de M. Schreyer quant à la résolution en litige: il est contre la résolution, parce que certains de ses promoteurs s'opposent à l'aide de l'Etat aux écoles paroissiales; il se réserve par contre le droit d'appuyer toute proposition meilleure.

Quant à M. Keith Alexander (Roblin), il se contenta d'expliquer le côté positif de la résolution et donc, d'annoncer qu'il votera en sa faveur, "parce que, si un étudiant a droit au tout, il a droit à la partie."

C'est l'hon. George Johnson qui mit fin au débat, après avoir annoncé qu'on a déposé à la bibliothèque provinciale 2 copies de mémoires présentés devant le comité et 2 copies des résumés faits par M. Charland Prudhomme, secrétaire. Il se dit heureux de la haute tenue des interventions au cours de cet historique débat, et démontra de nouveau comment le projet de Services Partagés est un effort sincère pour aborder d'une manière nouvelle un vieux problème. "Je crois honnêtement, conclut-il, que dans l'intérêt de nos gars et filles qui fréquentent les écoles privées et paroissiales, et dans l'intérêt général qui invite à faire tout ce qui est possible pour unir ensemble nos concitoyens, il faut faire ce pas en avant aujourd'hui. Ce pas n'est pas prématuré ni inopportun, mais de fait nécessaire si tous les enfants du Manitoba doivent jouir des bienfaits du système d'éducation actuel que, comme vous le savez, nous ne cessons de perfectionner et de rehausser."

Après tant de discours, tant d'arguments, tant de paroles chargée d'émotion et de vérité, les députés décidèrent par vote majoritaires (38 contre 12) qu'il fallait accepter la résolution. Peu après, ces mêmes députés seront invités à franchir une deuxième étape: celle du projet de loi.

Rapatriement et Amendement

Le rapatriement et l'amendement de la Constitution du Canada furent l'objet de 3 autres discours. D'abord, M. Russell Paulley (Radisson) reprit les thèmes mêmes qu'avait développé le député de Brokenhead, mais, contrairement au savant professeur de sciences politiques, il prit le langage plus concret de "l'homme de la rue" pour expliquer comment certains amendements constitutionnels soumis, par la formule Fulton-Favreau, au consentement unanime de toutes les législatures provinciales du pays seront un obstacle à de nombreux programmes nationaux. Il le démontra surtout par certaines difficultés déjà rencontrées dans les programmes suivants: comité national de contrôle des pêcheries, plan national "Medicare", uniformité nationale d'un programme scolaire, barème national du salaire minimum à accorder aux ouvriers.

M. J.M. Froese (Rhineland), contrairement à ses adversaires néo-démocrates, défendit les droits des provinces contre un gouvernement fédéral trop fortement constitué.

L'hon. Stewart McLean (Dauphin), procureur provincial, mit fin à ce débat en rappelant de nouveau que le projet de formule d'amendement (Fulton-Favreau) que la législature manitobaine est invitée à appuyer "à condition qu'elle soit davantage approfondie par les plus hautes sphères politiques du pays, c'est-à-dire par un comité conjoint des Communes et du Sénat qui d'ailleurs devra tenir des audiences publiques avant de faire ses recommandations finales", reçoit l'approbation du plus grand nombre jusqu'à présent. Cette formule Fulton-Favreau, dit-il, est le résultat d'une longue série de rencontres et de consultations et de discussions, inaugurée en 1927 et arrivée à son point culminant en octobre 1964 à Charlottetown lors des fêtes du Centenaire des premières conférences interprovinciales qui ont donné naissance à la Confédération de 1867.

La grande majorité de nos députés (41 contre 3) répondirent positivement à l'appel du ministre et conclurent ainsi un autre débat. Vraiment, ces votes successifs et rapides laissent poindre à l'horizon la fin de cette interminable session 1965.

Réseau routier provincial

On peut dire que c'est avec la même vélocité que les députés étudièrent, discutèrent, adoptèrent les budgets des quatre ministères suivants: Travaux Publics; Affaires Municipales; Travail, Industrie et Commerce. Le 4 mai, dans l'avant-midi, ils abordaient les problèmes du ministère du Bien-être. On est loin des 23 jours de débats consacrés au ministère de l'Instruction publique.

L'hon. Walter Weir, ministre des Travaux Publics, s'attacha surtout à expliquer comment seront dépensés les $39,000,000 qui doivent améliorer notre réseau routier. Sans reprendre ici tous les détails concernant tels ou tels travaux sur la route Trans-Canada, sur la route "Périmètre" qui encercle le Winnipeg métropolitain, sur d'autres tronçons de routes dans divers comtés, rappelons plutôt que le réseau provincial s'est enrichi de 4,063 milles de routes qui jusqu'ici étaient la responsabilité des municipalités. Ce réseau a donc désormais une longueur totale de 7,160 milles, à ajouter aux 3,976 milles d'artère principale au Manitoba.

Il est intéressant de lire dans le Journal des Débats la contribution des nombreux députés qui prirent la parole, car un tel se réjouissait des promesses de travaux chez lui cette année, l'autre se plaignait qu'on avait oublié une fois de plus ses électeurs, un troisième traçait tout un programme que devrait suivre le ministre en 1966 pour le bien de ses gens etc. C'était vraiment l'heure de "la politique des bouts de chemin", chère à tant de nos ancêtres! Quand même, il y eut place pour d'heureuses critiques ou suggestions quant à la qualité des travaux, quant aux moyens d'abattre la poussière sur les routes de gravier, quant au choix des entrepreneurs en construction, quant à l'amélioration de routes susceptibles d'attirer davantage les chers touristes.

Services aux municipalités

Le département des Affaires municipales aide de multiples manières quelque 200 municipalités et districts non organisés du Manitoba, par exemple dans le domaine de l'évaluation foncière, dans celui de l'urbanisme, dans l'établissement de leur budget annuel, etc. Ordinairement son budget est plutôt humble: $430,604 en 1964. Mais cette année il exigera bien davantage, soit $2,198,640, dont 72 pour cent ou $1,274,000 seront nécessaires parce que le gouvernement provincial payera désormais aux municipalités des octrois, au lieu de taxes, pour ses terrains et édifices qui se trouvent dans les limites des municipalités.

D'ailleurs, rappela l'hon. Robert Smellie, le gouvernement provincial allège le coût des services municipaux de multiples autres manières, selon les recommandations du Rapport Michener en prenant sous sa responsabilité la construction de routes municipales et en diminuant la taxe scolaire. Mais justement, la méthode de ce fameux rabais de taxe, qui fut si souvent discutée au cours de cette session, provoqua d'autres interventions éloquentes, dont celle de M. Saul Cherniak (St-John's) qui revint à la charge pour défendre les coopérateurs qui veulent devenir propriétaires par le truchement de la "Co-op Housing Association". Mais le ministre, une fois de plus, lui répondit: "Nous n'avons pas encore trouvé le moyen, selon notre plan actuel de rabais, d'inclure les actionnaires individuels de la Coopérative d'Habitations comme bénéficiaires individuels . . . Le titre de propriété étant détenu par la corporation coopérative, non par les membres individuels, le rabais (au singulier) sera remis à la corporation et à elle seule."

Ministère du Travail

L'hon. O. Baizley (ministre du Travail.) rendit hommage aux patrons et aux ouvriers du Manitoba qui coopèrent si fortement avec le ministère pour assurer la paix et le progrès des relations patronales-ouvrières, et aussi à l'Université qui apporte sans cesse les fruits lumineux de ses spécialistes en ce domaine profondément humain.

Dans son discours il fit surtout ressortir qu'en cette ère d'automation le Manitoba est parvenu au point où un nombre substantiel de positions restent inoccupées "parce que nous n'avons pas les ouvriers capables de les remplir d'une manière adéquate". Il importe de continuer à perfectionner nos méthodes d'entraînement, et c'est ce qui préoccupe le Département d'Education.

Il fut question de multiples autres questions au cours des discussions: mesures de sécurité contre les accidents de travail, perfectionnement académique et technique des chômeurs et des ouvriers qui ne sont plus à la page dans leur domaine propre, services de "conciliation" lors de grèves, salaire minimum, activités syndicales, paiement du travail supplémentaire et des périodes de vacances, etc.

Industrie et Commerce

L'hon. Gurney Evans présenta un tableau enthousiaste de la situation manitobaine en 1964 dans le champ de la production manufacturière: production pour $974,000,000, 41 nouvelles industries avec un capital de plus de trois millions de dollars et de l'emploi pour 524 employés, expansion de 295 usines existantes au coût total de $30,000,000. Les manufactures manitobaines emploient présentement 46,700 ouvriers, 830 d'entre elles exportent 50 pour cent de leurs produits dans toutes les parties du Canada et 220 envahissent déjà les marchés mondiaux avec 12 pour cent de leur marchandise. C'est dire que l'industrie manitobaine dépend de plus en plus des marchés étrangers.

Le Comité de l'Avenir Economique du Manitoba a annoncé déjà qu'il faudra ajouter 75,000 positions nouvelles pour 1975 pour répondre à l'explosion de la population, et donc le ministère s'acharne avec la coopération des chefs du monde du travail, du patronat et de l'agriculture de trouver sans cesse des marchés de vente nouveaux et plus importants, d'intensifier la préparation "spécialisée" de nos ouvriers, de pousser la modernisation de nos usines.

De plus, ajouta le ministre, son Département aide le plus possible les petites industries (80 pour cent des industries du Manitoba), attire ici des spécialistes dans tous les domaines de la recherche industrielle, travaille à la décentralisation industrielle pour que les régions rurales de la province tirent profit de tout cela au même titre que le Winnipeg métropolitain, etc. En tout cas, en plus de critiques parfois acerbes sur tel fait particulier, par exemple sur la politique de prêts de son Département, l'hon. Evans reçut de maints députés de nombreuses suggestions, parfois utiles, souvent enrichissantes. Il promit avec bonne volonté d'en tenir compte.

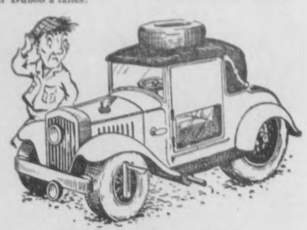
Conseil des Arts

C'est le samedi matin 1er mai que l'hon. Roblin fit voter une résolution établissant un Conseil des Arts du Manitoba qui comptera 12 membres nommés par le gouvernement provincial et représentant géographiquement et culturellement toutes les parties et tous les aspects du Manitoba. Ce Conseil recevra "en bloc" les divers octrois que la législature distribuait jusqu'ici aux groupes culturels de la Province: théâtre, ballet, symphonie, etc. Cette année donc ils auront à distribuer les quelque $130,000 votés pour 1965, mais à l'avenir ils auront à fixer le montant à demander au gouvernement et ensuite à le distribuer eux-mêmes aux divers organismes culturels.

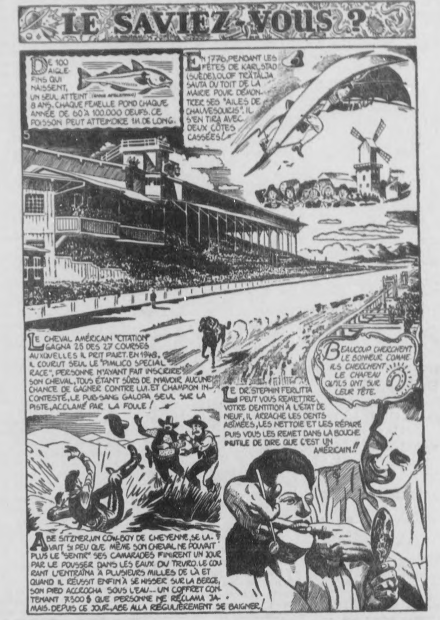
Le vendredi précédent, 30 avril, on avait introduit en première lecture le Bill No 131 qui enrichit la province de son propre drapeau.

A la semaine prochaine, pour la dernière fois.

Monsieur Dubois a réparé lui-même sa voiture, mais les malins parmi vous découvriront facilement les neuf fautes que Monsieur Dubois a faites!



Solution:
1. **le pneu de réserve doit être derrière.**
2. **le volant est posé horizontalement.**
3. **le bouchon du radiateur n'est pas à sa place.**
4. **les phares ne sont pas bien mis.**
5. **le tuyau d'échappement se trouve sur le côté.**
6. **la flèche est appliquée sur la roue.**
7. **la portière est mise à l'envers.**
8. **le bouton ne se trouve pas sur la portière.**
9. **la roue arrière est beaucoup trop grande.**



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!









Les oiseaux migrateurs font depuis longtemps l'objet d'expériences, mais un problème est resté non résolu jusqu'à ce jour: c'est comment ils font pour retrouver leur quartier d'hiver, qui est parfois à des milliers de milles. Des oiseaux d'un an y retrouvent même l'endroit exact où ils sont nés l'année précédente. On a d'abord cru que les parents servaient de guides aux plus jeunes. Mais dans certaines espèces, ce sont justement les jeunes qui partent avant les autres!

La seconde image représente un vol d'étourneaux. On en avait transporté un grand nombre en différentes directions, certains jusqu'à 700,000 milles de leur nid. La plupart furent bientôt de retour, bien qu'ayant à survoler des régions qu'ils ignoraient complètement. Les migrateurs ne s'orientent donc pas sur les accidents géographiques, mais possèdent vraisemblablement un sens de l'orientation très spécial que l'homme ne connait pas.

Au cours d'une autre expérience, les oiseaux furent lâchés d'une cage d'où ils ne pouvaient voir que le soleil, et rien du paysage environnant. Sans hésiter pourtant, ils partirent tous dans la bonne direction. Au cours de l'expérience suivante, on présenta aux oiseaux — par un jeu de miroirs — une position solaire déviant de la véritable. En supposant l'écart de 45°, les oiseaux partirent dans une direction déviant aussi de 45°.

Si l'on peut en conclure que les migrateurs diurnes s'orientent donc sur le soleil — les nocturnes sur les étoiles — il n'en reste pas moins inexpliqué comment ils assimilent leurs données . . . L'homme n'y réussit toujours pas sans calculs mathématiques.

Voulez-vous être infirmière?

"L'infirmière dont le besoin se fait sentir dans toutes les parties du monde est celle qui, par une instruction générale et une formation professionnelle correspondant aux exigences du milieu social, est apte à participer en tant que membre de l'équipe sanitaire aux soins donnés aux malades, à la lutte contre la maladie et à l'amélioration de la santé.

A ce titre, l'infirmière doit:

1) posséder la personnalité, l'instruction générale, la formation professionnelle, le degré de maturité et l'aptitude à se développer qui lui permettront d'accomplir un travail efficace dans son milieu social;

2) être préparée à discerner les changements qui se produisent dans le domaine social, économique, médical, infirmier et sanitaire et s'adapter à cette évolution;

3) être bien adaptée à ses conditions de vie (milieu, travail et relations avec autrui); être en mesure, grâce à sa formation, de trouver la sécurité et la satisfaction dans son mode de vie et dans son travail et de faire le nécessaire pour améliorer sa situation; avoir le sens de ses responsabilités individuelles et professionnelles;

4) posséder les aptitudes et la volonté requises pour continuer à se développer et à se perfectionner professionnellement.

5) être capable, grâce à ses connaissances générales, de travailler dans tous les domaines des soins infirmiers;

6) être prête à s'acquitter de l'ensemble des soins infirmiers, c'est-à-dire à s'occuper du malade à tous les points de vue: physique, mental, affectif et social;

7) être capable:

a) en sa qualité de membre de l'équipe sanitaire, de discerner la nature des soins infirmiers dont ont besoin les individus, tant malades que bien portants; d'organiser et d'assurer ces soins;

b) d'appliquer elle-même avec dextérité les techniques de sa profession;

c) d'enseigner la manière de donner des soins et les règles d'hygiène à d'autres infirmières, au personnel auxiliaire, aux malades eux-mêmes, aux familles et à certains groupes de la collectivité et d'exercer une surveillance en ces matières;

d) de collaborer à l'exécution de programmes d'intérêt public et de participer à l'activité d'associations professionnelles d'infirmières.

Il est évident que les conditions qui précèdent correspondent à un idéal; néamoins, elles constituent un but vers lequel il faut tendre.

La plupart des pays ont essentiellement besoin d'infirmières capables de donner aux malades, hospitalisés ou non, l'ensemble des soins qu'ils requièrent et, d'autre part, d'assumer les fonctions d'infirmière de la santé publique dans un service sanitaire organisé.

La nécessité de conserver à l'infirmière sa principale fonction, c'est-à-dire le service personnel auprès du malade ou de la famille, n'est pas contestée. Mais il faut que cette fonction soit appréciée à sa juste valeur, que la situation et les conditions de travail des infirmières soient telles que celles qui sont particulièrement compétentes comme personnel soignant ne puissent pas être détournées de leur tâche pour s'occuper des postes dans l'administration . . .

Etant donné les responsabilités, de plus en plus lourdes qui, dans de nombreux pays, incombent aujourd'hui aux infirmières, il semble que la maturité d'esprit soit une des qualités premières à exiger de cette catégorie de personnel. Une autre qualité, étroitement apparentée à la maturité d'esprit et indispensable à l'infirmière pour qu'elle puisse contribuer à donner des soins aux malades, est le sens de ses responsabilités individuelles et professionnelles. Cette qualité implique, chez l'infirmière, la volonté de prendre sa part de certaines tâches ingrates telles que le service du soir et de la nuit, de faire l'effort nécessaire pour se perfectionner dans sa profession, par exemple en poursuivant sa formation en cours de service, en se tenant au courant de la littérature parue sur les soins infirmiers et autres sujets connexes, en faisant des études supérieures, en participant à l'activité d'associations professionnelles d'infirmières, etc.

L'âge d'admission dans les écoles d'infirmières varie beaucoup suivant les pays, mais les programmes d'études et les responsabilités qu'ils impliquent sont tels qu'il est indispensable d'exiger des élèves une certaine maturité d'esprit et une instruction générale aussi étendue que possible".



Des plis qui restent crantés et un corsage blousé font de cet ensemble créé par Rosecrest en tricot de sharkskin d'Arnel, la tenue confortable et fraiche pour le voyage. Un foulard peut être porté en licou ou noué tel qu'illustré. Photographie à Las Palmas.

Billet du jeudi

PAUL HERVIEU, SARCEY et les tourmentés de notre époque

Qui parle aujourd'hui de Paul Hervieu, qui le connait et se souvient d'une quelconque de ses oeuvres, roman ou pièce de théâtre?

Ces questions se posent, au moment où le hasard d'une lecture rappelle qu'il mourut en 1915, il y a cinquante ans.

En ce temps-là et avant, il était quelqu'un.

En ce temps-là, il passait pour l'un des plus solides piliers du théâtre français, et certains de ses pairs virent alors en lui le premier dramaturge français.

Ce qui parait, aujourd'hui, un tantinet exagéré.

Selon les critiques, il avait retrouvé "l'art de ramener une situation dramatique à une crise et de dénouer cette crise sur-le-champ, par la logique des événements et des personnages".

Ce raccourci est de Strowski, qui n'y croit guère, puisqu'il ajoute aussitôt:

"Le fait est que ses pièces ne contiennent que deux parties: l'exposition et le dénouement. les personnages sont présentés d'une façon sommaire; ils ont peu d'individualité; le drame est mené par le développement des faits et de l'intrigue, plus que par celui des sentiments ou des passions. La psychologie est d'ordinaire trop simplifiée."

Abattage en règle?

• • •

Abattage qui ne scandalise personne au jour d'aujourd'hui, relègue Hervieu à des limbes imprécises et lointaines.

En son temps, Léon Daudet ne se privait pas de lui taper dessus, le considérant comme le dernier des zéros dramatiques, voyant en lui un rien de rien et le disant à qui voulait l'entendre.

Ce qui paraissait fort en café à certains, mais n'était peut-être pas si éloigné des strictes vérité et réalité.

Il est possible qu'Hervieu reste, dans une large mesure, l'homme qui voulut bien faire.

Il se trompa quant aux moyens et procédés pour y arriver, mais ne lui refusons pas de bonnes intentions.

Il y avait en lui des soucis réels d'ordre et d'équilibre, de morale, souvent mal orientés, qui s'expliquent par ses qualités d'avocat, d'homme du monde et d'arrivé, indépendant de fortune et libre.

Né en 1857, il était maitre de lui-même à vingt-quatre ans, académicien à quarante-quatre, joué par Le Bargy et Sylvain, Mounet, Bartet, Brandès, Sarah Bernhardt, avant la cinquantaine.

Il eut de la chance et des dons, mais il sacrifia trop à l'artificiel et à l'arbitraire, ne sut pas voir qu'il travaillait à se démolir lui-même.

• • •

S'il brilla comme dramaturge, il ne reste rien de ses romans, ni de ses pièces.

Ces dernières se divisent en deux catégories, même trois: pièces à thèse, charges contre le monde, ses lois et la loi, évocations historiques.

Ce sont, la plupart du temps, des manifestes de l'égoïsme individuel contre la loi, la société, les conventions, la religion, la morale traditionnelle.

Rappelons, pour avoir quelque idée de sa manière, ce drame des **Tenailles** où il revendique le droit au bonheur, malgré le devoir.

Déjà vu et entendu?

Le père Sarcey, qui s'y connaissait, n'hésite pas à reconnaître dans Irène l'héroïne, une fille révoltée de George Sand et d'Ibsen:

"Cette révoltée, je la connais bien . . . Mme Sand, bien avant Ibsen et Paul Hervieu, avait revendiqué pour la créature humaine le droit d'aimer à sa guise, de mettre au-dessus des lois et des convenances les suggestions de son coeur; elle avait, la première, magnifiquement prêché la toute-puissance de l'instinct et de la passion et le mépris de toute règle."

Comme cela rend un son familier, même de nos jours!

Un son qui aide à comprendre ces jeunes d'aujourd'hui, garçons et filles, qui ne croient ni à Dieu ni à diable, ont le vague à l'âme, se cherchent et ne se trouvent pas, s'analysent comme s'ils étaient chacun le nombril de l'univers, traitent leurs parents de croulants, répondent sans répondre aux questions indiscrètes et sottes, télévisées en plus, du Frère Untel.

Comme disait déjà Sarcey, il y a de cela soixante-dix ans, il n'y a qu'un mot absent du vocabulaire de nos tourmentés: le devoir.

Hervieu aussi l'ignorait.

L'ILLETTRE.



Q. — Je suis mariée à un homme dont la famille est très en vue dans une petite ville de l'Ontario. Il y a bientôt trente ans, lorsque nous nous sommes épousés, je savais qu'il possédait une éducation et une culture supérieures à la mienne, mais, grâce à une application soutenue, j'ai réussi à m'instruire et à me cultiver et je sais que, à ce point de vue, il n'a pas honte de moi. Nous avons trois fils: l'un d'eux réussit très bien, l'autre assez bien, mais le cadet, qui a vingt-deux ans, fait une grave dépression nerveuse dans le moment. Nous souffrons terriblement tous les deux de voir notre fils dans un tel état, doutant qu'il s'en remette. Ce qui m'affole complètement dans notre malheur, c'est que mon mari ne veut pas accepter le fait que notre fils est troublé mentalement. "Personne portant notre nom ne souffre de maladie mentale", me dit-il à coeur de jour. Il prétend que notre garçon ne veut pas terminer ses études, ni travailler, et qu'il feint sa maladie. Notre médecin de famille, ainsi que le psychiatre, qui traitent notre enfant, nous affirment que tel n'est pas le cas. Je suis à bout de nerfs et je commence à croire que c'est moi la grande responsable de son état. Serait-ce possible? Cet enfant a toujours été plus nerveux que les deux autres, faisant de terribles cauchemars depuis son enfance et ayant de grandes difficultés à apprendre à l'école. Il a terminé sa onzième année, mais a manqué la douzième deux fois, avant d'aller étudier au loin. Là, il a suivi une variété de cours qui, sans lui donner de diplôme, l'ont tout de même assez cultivé pour qu'il puisse enseigner "sous permis" pendant un an. Comment convaincre mon mari que cet enfant est vraiment malade et qu'il n'est pas paresseux. — **Mère éplorée.**

R. — Votre mari devrait certainement, lui aussi, être sous les soins de psychiatres. Son orgueil dépasse de beaucoup les bornes de la normale. Il est bon, certes, d'avoir de la fierté légitime, mais de là, à ne pas vouloir regarder les faits en face, il y a toute une marge. J'ai abrégé votre lettre, mais je crois fermement d'après certains détails que vous m'y avez donnés, que cet homme est un grand enfant gâté, qui n'a jamais acquis la maturité nécessaire pour faire un bon mari et un bon père. Sans vous en rendre compte, en continuant à le gâter, en lui évitant tous soucis, en le traitant comme votre seigneur et maitre et en vous considérant toujours son inférieur plutôt que son égal, son esclave et non sa femme, vous avez contribué à en faire le tyran qu'il est devenu (tyran poli, galant, etc., mais tyran quand même). Vous vous êtes fait une idole de cet homme et avez cherché à en faire la même chose auprès de vos enfants. Vous rendez-vous bien compte de leur désillusion, quand, en se développant eux-mêmes, ils ont réalisé que leur idole avait "des pieds de glaise"? Vos deux autres fils vivent au loin, ils ont quitté la maison très jeunes. Ils avaient sans doute plus de force de caractère que leur cadet, et dès qu'ils ont pu le faire, ils se sont soustraits à l'influence étouffante de leur père. Je suis très sérieuse en vous conseillant de raconter tout ce que vous m'avez dit dans votre lettre à vos médecins. Ils parleront à votre mari. Espérons que son orgueil ne l'aveuglera pas complètement, ou ne le rendra pas sourd aux conseils qu'ils lui donneront et qu'il devra suivre coûte que coûte, s'il veut aider à la réhabilitation de ce malheureux jeune homme. Vous avez sans doute des torts aussi, mais je ne les crois pas si graves que ceux de votre mari. Vous avez manqué de fermeté dès le début de votre mariage, en vous résignant au rôle d'esclave, puis en n'insistant pas, lorsque vos enfants étaient petits à leur faire comprendre graduellement les réalités de la vie. Ce n'est pas rendu à l'âge d'homme ou de femme qu'une personne apprend à regarder ces réalités bien en face, mais enfant, chaque jour, tous les jours, sinon, le choc est trop grand et trop souvent hélas, comme dans le cas de votre fils, conduit à une dépression. Remettez-vous complètement dans les mains de vos médecins et priez, chère Madame. Croyez que vous avez toute ma sympathie.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La marche est non seulement indispensable à la circulation du sang et à l'entretien de vos muscles, mais elle est encore un moyen unique de respirer, de renouveler à fond l'air de vos poumons. C'est par là qu'elle s'impose. Pour marcher avec profit, il faut autant que possible marcher seule, sans parler, sans prêter attention à d'autres personnes. Adoptez un pas allongé et très élastique. Posez la pointe du pied en avant et efforcez-vous de faire mouvoir vos orteils. La marche languissante, la marche sur les talons, fatigue beaucoup plus et ébranle le système nerveux.

La manière de vous chausser a aussi beaucoup d'importance. Si vous êtes sincèrement résolue à vous "mettre" à la marche, faites l'acquisition de souliers larges et souples à talons assez plats. Il vous est facile d'emporter avec vous, à la maison où vous êtes employée, une paire de souliers plus fantaisistes à talons hauts. Rester en souliers de sport toute la journée serait peut-être trop demander à la coquetterie féminine, eût-elle la meilleure volonté du monde!

✦ ✲ ✦

Sans craindre le ridicule, un annonceur déclarait récemment à la radio:

"Et, après ce communiqué, nous reprenons la suite de notre musique ininterrompue . . ."

✦ ✲ ✦

Les légumes doivent toujours être coupés dans le sens de la longueur; ils cuisent plus uniformément et sont plus attrayants.

✦ ✲ ✦

Les jaunes des oeufs qui vous restent lorsque vous avez utilisé les blancs, peuvent être employés crus dans un crémage; ou encore servis cuits dans une salade, en les faisant bouillir dans l'eau salée.

Quand vous étendez une nappe en plastique, sur une corde à linge, fixez des épingles à linge à son extrémité inférieure; elle ne flottera pas au gré du vent et ne se déchirera pas.

✦ ✲ ✦

A l'aéroport, le téléphone sonne au bureau des renseignements.

— Pourrais-je savoir quel est la durée du trajet Winnipeg-Montréal par avion à réacté? demande une personne qui a l'air pressé.

— Une minute, répond l'employé avant de se plonger dans ses horaires.

Mais avant qu'il ait pu donner la réponse, il entend la voix au bout du fil:

— Merci!

Et la personne raccroche le téléphone.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Aider à son père.

Ce qu'on doit dire: Aider son père.

✦ ✲ ✦

Pour enlever une tache de graisse sur de la soie, prenez un morceau de magnésie légèrement humide, frottez la tache, et laissez sécher pour ensuite brosser.

✦ ✲ ✦

Des bols de vinaigre ou de café fort déposés dans les coins d'une salle que vous venez de peinturer, enlèvent toute odeur.

✦ ✲ ✦

Pour peler vite des oranges ou des pamplemousses, versez dessus de l'eau bouillante et attendez cinq minutes; ils se pèleront sans difficulté.

✦ ✲ ✦

A un cocktail d'intellectuels:

— Maitre, que faites-vous en ce moment?

— J'écris un roman.

— Quelle drôle d'idée! C'est si facile d'en acheter de tout fait dans n'importe quelle librairie!

LES COEURS...

Tant qu'il y aura des amoureux sur terre, il y aura, gravés sur les troncs d'arbres, des coeurs entrelacés: "A toi pour la vie! . . ." Vieux rêve humain d'un éternel amour! . . .

Il est connu ce petit dessin en forme de "coeur". On le retrouve partout, même découpé sans vergogne sur la porte d'endroits secrets: on se demande à quel titre d'ailleurs.

Or voici qu'avec un réalisme impitoyable, deux médecins sud-africains détruisent brutalement ce symbole universel et poétique! Selon MM. Moris et Jacobs, le coeur humain a rarement la forme de . . . "coeur"! Ainsi, chez les personnes grasses, il ressemble davantage à une cloche; chez les athlètes à un cube et chez les maigres à une poire. Cette dernière affirmation ne nous surprendra guère: avec un peu d'expérience, on sait depuis longtemps, que, si l'on aime, il ne faut pas être maigre pour avoir le coeur un peu . . . . "poire"!

Coeur-cloche, coeur-cube, coeur-poire . . . Ma foi, à bien y réfléchir, il en est d'autres encore!

Tenez, beaucoup de gens ont, par exemple, le coeur léger parce qu'il est vide. Coeurs frivoles, incapables de s'appliquer à une grande tâche, de se donner sans reprises, incapables d'obscure et coûteuse fidélité.

D'autres ont le coeur froid, glacé, sans le feu d'aucun amour intense, d'aucune passion noble qui les soulèverait et les ferait se dépasser eux-mêmes.

D'autres encore ont le coeur mou, sans consistance, sans énergie: ils craignent tant les coups durs et les risques! Aucun élan profond ne les emportera jamais en de grandes aventures, un peu folles et magnifiques!

Certains ont, au contraire, le coeur dur, si dur: on dirait qu'ils portent un lourd caillou dans leur poitrine. Il y a beaucoup de gens comme ça aujourd'hui; s'il n'y prend garde, tout homme a vite une pierre à la place de son coeur que l'égoïsme durcit comme l'argent trop aimé. C'est à eux, s'ils s'efforcent de changer, que Dieu, dans l'Ecriture, promet, comme un miracle et un grand don de sa miséricorde, de transformer leur coeur de pierre en un vrai coeur de chair, un coeur humain.

Il y en a aussi qui ont le coeur engourdi: le confort, les facilités, l'ignorance de la peine des autres, des problèmes angoissants de notre monde, les maintient dans une insouciante et fausse paix, un dangereux sommeil, une torpeur qui leur enlève toute inquiétude, toute envie de lutter pour eux et pour leurs frères. Terrible est le réveil!

Enfin, et ceci est bien le pire, certains ont le coeur mort. Plus aucune étincelle de vie profonde ou de vraie joie: incapables de s'étonner, d'admirer, de s'émouvoir, d'aimer d'aucune manière.

Ah! que Celui qui est infiniment l'Amour vous façonne un vrai coeur, fidèle, énergique, vibrant, capable de chanter, de souffrir, de comprendre, de se donner.

Qu'il réalise en vous ce miracle et cette grâce d'un coeur vibrant, en tout semblable au sien qu'on appelle (mais savez-vous ce que vous dites?) ; le Sacré-Coeur . . .

CHANTECLER.

L'arnel permet des voyages rapides avec peu de bagages

L'époque où la femme élégante voyageait avec vingt malles et une armée de serviteurs pour lui assurer une vie confortable, est bien révolue. Aujourd'hui, on semble même s'étonner devant deux valises et un sac d'avion. La façon moderne de voyager est de se munir d'une valise si légère que la femme même la plus frêle peut transporter si elle ne trouve aucun porteur ou homme galant.

Un moyen sûr d'alléger cette charge peu lourde est de se fier à un jeu de vêtements d'Arnel frais et d'entretien facile, agencé autour d'un seul thème. Il est possible de transformer une petite robe ou un deux-pièces en trois ensembles grâce à une planification soignée. Pour le maximum de confort au cours d'un de ces voyages-éclair fort à la mode, une garde-robe comprenant seulement huit vêtements est requise.

Elle consiste en une tenue pour le voyage, qui n'est pas nécessairement par réacté, deux robes ou ensembles de vêtements jumelés pour les visites touristiques, deux petites robes étroites pour le diner, la danse, les concerts ou les cabarets, deux ensembles de vêtement pour la campagne, soit pour les excursions ou les visites et un ou deux costumes de bain pour la détente au soleil ou la baignade. En intermêlant ou assortissant blouses, jupes, robes et jaquettes en une seule gamme de couleur et en restreignant son choix à des vêtements qui se complètent, ces huits vêtements peuvent même être réduits à cinq si chacun se lave facilement et n'exige que peu de repassage.

Les robes et vêtements de sport en puffcord, en frais piqué, en souple jersey, en honan et surah féminins et en solide denim, tous en Arnel, sont le secret de toute garde-robe moderne qui s'adapte parfaitement à notre époque de voyages par réactés.

Découvrir l'allergie pour soigner l'eczéma

L'eczéma est une maladie de la peau, causée par une allergie. Cette éruption cause des démangeaisons très vives que les jeunes enfants ne peuvent endurer sans se gratter, ce qui complique encore la situation. Il importe de consulter un médecin afin qu'ayant découvert la substance offensive, il puisse traiter le mal.

Aigreur, emportement, colère, clameurs, outrages, tout cela doit être extirpé de chez vous, avec la malice sous toutes ses formes. (Eph 4, 31)

Attention à vos pieds dans les endroit publics

Les infections dues aux champignons pathogènes sont très contagieuses et on peut les contracter en marchant pieds nus sur les planchers de gymnase ou autour des piscines. Au gymnase ou en sortant de la piscine, il faut toujours se chausser; cela s'applique aussi aux tapis des chambres d'hôtels.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

"Le clergyman! Je l'aurais dévancé sans ce contretemps stupide. Je suis certain qu'il va chercher à s'introduire dans la propriété. Pourvu, qu'en passant, il éveille l'indisérable garçon pétrifié sur sa borne."

Lentement, le clergyman avançait. Il aspirait, en émettant, entre les dents à peine serrées, un singulier petit sifflement. Ses longs bras se balançaient, comme si les larges mains l'avaient aidé à se propulser, en ramant dans l'air mou.

Il ralentit devant le porche et la poterne, s'arrêta même pour considérer José Augusto, dont la présence le rendait sans doute perplexe.

L'homme embusqué voyait le clergyman de dos. Il l'entendait siffloter de plus en plus fort devant José Augusto, si bien que celui-ci, tiré de sa torpeur, se redressa, se mit debout et, marmonnant en portugais, marcha vers l'étrange promeneur.

— I don't inderstand! (Je ne comprends pas! répliqua le clergyman, qui reprit avec flegme sa route vers les hauteurs.

José Augusto haussa les épaules et, lui, descendit vers Sintra, à grandes enjambées, comme quelqu'un qui, soudain, a hâte de regagner son toit.

"La situation se clarifie", pensa l'homme embusqué. Au bout de quelques minutes il suivit le clergyman, en prenant à nouveau la précaution de se dissimuler.

Il ne tarda pas à surprendre le prétendu ecclésiastique en train de grimper au pin repéré au cours de l'après-midi, puis de jouer à l'écureuil avec une adresse et une célérité dont on ne l'aurait cru capable.

"Cette fois, je risque d'être battu d'une longueur", gronda l'homme du sous-bois.

Mais lui pouvait rentrer dans le parc par la poterne, dont il avait la clef. Il regagna rapidement l'entrée.

La clef joua dans la serrure, sans bruit, le battant s'enfonça dans l'ombre du rond-point, où se fondit l'ombre agile de l'inconnu qui, derrière lui, eut le soin de laisser la porte poussée dans l'embrasure, et non enclenchée.

Le pavillon habité par Joao était obscur. Aucune lumière ne filtrait, non plus, entre les bosquets qui dissimulaient la demeure. L'homme suivit l'allée, mais, au lieu de fouler le sable, avança sur l'accotement où sa progression devenait inaudible.

Lorsqu'il découvrit la façade et ses loggias, ses tourelles avec d'étranges figures sculptées émergeant de rocailles, il se tapit derrière des hortensias aussi hauts que lui et attendit.

Bientôt, en face, les énormes fleurs blafardes de la plate-bande bougèrent comme des visages inquiets, des branches s'écartèrent, le long clergyman apparut, en trois bonds traversa l'espace libre, atteignit d'autres hortensias, sous la baie de la bibliothèque, et s'engloutit dans ce dernier buisson.

A nouveau, le silence. Seules, quelques fleurs hochaient encore la tête. Bientôt, le clergyman émergea du massif. Il se coula dans un angle du logis, s'aidant de la gouttière, et ainsi se hissa jusqu'à l'appui de la fenêtre où il s'agenouilla.

Alors, ses longs bras se déployèrent, ses grandes mains palpèrent la croisée, éprouvant les meneaux et les traverses, tâchant de faire céder un battant. Il se révéla que la baie avait été fermée hermétiquement, soigneusement.

Le clergyman se replia sur lui-même et scruta l'intérieur de la pièce. Il discernait la table-bureau, dont le bois ciré luisait, les murs couverts de rayons treillagés et, ici et là, sur une console, la panse d'une céramique accrochant un reflet.

Sur la table, aucun désordre, l'écritoire sans aucun papier.

Le clergyman, ayant assez observé pour cette fois, glissa le long de la gouttière, parut, pour un instant, escamoté par le buisson, dont il resortit sur la pointes des pieds et avec une sage lenteur, regagna le fond du parc.

Dès qu'il eut atteint le couvert, il fut suivi du premier inconnu qui avait quitté sa cachette. Lui, souple, ramassé, prêt à bondir, arpentait précautionneusement le sentier. Le sous-bois le déroba à son tour.

Un cri transperça la nuit.

La gouvernante et les servantes se retournèrent sur leurs couches, prêtèrent l'oreille, puis, sans plus, se rendormirent.

M. Lambercy et Valérie, réveillés en sursaut, se levèrent précipitamment. Val, sans tourner l'interrupteur, alla toquer à la chambre de son père. Il ouvrit aussitôt.

— Tu as entendu? souffla la jeune fille.

— Oui.

— Cela venait du parc ou de la route?

— Du parc, j'en suis certain.

— Un cri humain, n'est-ce pas?

— Sans aucun doute.

Ils s'approchèrent avec précaution d'une fenêtre et décidèrent de monter le guet.

Que le parc était calme! La brume claire se déchirait dans les plus hautes branches, mais ne parvenait point à voiler les étoiles.

Le clergyman n'avait pu se retenir de hurler lorsque l'adversaire inconnu lui était tombé sur les épaules et l'avait terrassé.

L'homme le maintenait avec les genoux, enfonçant la poitrine. L'homme, de son poing, lui écrasait la bouche et le clergyman mordait le poing. La lutte se poursuivait en silence et implacable.

Le clergyman avait des souplesses d'anguille. L'autre, râblé, pesant de tout son poids, le dominait. Il lui chuchotait en anglais à l'oreille:

— Pour qui travaillez-vous? Vous ne l'avouerez pas, mais je le sais. En tout cas, vous travaillez contre moi, cela suffit à vous condamner. Pas d'obstacle sur mon chemin.

Ils continuaient à se tordre, à rouler l'un sur l'autre, saccageant les fougères de la clairière où leur lutte s'était nouée, féroce.

Il arriva que les mains du clergyman parvinrent à se dégager et à se crisper autour du cou de l'homme au chandail vert. Celui-ci bâilla à se décrocher la mâchoire pour ne pas étouffer. Il se sentait faiblir. Il put quand même saisir dans son gilet un stylo-mine et, pressant à fond le poussoir qui en fait jaillir la pointe, il la planta dans l'épaule du clergyman.

Les deux ennemis s'immobilisèrent longuement, puis l'étreinte se dessera peu à peu autour du cou de l'homme au chandal qui lâcha sa victime et se remit debout, titubant.

Le clergyman, pris de convulsions, s'agitait dans l'herbe à ses pieds.

L'homme regarda le ciel et respira à pleins poumons. Les rameaux noirs bougeaient dans le creux des nuées de nacre. Une chevêche appela, une autre répondit. Un souffle plus frais pénétra la serra, dissipa ses moiteurs, ses langueurs.

Au bout de cinq minutes environ, le corps du clergyman fut immobile. L'homme le chargea sur son dos et partit. Le long des allées, il se faufilait harassé, trébuchant.

Avant de traverser le rond-point où s'isolait la maison, il s'arrêta. Halluciné il lui semblait que tous les hortensias lui présentaient les visages d'une foule hostile, rangée pour l'assaillir.

Il scruta d'un oeil inquiet la façade où les vitres obscures, ainsi que des plaques d'ardoises, donnaient à l'édifice des regards d'aveugles. Les dormeurs, engloutis dans leur premier sommeil, n'avaient rien perçu du drame puisque aucune lumière ne se montrait.

Brusquement, il prit son parti. Courbé sous son macabre fardeau, il longea le découvert et atteignit enfin la poterne.

Valérie et son père, pétrifiés derrière les vitres, virent passer le lugubre porteur. La jeune fille se réfugia dans les bras de M. Lambercy.

— Nous l'avons échappé belle!

— Ils n'oseraient s'attaquer à nous personnellement.

Il tâchait de donner à sa voix le plus de conviction possible. Il ajouta:

—Maintenant, nous avons la certitude d'avoir été rejoints. Il doit s'agir là d'un règlement de comptes dont, somme toute, nous devons être bénéficiaires. Cet individu a l'air de vouloir débarasser les lieux d'une pièce à conviction encombrante. Félicitons-nous de son obligeance et attendons. Je vais m'habiller et je descendrai tout à l'heure.

— Je t'accompagnerai.

— Ce n'est pas nécessaire.

— Si, si! D'ailleurs, il ne doit plus y avoir de danger, cette nuit.

Cependant, l'homme était parvenu à sortir sans encombre du parc. Où allait-il se débarasser du clergyman? Il songea à l'enclave où coulait la fontaine, au banc sur lequel il s'était assis pour manger les framboises. Il fallait agir vite, le jour n'allait guère tarder à poindre.

Avec rapidité, le clergyman fut étendu à plat ventre, nez contre rebord du bassin, bras droit replié main s'agrippant au col, de façon qu'on pût croire que, dans sa crise d'étouffement, il avait déchiré sa chemise.

Le désordre des vêtements, tachés de terre, verdis par les herbes écrasées au cours de la lutte, s'expliquerait si l'on admettait que le clergyman s'était trainé en rampant jusqu'à la fontaine.

Un peu plus tard, l'homme au chandail regagnait une voiture louée sans chauffeur à Lisbonne et qui avait été stoppée dans une rue de Sintra, à proximité d'un grand hôtel.

Cependant, M. Lambercy et Valérie étaient sortis de la maison. Ils se dirigèrent, eux aussi, vers la poterne. Ils la trouvèrent **ouverte, avec la clef demeurée** à l'extérieur, dans la serrure. Ils se saisirent de la clef et refermèrent la porte.

— Qu'est-ce que cela signifie?

— Que nos visiteurs de la nuit étaient en possession de la clef, ou au moins celui qui transportait le pseudo-cadavre, puisqu'il semble s'être échappé par ici.

— Nous ne courrons pas après lui et nous attendrons d'être informés, par la rumeur publique, des suites que comporte l'affaire, conclut M. Lambercy. Rentrons nous coucher. Nous explorerons le parc au grand jour. As-tu besoin de prendre un hypnotique? Veux-tu que je demeure, dans un fauteil, à lire près de ton chevet?

— Non, je suis parfaitement calme, soulagée plutôt. Cependant, je pense que nous devrons songer, dès demain, à plier bagages. Si des dispositifs ont été créés autour de nous, il suffit sans doute, pour en ruiner l'efficacité immédiate, de nous transporter n'importe où ailleurs. Il faudra ainsi qu'on nous découvre.

M. Lambercy hocha la tête.

— Probablement que nous sommes filés depuis Paris et que nous le serons certainement dès demain: cela n'empêche que nous devons nous dépacer le plus tôt possible et, bien sûr, sans laisser notre adresse. Ces messieurs n'ont pas besoin que nous leur facilitions la besogne. Je t'admire, ma petite Val, d'être si courageuse!

La jeune fille haussa les épaules.

— Il le faut et je suis fière d'être à ton côté.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 7

TISANE CIBBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 133-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-6000 après 5 h. 5-525-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre: 1er juin. Signaler: CE 3-4744. 5-543-7C.

ON DEMANDE — Bonne machine à bingo usagée, pour Club de Bingo de St-Pierre. Appelez St-Pierre: 75 ou 37-3, ou écrivez à M. Jean-R. Banville, St-Pierre, Man. 7-593-8C.

DAME TRANQUILLE travaillant dans un bureau désire grande chambre non meublée, avec petite cuisine et salle de bain. Centre St-Boniface. Signaler: 233-5542. 7-586-T.F.

A ST-BONIFACE — Désire garder chez-moi des enfants pendant que la mère travaille ou va en vacances. Signaler: 247-7440. 7-596-8C.

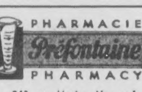
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

SI VOUS DESIREZ FAIRE COUPER EMONDER DES ARBRES, appeler 247-9652. 7-592-10C.

DESIRE PARTAGER APPARTEMENT à St-Boniface, avec personne parlant français et de bonne éducation. Signaler: 247-7748. 7-594-7C.

A LOUER — 100, avenue Chandos. Chambre avec pension. Pour demoiselle de préférence. Libre immédiatement. Signaler: 453-8146. 6-557-T.F.

A LOUER
Rochelle Manor, 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
General Commercial Agency
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher $60 et $42.50 Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 5-549-7C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 5-547-7C.

A LOUER — Logis: 3 pièces dans "Bloc Cusson". Près basilique et parc Provencher. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Antenne tous canaux. Stationnement disponible. Autobus à la porte. Adultes de préférence. $70. Signaler: CH 7-3084. 6-573-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Chambre meublée. $20 par mois. Signaler: CE 3-6067. 6-565-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 2 chambres à coucher. Stationnement. $60 par mois. Signaler: 233-1783. 6-564-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 2 grandes pièces meublées. 1er étage. Pour dame seule ou couple qui travaille. Libre immédiatement. Signaler: WH 3-9024. 6-572-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Pour personnes tranquilles. Logis: 2 pièces, nouvellement décoré. Près hôpital. Libre présentement. Pour renseignements, appeler: CE 3-2688. 6-566-7C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces complètement meublé. Rue Dumoulin. Signaler: GL 3-3732. 7-604-7C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juin. Signaler: CH 7-3759. 7-602-8C.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

SOUMISSIONS
Des soumissions seront reçues par la secrétaire, le ou avant le 30 juin 1965, pour la vente d'une école contenant une classe, située à 1 mille à l'est et 3 milles au sud du village de Dufrost. Un chèque certifié équivalant à 10% du montant de la soumission doit accompagner la soumission, et l'enveloppe doit être marquée "Soumission". Le District Scolaire se réserve le droit de rejeter n'importe qu'elle ou toutes les soumissions et la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée. L'emplacement doit être libre pour le 1er août 1965. Mlle Céline Catellier, secrétaire, Dufrost, Manitoba. 7-590-10P.

A VENDRE
Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 5 h. p.m., le 25 mai 1965, pour la vente d'une bâtisse de 2 étages approximativement 30' x 40', près du couvent de St-Pierre. Les soumissions mentionneront la date que cette bâtisse sera déménagée ou démolie. La plus basse ou toutes autres soumissions ne seront pas nécessairement acceptées. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Secrétaire-trésorier, District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man., ou appeler 217-2. 7-601-8C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités pour faire la cuisine. Signaler: CE 3-4017. 7-595-8C.

A LOUER — St-Boniface. Près école, église, magasin, logis non-meublé: 3 pièces. 2e étage. Salle de bain et entrée privées. Poêle et réfrigérateur. Stationnement. Libre: 1er juin. Pour couple sans enfant, ou avec 1 enfant. Signaler: CH 7-7363. 7-597-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Garage. Signaler: CE 3-1593. 7-577-7C.

A LOUER — Rue Ritchot. Appartement: 4 pièces. Nouvellement décoré. Complètement privé. Place de stationnement. Adultes de préférence. Libre. Signaler: 247-9080. 7-582-8C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Adultes de préférence. Signaler: CE 3-5847 après 5 h. 7-584-7C.

A LOUER — St-Boniface, 198, rue Berry. Logis: 3 pièces. 2e étage. Poêle inclus. $55 par mois. Libre. Signaler: WH 3-2396. 7-585-7C.

A LOUER — Près église du Sacré-Coeur et Hôpital général. Logis: 4 pièces. Au 1er étage. Signaler: SP 4-5123. 7-587-8P.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée, réfrigérateur, réchaud électrique et literie compris. Pour personne qui travaille. Libre: 1er juin. Signaler: 247-7146. 7-605-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces. 1er étage. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 juin. Signaler: 233-1055. 7-606-8C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805 47-363-T.F.

A VENDRE — Equipement complet pour salon de barbier. Le tout en bon état. Signaler: WH 2-6057. 7-588-8C.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Près église, hôpital, foyer. Maison: 7 pièces, stuc. Salle de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. Fenêtres et portes: aluminium. Lot: 52' x 302'. S'adresser à: Mme Marie Desautels, Ste-Anne, Man. Tél.: GA 2-5323. 5-534-14P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 2 étages: 5 et 4. Chambre au sous-sol. Garage double. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités. Prix: $20,000. Pour tous renseignements, signaler CH 7-7453. 5-546-7C.

A VENDRE — Cause de santé. Plage Albert. Chalet entièrement meublé. 4 chambres à coucher. Signaler: CH 7-2548. 5-545-T.F.

A VENDRE
437, rue Des Meurons. Grande maison. Planchers et boiseries: chêne. Portes et fenêtres: aluminium. Salon avec cheminée électrique, solarium, salle à manger, grande cuisine, armoires encastrées en bouleau naturel, escalier en chêne et passage recouverts de tapis "broadloom". 2e étage: 3 chambres à coucher: 2 grandeur pour lits jumeaux, l'autre pour lit double; salle de bain: plancher et bas murs fini tuile céramique, toilette silencieuse. Sous-sol: plancher et murs finis, salle de toilette avec douche. Chauffage automatique: huile humidificateur "Atom Jet". Près églises, écoles et collège. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6126. 5-542-9C.

A VENDRE — Maison: 4 pièces, soubassement complet. Eau courante. Salle de bain complète. Chauffage: huile. Poêle et réfrigérateur neufs. Grand garage, jardin et grand lot. Appeler A. Girardin, St-Claude 331-12 ou 233-1020 à St-Boniface. 6-561-7C.

A VENDRE — St-Vital, paroisse Ste-Marie. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Hypothèque portée par propriétaire. Signaler: 233-3734. 6-560-9C.

A VENDRE — Magasin d'épiceries avec logis attenant. Sur 4 acres de terre. Chauffage automatique: huile. S'adresser à: M. J. Lavallée, Boite 46, St-Laurent, Man. 6-554-8P.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 5 pièces. Située sur 2 grands lots. Signaler: CH 7-7633. 7-581-8C.

A VENDRE — Sur route 59 à 2½ milles au sud du chemin Périmètre. Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Chauffage: huile. Signaler: AL 6-0697. 7-607-8C.

A VENDRE — Lorette, Man. Grande maison sur lot: 100' x 180'. Eau courante. 4 chambres à coucher pas finies. Prix: $5,500. Pour autres détails, appeler Lorette: 502. 7-608-8C.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre supplémentaire. Chauffage: huile. S'adresser à: Henri Lapointe, St-Adolphe. Tél.: 314-23. 7-591-T.F.

A VENDRE — Transcona, 540, avenue Ravelston West. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en forme de L. $13,800. Hypothèque: 5½%. Signaler: WH 2-7127 ou HD 9-9710. 7-580-8C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher, grand salon, belle cuisine. Situé sur lot de coin: 60' x 140'. Une demi-rue de l'église; une rue d'écoles élémentaire et secondaire. Signaler: 452-0623. 7-579-T.F.

A ST-VITAL — A vendre ou à louer. Bungalow: 3 grandes pièces très propres. Grand lot ombragé, jardin. Endroit tranquille, idéal pour jeune ou vieux couple. Tout près église, école et chemin St-Anne. Laissera à bon marché. Signaler: 253-4141. 7-600-7C.

RIVIERA REALTY
150, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Immeuble: 3 logis complètement loué. Prix: $26,000; comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Restaurant avec bon chiffre d'affaires. Considérerait échange sur maison de revenu.
St-Vital — Duplex: 5 et 5. $14,500. Comptant requis: $1,000.
Pour service courtois dans la vente ou l'achat de propriétés, placement d'hypothèques, etc.,
Appeler
RAYMOND THERIAULT
Le soir: ALpine 3-0264
Le jour: CEdar 3-7041
7-603-7C.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
Lorette, Man. — En bordure de rivière. Maison moderne: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvellement décorée. Prix: $7,500. $1,000 à $1,500 comptant. Balance: $65 par mois, taxe incluse.
Norwood — Maison: 3 chambres à coucher. 14 ans. Soubassement complet. Salle de récréation: 20' x 14'. Comptoir en pin noueux. Ventilateur aspirant. Buanderie. Brochée pour lessiveuse et sécheuse. Fournaise au gaz: 3 ans. Plein prix: $14,500. $3,000 comptant. Balance à 7%.
Rue Dumoulin — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Prix: $7,300. $800 comptant.
Avenue Béliveau — Maison: 2 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 137'. Garage. Jardin. Cour paysagée. Prix: $7,900. $500 ou plus comptant.
St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle à manger. Soubassement fini en partie. Garage double. Revenu mensuel: $40 pour 2e étage. Tapis "broadloom" et tentures mur à mur inclus. Plein prix: $16,900. $1,500 comptant.
Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
6-574-7C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 4 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Plein prix: $39,000.

NORWOOD, 145, MONCK
$5,000 comptant
Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.

RUE DUBUC
$1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasin. Plein prix: seulement $7,900. Taxe: $180.

RUE CARRIERE
2,500 comptant
Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.

KITSON — Possession immédiate
Grande maison: 7 pièces (4 et 3), 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée. 2 plomberies. Nouveau chauffage: gaz. Près église et école du Précieux-Sang. Maintenant $12,900 seulement. $1,500 comptant.

ST-NORBERT
Maisons toutes neuves
Considérerait échanges
Magnifiques maisons construites sur commande: 2 étages, 4 grandes chambres à coucher. Tapis mur à mur partout. Four encastré, pulvérisateur à déchets. Garage attenant: 2 voitures. Cheminée naturelle dans grand salon. Façade: pierre ou brique. Nombreuses commodités supplémentaires. Complètement décoré. Situé sur terrain élevé face à la rivière. Veuillez appeler M. Bucko.
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
6-563-7C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Nouveau duplex: 7 ans seulement. 4 et 3. Très moderne. Garage. Complètement loué. Comptant requis: $3,500.
RUE JEANNE D'ARC
Belle maison pour famille. 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Très bon état. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis raisonnable.
RUE LANGEVIN
Propriété de revenu: 4 logis en tout. Garage, auto-port. Grand lot. Bonne localité. Prix attrayant. Comptant requis: $5,000.
RUE RITCHOT
Maison: 5 pièces. Soubassement complet. Très bonne condition. Près écoles. Garage. Prix réduit. Comptant requis: $1,500.
RUE BERTRAND
Duplex: 3 et 3. Comprend tout l'ameublement. Beau lot. Garage. Plein prix: $10,500.
ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Bungalow très attrayant. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol. Nombreuses commodités supplémentaires dans cette construction. Beau grand lot paysagé. Garage. Servirait pour deux logements si désiré. Comptant requis raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
6-567-7C.

A VENDRE
St-Pierre, Man. — Près village. 103 acres de terrain prêt pour semences. Bâtisses. Approuvé par V.L.A. Prix: $10,500.
Norwood — Bonne maison: 3 chambres à coucher, plus cuisine, salle à manger, salon. Gaz. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500. Balance sur hypothèque. 2 bonnes maisons en bonne condition. Près hôpital Miséricorde de Winnipeg. Bonne condition.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
6-570-7C.

A VENDRE
Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,000. A termes si désiré.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-558-7C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
Norwood — Enfield Crescent. Maison de rapport ou pour grande famille. Très belle condition. Seulement $14,000.
St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.
St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. Gazon. Allée cimentée pour auto. Plancher nouvellement fini. Murs: plâtre. Possession immédiate.
St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.
St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
6-569-7C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, belle salle de récréation avec bar. Garage. Chauffage: gaz. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Centre. Semi-duplex: 7 pièces. 2 plomberies. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.
Norwood — Rue Des Meurons. 4 chambres à coucher avec salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur maison de revenu. Bungalow: 5 pièces.
St-Boniface — Centre. Duplex: 5 et 5, 3 chambres à coucher chacun. Titre clair. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces avec logis au sous-sol. 10 ans. Revenu mensuel: $75. Titre clair. Bon paiement requis.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
6-568-7C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.
NORWOOD
Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900.
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
PRES LORETTE, MAN.
Lot de rivière. 10 à 15 acres, sur Chemin de la Rivière. $350 l'acre, à termes.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140' Prix: $3,900 à termes.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
LA BROQUERIE, MAN.
Ferme d'une demi-section. Maison neuve, style ranch, complètement moderne. 4 chambres à coucher. Etable: 100' x 32'. 60 bêtes à cornes. Machinerie complète. Prix: $33,500 à termes.
Appelez
M. LANDRY: CE 3-3766
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
6-578-7C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 8

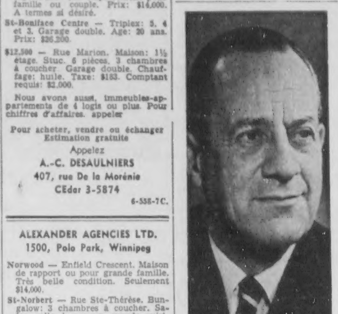
Chevaliers de Colomb

La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 11.

Au Sacré-Coeur

Soirée des finissants

Tous les anciens de l'école du Sacré-Coeur sont cordialement invités à cette soirée qui aura lieu le 29 mai prochain.



M. Paul Bienvenu, président de la compagnie Catelli de Montréal, était l'orateur invité à la réunion annuelle du Conseil des Chrétiens et Juifs, mardi soir, à l'hôtel Marlborough.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of AGNES JACQUES, Widow of Horace Jacques, late of the city of St. Boniface in Manitoba.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at the office, Room 304 Electric Railway Chambers, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 26th day of June 1965.

DATED at the city of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of May, 1965.

Messrs. Grafton,, Dowhan, Muldoon & Perreault,
Solicitors for the Executor.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Syndicat Ste-Anne, Ste-Anne, Man.
Lots à vendre
Prix alléchants!
Pour plus amples informations, adressez-vous à:
Tobie Perrin, GA 2-5373
Louis Champagne, GA 2-5307

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Parc La Salle
Comparez les prix
Maison de 5 pièces. Lot paysagé: 55' x 110'. Chauffage électrique. Prix: $14,073. Signaler: 452-9258, de 2 h. à 9 h. p.m. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

Central Electric
Electriciens de première classe
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Votre appareil a-t-il besoin d'être réparé?
Consultez
GAMBLE RADIO & TV CO.
941, avenue Portage
J.-B. LAJEUNESSE
Réparation de toutes marques, travail fait à domicile.
Service fiable
772-2633

Opératrices pour machines à écussons et broderies demandées
On peut obtenir un emploi à plein temps ou à temps partiel dans la fabrique; du travail à demeure aux personnes expérimentées. A l'usine on offre aussi un programme d'entrainement pour les dames de 18 à 35 ans qui ont des dispositions naturelles pour le dessin artistique.
Pour obtenir meilleur salaire, emploi régulier, d'excellentes conditions de travail dans une usine neuve des plus modernes, contactez
Sportswear Specialties
52, rue Isabel
Tél.: 783-7126

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

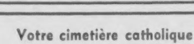
Lots de plage à vendre
A Plage Albert, 2 milles au sud de Victoria Beach. L'une des plus belles plages de sable fin. Très privée, idéale pour enfants. Ces lots de choix sont de prix raisonnables et près du lac. Vente à termes si désirée. Voyez B. J. Trainor à Victoria Beach, ou téléphonez-lui au numéro 754-2257. T.F.

Agence CAMPUS Agencies
Voici une chance sur mille
Propriétaire transféré
Si vous désirez posséder une belle maison ayant 3 chambres à coucher, belle cuisine, grand salon, allée pavée, près église et écoles. Termes faciles, adressez-vous à 1-442-7C.
Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

A LOUER . . . .
DISPONIBLE 1er OCTOBRE
SUR L'AVENUE PROVENCHER
Bureaux au 2e étage
(avec salle de réunion)
STATIONNEMENT A L'ARRIERE
Pour plus amples détails, s'adresser au
Gérant,
I.E.U. HOLDINGS LTD.,
184, avenue Provencher
Téléphone: 247-4813

WHitehall 2-3989 — WHitehall 2-2922
METROPOLITAN CREDIT BUREAU
sous permis et cautionnement
5e étage — 259, avenue Portage, Winnipeg 2, Man.
"Nous sollicitons votre clientèle"
- Facilités complètes pour percevoir vos comptes en suspens.
- Evitez-vous, sans frais, la peine de retracer les comptes en souffrance.
- Nous pouvons vous servir partout au Canada.
- Comptes remis, si promesse de paiement ou paiement n'est pas obtenu en moins de 90 jours.
- Nous acceptons les comptes que d'autres compagnies et des études légales n'ont pu régler.
- Nous entreprenons des enquêtes générales pour la profession légale, les compagnies d'assurances et de finance.

Soyez heureux — Déposez en banque nos résultats



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service
PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.



Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant de 9 h. à minuit
TRIO MARGARET HUGHES
mettant en vedette: Bette Graham
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Immeuble-appartements à vendre
COMPTANT REQUIS $5,900.00
Une chance unique! Edifice tout neuf en acier et béton armé. Six appartements, un de trois pièces, cinq de quatre. Tous loués excepté un seul réservé au nouveau propriétaire. Notez ces caractéristiques: Air climatisé. Chauffage électrique privé. Planchers de bois dur. Tapis dans les salons. Châssis d'aluminium. Eventails d'échappement. Draperies à toutes les fenêtres. Terrain de stationnement avec prises. Environnement pittoresque. Comme investissement, on ne peut mieux trouver. Situé à St-Vital, voisin d'un grand centre d'achats.
Accepterons des échanges
Apartment Exchange Ltd.
406 MALL CENTRE BUILDING
Tél.: 775-2591 Le soir GL 2-8778